KAOLACK 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack

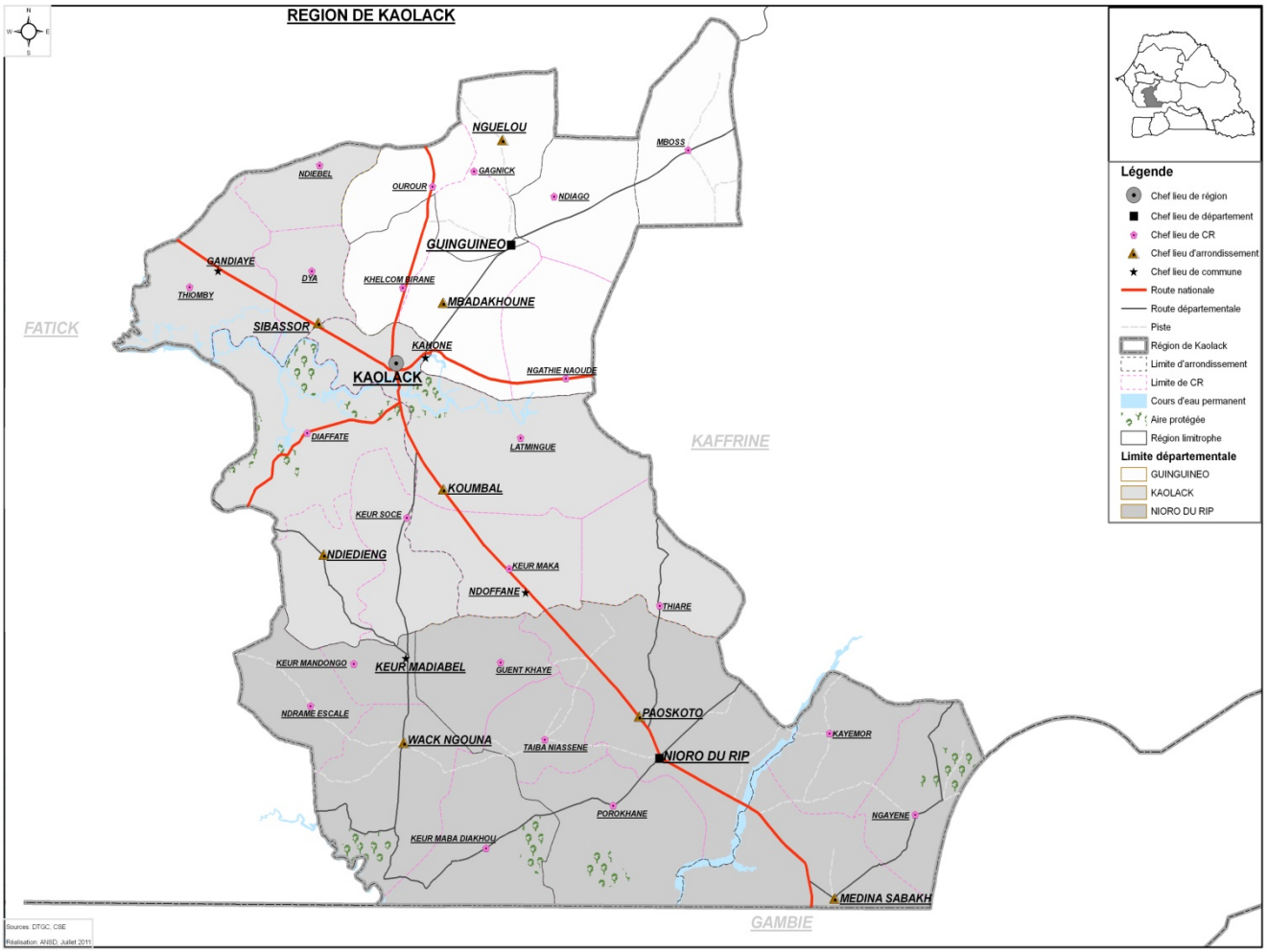

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mbaye NDIAYE
Adjoint du Chef du Service Régional	Pape Ibrahima NDOUR
Secrétaire	Fatoumatou YOUSSOUFI
Chauffeur	Papa DIOUF

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de KAOLACK

Adresse: BP 313 Kasnack Kaolack

Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Tél : (221) 33 941 28 84 Fax: 33 941 28 84

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX _____ ***viii***

LISTE DES GRAPHIQUES _____ ***xi***

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES _____ ***xii***

AVANT PROPOS _____ ***xv***

PRESENTATION DE LA REGION _____ ***16***

(1) Situation éco - géographique _____ 16

(2) Caractéristiques socioculturelles _____ 17

(3) Situation socio-économique _____ 17

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE _____ ***20***

1.1 Introduction _____ 20

1.2 Caractéristiques d'ensemble _____ 20

1.2 Densité de la population _____ 20

1.3 Structure par âge et sexe _____ 21

1.3.1. Structure par sexe _____ 21

1.3.2. Structure par âge _____ 21

1.3.3. Pyramide des âges _____ 23

1.3.4. Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack _____ 23

1.4 Conclusion _____ 26

CHAPITRE 2 : METEOROLOGIE _____ ***27***

2.1 Introduction _____ 27

2.2. Les températures _____ 27

2.3. Les vents _____ 29

2.4 L'humidité _____ 30

2.5. L'évaporation et l'insolation _____ 31

2.6 Conclusion _____ 32

CHAPITRE 3 : AGRICULTURE _____ ***33***

3.1 Introduction _____ 33

3.2 Préparation de la campagne 2012/2013 _____ 33

3.2.1. Mise en place des semences _____ 34

3.2.2. Mise en place des fertilisants _____ 35

3.3 La météorologie _____ 36

3.4 Déroulement de la campagne agricole 2012/2013 _____ 37

3.4.1. Campagne agricole 2011/2012 _____ 37

3.4.2 Disponibilité céréalière _____ 39

3.4.3 Multiplication des semences _____ 40

3.5 Commercialisation de l'arachide _____ 40

3.6 Conclusion _____ 41

CHAPITRE 4 : EDUCATION _____ ***42***

4.1 Introduction _____ 42

4.2 Situation de l'inspection d'académie de Kaolack _____ 42

4.2.1 Enseignement préscolaire _____ 42

4.2.2 Situation des infrastructures de *l'enseignement préscolaire* _____ 42

4.2.3 Effectif de l'éducation préscolaire 43
4.2.4 Personnel de l'éducation préscolaire 44
4.3 Enseignement élémentaire 44
4.3.1. Recrutement au CI 44
4.3.2. Infrastructures de l'enseignement élémentaire 45
4.3.3 Effectifs de l'enseignement élémentaire 45
4.3.4. Résultats des examens du CFEE et de l'entrée en 6éme 46
4.3.5 Personnel de l'enseignant élémentaire 47
4.4 Enseignement moyen et secondaire 48
4.4.1 Situation des examens BEFM 48
4.4.2 Personnel de l'enseignement moyen et secondaire 49
4.4.3 Situation des infrastructures de l'enseignement moyen et secondaire 50
4.4.4 Effectifs de l'enseignement moyen et secondaire 50
4.4.5 Les résultats du bac 51
4.5 L'enseignement technique 52
4.5.1 Les infrastructures de l'enseignement technique 52
4.5.2 Brevet d'Etudes Professionnelles 53
4.6 Enseignement professionnel 53
4.7 Enseignement de l'arabe 54
4.8 Programme éducation non formelle 55
4.9 La coordination dans la région 56
4.10 Conclusion 56
CHAPITRE 5 : SANTE 57
5.1 Introduction 57
5.2 Infrastructures 57
5.3 Personnel 58
5.4 Santé maternelle et infantile 59
5.5 Programme élargi de vaccination 60
5.6 Partenaires de la santé 61
5.7 Opportunités 62
5.8 Contraintes 62
5.9 Conclusion 62
CHAPITRE 6 : HYGIENE 63
6.1 Introduction 63
6.2. Personnel de la Brigade d'Hygiène 63
6.3. Les moyens de la Brigade d'Hygiène 64
6.3.1. Moyens logistiques 64
6.3.2. Moyens matériels 65
6.4- Activités 65
6.4.1 Visites domiciliaires 66
6.4.2 Contrôle de l'eau 66
6.5 Conclusion 66
CHAPITRE 7 : EAUX ET FORETS 67
7.1 Introduction 67
7.2 Forêts classées 67
7.3 Feux de brousse 68

7.4 Chasse 70
7.5 Exploitation forestière 74
7.6 Reboisement 75
7.6.1 Plantation champêtre 75
7.6.2 Plantation linéaire 76
7.6.3 Plantation conservatoire 77
7.6.4 Foresterie urbaine 77
7.6.5 Plantation en bloc massif 78
7.7 Personnel de L'IREF 78
7.8 Intervention des partenaires 79
7.9 Conclusion 80
CHAPITRE 8 : PECHE 81
8.1 Introduction 81
8.2. Les acteurs 81
8.3. L'armement 81
8.3.1. La pêche maritime 82
8.3.2. La pêche continentale 82
8.4. Les mises à terre 82
8.5. La ventilation de la production 83
8.6 Le marché aux poissons de Kaolack 83
8.7. Le personnel 84
8.8 Potentialités du secteur 85
8.9 Contraintes du secteur 85
8.10 Conclusion 85
CHAPITRE 9 : ELEVAGE 86
9.1 Introduction 86
9.2 Le cheptel 86
9.3 Production laitière 87
9.4 Production de viande 87
9.5 Santé animale 88
9.6 L'Insémination artificielle 89
9.7 Opportunités et potentialités 89
9.8 Contraintes 90
9.9 Conclusion 91
CHAPITRE 10 : HYDRAULIQUE 92
10.1 Introduction 92
10.2. L'hydraulique urbaine 92
10.2.1. L'évolution de la situation de l'hydraulique urbaine 92
10.2.2. L'évolution du nombre d'abonnés 93
10.2.3. Le taux de couverture de la consommation urbaine d'eau 93
10.3 Contraintes 94
10.4 Perspectives 94
10.5. L'hydraulique rurale 95
10.5.1. La situation des ouvrages de l'hydraulique rurale 95
10.5.2. Les réalisations 95
10.5.2.1. Le programme PEPAM -BA 96

10.5.2.2. Le programme UEMOA 96
10.5.2.3. Le plan Kaolack 96
10.5.3. Les ouvrages de captages renouvelés et non équipés dans les programmes en cours 96
10.5.4. Les autres programmes en cours 96
10.6. Les contraintes du sous-secteur au niveau de la région 97
10. 7. Les perspectives 97
10.8 Conclusion 98
CHAPITRE 11: TRANSPORT 99
11.1 Introduction 99
11.2 Situation des routes 99
11.2.1. Réseau routier 99
11.2.2. Actions prioritaire du réseau routier 100
11.3 Situation du transport routier 101
11.3.1. Situation des immatriculations 101
11.3.2. Permis de conduire 101
11.4. Le transport maritime et fluvial 102
11.4.1. Le transport maritime 102
11.4.1.1. Le trafic des navires 102
11.4.1.2. Les Frets 103
11.4.1.3. Le transport de passagers 103
11.4.2. Le transport fluvial 103
11.5 Les contraintes et perspectives 103
11.5 1 Les contraintes 103
11.5 2 Les perspectives 103
11.6 Conclusion 104
CHAPITRE 12: SPORT 105
12.1 Introduction 105
12.2 Infrastructures sportives et de jeunesse 105
12.3 Disciplines sportives, de jeunesse et les pratiquants 106
12.4 Les forces du secteur des sports 107
12.5 Les faiblesses du secteur des sports 108
12.6 Conclusion 108
CHAPITRE 13: CULTURE 109
13.1 Introduction 109
13.2. Etat des lieux 109
13.3. Sites des cérémonies culturelles 110
13.4. Sites et monuments historiques classes 111
13.5. Infrastructures culturelles 111
13.6 Conclusion 112
CHAPITRE 14: EMPLOI 113
14.1 Introduction 113
14.2. Etat des lieux 113
14.3. Les contraintes du secteur 115
14.4 Conclusion 115

CHAPITRE 15: TOURISME _____ 116
15.1 Introduction _____ 116
15.2 Acteurs et organisations _____ 117
15.2.1 Le personnel du Service Régional au nombre de quatre _____ 117
15.2.2 Syndicats d'initiative et professionnels du tourisme _____ 117
15.3 Offres touristiques _____ 117
15.4 Contraintes _____ 118
15.5 Perspectives _____ 119
15.6 Conclusion _____ 119
CHAPITRE 16: COMMERCE _____ 120
16.1 Introduction _____ 120
16.2 Situation du commerce _____ 120
16.3 Les stocks des denrées de 1ère nécessitée au 30 Novembre 2012 _____ 120
16.4 La commercialisation des arachides _____ 121
16.5 Le Sel Iodé _____ 121
16.6 Perspectives _____ 121
16.7 Conclusion _____ 122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2012 20
Tableau 2: Répartition de la population selon la densité et le département en 2012 21
Tableau 3: Répartition de la population de la région de Kaolack par âge et par sexe en 2012 21
Tableau 4: Répartition de la population régionale par âge et par sexe en 2012 22
Tableau 5: Répartition de la population régionale par groupes d'âge spéciaux et par sexe en 2012 22
Tableau 7: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe et par collectivité en 2012 24
Tableau 8: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe et par collectivité en 2012 24
Tableau 9: Répartition de la population du département de Nioro par sexe et par collectivité en 2012 25
Tableau 10: Quelques indicateurs 25
Tableau 10: Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack 2001/2011 28
Tableau 12: Température à la station régionale de Kaolack entre 2009 et 2011 28
Tableau 13: Direction des vents dominants à la station régionale de Kaolack en 2009, 2010 et 2011 30
Tableau 14: Niveau de l'humidité moyenne selon le mois en 2011 30
Tableau 15: Evolution des niveaux d'insolation et d'évaporation en 2008/2011 32
Tableau 16: Situation des semences de la campagne 2012/2013 34
Tableau 17: Situation des semences de la campagne 2012/2013 (suite) 34
Tableau 18: Situation des semences de la campagne 2012/2013 (suite) 35
Tableau 19: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2012/2013 35
Tableau 20: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2012/2013 (suite) 35
Tableau 21: Evolution de la pluviométrie des années 2012/2013 36
Tableau 22: Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2012/2013 37
Tableau 23: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2012/2013 38
Tableau 24: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes en 2012/2013 38
Tableau 25: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2012/2013 39
Tableau 26: Disponibilité céréalière par département en 2012/2013 39
Tableau 27: Programme de multiplication de semences 2012-2013 40
Tableau 28: Réception de la SUNEOR à la date du 05 MAI 2013 40
Tableau 29 : Réception de la NOVASEN à la date du 05 MAI 2013 40
Tableau 30: Synthèse des Financements à la date du 05 MAI 2013 41
Tableau 31: Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2012 43
Tableau 32: Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2012 43
Tableau 33: Situation du personnel du préscolaire par département selon le sexe et le statut en 2012 44
Tableau 34: Situation du recrutement au CI en 2012 45
Tableau 35: Situation des infrastructures scolaires et des effectifs de l'élémentaire en 2012 45
Tableau 36: Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2012 46
Tableau 37: Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2012 46
Tableau 38: Evolution des résultats du CFEE de 2011 à 2012 47
Tableau 39: Evolution des résultats en 6ème de 2011 à 2012 47
Tableau 40: Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2012 48
Tableau 41: Le niveau de qualification professionnelle du personnel de la Région en 2012 48
Tableau 42: L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves/ Enseignants 48
Tableau 43: Evolution des Résultats du BFEM par IEF 2012 49
Tableau 44: Situation du corps professoral des collèges en 2012 49
Tableau 45: Situation du corps professoral des lycées (2012) 49
Tableau 46: Situation du corps professoral des lycées en 2012 par département 50
Tableau 47: Situation du corps professoral des CEM et lycées en 2012 par département 50
Tableau 48: Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2012 50
Tableau 49: Situation des effectifs de l'enseignement secondaire en 2012 51
Tableau 50: Evolution des effectifs du lycée par niveau et par sexe 51
Tableau 51: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2012 51
Tableau 52: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique 52
Tableau 53: Situation des centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2012 52
Tableau 54: Evolution des filières de formation 53
Tableau 55: Evolution des résultats dans les sections 53

Tableau 56: Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé 54
Tableau 57: Situation des écoles franco-arabes publique en 2012 54
Tableau 58: Situation de l'enseignement privé arabe en 2012 55
Tableau 59: Situation des daaras modernes en 2012 55
Tableau 60: Structures, effectifs, personnels 55
Tableau 61: Répartition des infrastructures publiques selon les districts en 2012 57
Tableau 62: Ressources humaines et couverture en santé de la région 59
Tableau 63: Données démographiques sanitaire en 2012 59
Tableau 64: Indicateurs de la santé maternelle 60
Tableau 65: Indicateurs liés à la couverture vaccinale 60
Tableau 66: Partenaires de la région de Kaolack dans le secteur de la santé 61
Tableau 67: Effectifs de la BRH de Kaolack de en 2012 64
Tableau 68: Situation de la logistique en 2012 64
Tableau 69: Situation du matériel en 2012 65
Tableau 70: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2012 65
Tableau 71: Résultat du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2012 66
Tableau 72: Tournée en zone rurale en 2012 66
Tableau 73: Situation des forêts classées en 2012 68
Tableau 74: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années 69
Tableau 75: Répartition des feux de brousse par département en 2012 70
Tableau 76: Présentation des zones amodiées de la région 71
Tableau 77: Evolution des permis de chasse délivrés en 2010/2012 72
Tableau 78: Evolution des autres taxes en 2010, 2011 et 2012 73
Tableau 79: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux 74
Tableau 80: Exploitation des produits ligneux au niveau de la région 74
Tableau 81: Exploitation locale des produits forestiers non ligneux en 2012 75
Tableau 82: Plantation champêtre en 2012 76
Tableau 82: (suite) plantation champêtre en 2012 76
Tableau 83: Plantation Linéaire en 2012 76
Tableau 83: Plantation Linéaire (suite) en 2012 76
Tableau 84: Plantation conservatoire en 2012 77
Tableau 85: Plantation foresterie urbaine en 2012 77
Tableau 85: Plantation foresterie urbaine (suite) en 2012 77
Tableau 86: Plantation en bloc massif en 2012 78
Tableau 86: Plantation en bloc massif (suite) en 2012 78
Tableau 87: Répartition du personnel par structure en 2012. 78
Tableau 88: Liste des intervenants dans le secteur en 2012. 79
Tableau 89: Réalisations des partenaires dans le domaine classé 79
Tableau 90: Réalisation des partenaires dans le domaine protégé 80
Tableau 91: Evolution du parc piroguier 2011 et 2012 82
Tableau 92: Evolution des mises à terre et la valeur commerciale estimée selon le département et l'espèce capturée de 2010 à 2012. 82
Tableau 93: Ventilation de la production (apports) en Tonne en 2011 et 2012 83
Tableau 94: Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2012 84
Tableau 95: Répartition de l'effectif du cheptel de la région de 2009 à 2012 87
Tableau 96: Estimation de la production laitière du cheptel bovin de la région 87
Tableau 97: Evolution de la production de viande entre 2010 à 2012 88
Tableau 98: Evolution du nombre de jumelles inséminées par étalon de 2008 à 2012 89
Tableau 99: Situation des vaches inséminées selon le département en 2012 89
Tableau 100: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine par localité entre 2011 et 2013 93
Tableau 101: Evolution du nombre d'abonnés selon la localité entre 2011 et 2012. 93
Tableau 102: Evolution du nombre de branchements sociaux selon la localité entre 2012 et 2013. 93
Tableau 103: Taux de couverture de la consommation en milieu urbain selon la localité en 2011 et 2012. 94
Tableau 104: Nombre de forages par département en 2011 et 2012 95
Tableau 105: Situation des forages par département selon l'état entre 2011 et 2012 95
Tableau 106: Répartition du réseau routier régional en 2012 100
Tableau 107: Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2010/2012 100
Tableau 108: Parc automobile immatriculé entre 2007 et 2012 101

Tableau 109: Evolution des permis de conduire en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 101
Tableau 110: Duplicata et conversion Brevet Militaire (BM) en 2008, 2009, 2010,2011 et 2012 102
Tableau 111: Evolution du trafic des navires et du Fret au niveau du port secondaire de Kaolack et annexes de 2009 à 2012 102
Tableau 112: Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Kaolack en 2012 105
Tableau 113: Répartition des équipes et associations de sport par département dans la région de Kaolack en 2012 106
Tableau 114: Répartition des pratiquants licenciés par discipline dans la région de Kaolack en 2012 107
Tableau 115: Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2012 110
Tableau 116: Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région 111
Tableau 117: Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2012 111
Tableau 118: Répartition des hôtels selon le nombre de chambres et de lits en 2012 117
Tableau 119: Répartition des Auberges selon le nombre de chambres et de lits en 2012 118
Tableau 120: Nombre de Campements selon le nombre de chambres et de lits en 2012 118
Tableau 121: Situation du commerce selon le département en 2012 120

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2012 _____ *23*
Graphique 2: Evolution de la température régionale de 2001 à 2011 _____ *28*
Graphique 3: Niveau de la température moyenne selon le mois en 2011 _____ *29*
Graphique 4: Niveau moyen de l'humidité selon le mois en 2011 _____ *31*
Graphique 5: Evolution d'évaporations en 2009, 2010 et 2011 _____ *31*
Graphique 6: Evolution d'insolations en 2009, 2010 et 2011 _____ *32*
Graphique 7: Répartition des infrastructures privées selon les districts en 2012 _____ *58*
Graphique 8 : Prévalence de l'infection à VIH/SIDA _____ *60*

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
Ag. H : Agent d'Hygiène
ARD : Agence Régionale de Développement
ASC : Agent de Santé Communautaire
ATE : Agent Technique d'Elevage
ATP : Agent Technique des Pêches
Au. H : Auxiliaire d'Hygiène
BCG : Bacille Calmet et Guérin
BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyen
BRH : Brigade de Régionale d'Hygiène
BV : Bovin
CCA : Centre Culturel Africain
CS : Case de Santé/Centre de Santé
CFA : Communauté Financière Africaine
CG : Comité de Gestion
CM : Circonscription Médicale
CP : Caprin
CPN : Consultation prénatale
CPN 1 : Première Consultation Prénatale
CPN 2 : Deuxième Consultation Prénatale
CPN 3 : Troisième Consultation Prénatale
CS : Comité de Santé
CR : Communauté Rurale
DAPS : Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques
DEPT : Département
DIPE : Direction Intégrée de la Petite Enfance
DPT : Département
DM : Données Manquantes
DPM: Direction de la Pêche Maritime
DPRE : Direction de la Planification et des Réformes de l'Education
DPS: Direction de la Prévision et de la Statistique
DRDR : Direction Régionale de Développement Rural
DS : District de Santé
DSDIA : Division des Statistiques de la Documentation et de l'Information Agricole
DSRP: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DTC: Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
ECB: Ecole Communautaire de Base
ECV : Enfant Complètement Vacciné
EDS: Enquête Démographique et Santé
EQ : Equin

EPS : Education Pour la Santé
EPS : Etablissement Public de Santé
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
ESF : Enquête Sénégalaise de Fécondité
ESIS : Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé
FAR : Femme en Age de Reproduction
GAR : Grossesse A Risque
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GNSP: Groupement National des Sapeurs-pompiers
GPF : Groupement de Promotion Féminine
HB: Hépatite B
HTA : Hyper Tension Artérielle
IB : Initiative de Bamako
IBC : Interventions à base Communautaire
ICP : Infirmier-Chef de Poste
IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC : Information, Education, Communication
I.G.S : Ingénieur du Génie Sanitaire
Ind : Indéterminé
IPM : Institut de Prévoyance Maladie
IRA : Infection Respiratoire Aigue
IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IST : Infections sexuellement transmissibles
ITE : Ingénieur des Travaux d'Elevage
MAC : Maison d'Arrêts et de Corrections
MCD : Médecin-Chef de District
MCR : Médecin-Chef de Région
MEN*:* Ministère de l'Education Nationale
MICS*:* Multiple Indicator Cluster Survey
MNC*:* Maladies de New Castle
MS : Ministère de la Santé
MST/ SIDA : Maladies sexuellement Transmissibles/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise
OMD : Objectif du Millénaire pour le Développent
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OV : Ovin
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PC : Pêche Continentale
PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PCR : Président de Conseil Rural
PDDS : Plan Départemental de Développement Sanitaire
PDEF: Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PDIS : Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé
PDRH: Projet de Développement des Ressources Humaines
PE: Peste Equine
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PIB : Produit Intérieur Brut
PLCME : Projet de Lutte Contre les Maladies Endémiques
PLD : Plan Local de Développement
PM : Pêche Maritime
PME: Petites et Moyennes Entreprises
PNB : Produit National Brut
PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS : Programme National de Lutte contre le SIDA
PNT: Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement
PO: Plan d'Opérations
PR : Petit Ruminant
Prév : Prévalence
PPR : Peste des Petits Ruminants
PRDS : Plan Régional de Développement Sanitaire
PS : Poste de Santé
PR : Privé
PU : Public
RAC : Réseau d'Appui Communautaire
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S.O.H : Sous Officier d'Hygiène
SR : Santé de la Reproduction
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRADL : Service Régional d'Appui au Développement Local
SSP : Soins de Santé Primaires
T.B.A. : Taux brut d'activité
T.B.S : Taux Brut de Scolarisation
T.C : Taux de chômage
T.O : Taux d'occupation
TPI : Traitement Préventif Intermittent
TPM+: Tuberculose Pulmonaire Positive
T.S.G.S : Technicien Supérieur du Génie Sanitaire
TSP : Technicien Supérieur de Pêche
VAA: Vaccin anti Amaryl
VAC: Vaccination
VAR: Vaccin Anti Rougeoleux
VAT: Vaccin Anti Tétanique

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

La région de Kaolack est située entre 14° 30 et 16° 30 de longitude ouest et 13° 30 et 14° 30 de latitude nord. Elle se trouve ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord. La région s'étend sur 5 357 km^2.

La région se trouve au cœur du bassin arachidier et est limitée au nord et à l'Ouest par la région de Fatick, à l'Est par la nouvelle région de Kaffrine, au Nord-Est par la région de Diourbel et au Sud par la République de Gambie.

Depuis 1984, la région a fait l'objet de nombreux découpages administratifs. Appelé à l'époque région du Sine Saloum, elle regroupait les actuelles régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack. La réforme administrative de juillet 1984 l'a scindée en deux entités territoriales, donnant naissance aux régions de Fatick et Kaolack. Le décret n°2008-1025 du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial des régions, l'a une nouvelle fois subdivisée en deux : la région de Kaolack comprenant les départements de Kaolack, Nioro du Rip et Guinguinéo et celle de Kaffrine qui emporte les ex départements de Koungheul et de Kaffrine. Les départements de Kaolack et Nioro restent inchangés ; par contre, le département de Guinguinéo qui est une nouvelle création, a été amputé de la région de Fatick.

(1) Situation éco - géographique

De type soudano-sahélien, le climat de la région se caractérise par des températures moyennes élevées d'avril à juillet (15-18°C à 35-40°C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre).

Les précipitations se situent en moyenne entre 800 et 900 mm par an.

Le relief de la région est globalement plat.

Le réseau hydrographique est composé d'eaux de surface : le fleuve Saloum et les deux affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong) et des eaux souterraines.

Elle présente trois types de sols : les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée, comprenant une savane arbustive, au nord, une savane au faciès boisé, vers le sud et le sud-est.

La faune est composée : d'animaux sauvages à plumes (terrestres et aquatiques) et à poils.

La zone éco – géographique se subdivise en deux sous – zones.

- la sous-zone du Vieux Bassin Arachidier, couvrant les trois quarts (3/4) du département de Kaolack. Elle concentre plus de deux tiers (2/3) de la population régionale et cinq (06) forêts classées sur 10. Une longue pratique de mono culture de l'arachide, l'avancée des tannes et la production de charbon ont contribué à la destruction des ressources végétales et à la pauvreté des sols.
- La sous - zone de polyculture, regroupant tout le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Elle possède quatre (04) forêts classées. Plusieurs variétés y sont cultivées et constitue des zones de pâturages pour le bétail.

(2) Caractéristiques socioculturelles

Selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2002), l'Islam est la principale religion (97,8%). Les autres religions pratiquées dans la région sont le christianisme (1,8%) et l'animisme.

Les langues les plus parlées dans la région sont le wolof (60%), le Pulaar (20%) et le Serrer (10%).

(3) Situation socio-économique

❖ ***Activités agricoles***

Elles occupent 75 % de la population et s'adonnent aux cultures : de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil souna, du sorgho, du maïs, du sésame, du riz, du fonio et des cultures maraîchères. Les cultures industrielles ou de rente sont dominées par l'arachide, malgré les difficultés de la filière.

❖ ***Activités pastorales***

L'élevage, encore extensif, est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. Cependant, les embouches bovine, ovine et l'aviculture se développent.

❖ ***Pêche***

Deux types de pêche sont pratiqués dans la région: la pêche maritime et la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons par an. L'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions. Quant à la pêche continentale, pratiquée dans les bolong et mares de la région, elle a une production négligeable.

❖ ***Exploitation forestière***

Les exploitants forestiers produisent du charbon de bois, du bois de chauffe et divers produits de cueillette, comme le pain de singe.

❖ ***Activités industrielles***

Le tissu industriel de la région est peu dense, mais satisfaisant par rapport aux autres régions. Il comprend la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue aujourd'hui SUNEOR, produisant de l'huile végétale ainsi que la NOVASEN créée en 1989, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Le tissu industriel s'est, cependant, fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale, sont fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises. La SOTEXKA qui a trouvé un repreneur est en voie de réouverture sous le nom de DOMITEXKA-SALOUM (Domaine Industriel et Textile de Kaolack-Saloum)

L'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA) produisant des savons sont fermées.

❖ ***Activités artisanales***

L'artisanat est très développé dans la région. Il existe une Chambre de Métiers où la plus part des artisans sont inscrits.

La fabrication de chaussures se fait à partir des peaux traitées localement ou de produits synthétiques importés.

Il existe un village artisanal à Kaolack où s'exercent différents métiers des métaux

précieux, du bois, des textiles (teinture) et des peaux.

Dans le monde rural, c'est la poterie avec la production de canaris dans les zones à sols argileux le long du Saloum.

La vannerie et le tissage avec la fabrication de paniers et de cordages existent aussi dans la région.

Les trois types d'artisanat (de production, d'art et de service) coexistent et des artisans sont inscrits à la Chambre de métiers de la région.

❖ ***Activités commerciales***

Le commerce est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie régionale. Ce dynamisme date de la colonisation et est lié à la culture de l'arachide.

La situation de carrefour de la région avec un réseau routier partant vers toutes les régions du pays, un chemin de fer dense jusqu'à une période récente (dans le département de Guinguinéo) et un port avaient fait de Kaolack un centre de collecte (arachide) et de redistribution.

Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entrée en force des clients maliens qui viennent se ravitailler en denrée et surtout en sel dans les ports de Kaolack et Diorhane. Autrement dit, le commerce extérieur est florissant avec l'appui de ces ports qui sont chargés de commercialiser le sel vers l'extérieur notamment au Congo et en Côte d'Ivoire.

❖ ***Transports***

Le réseau routier long de 1677 km, est relativement dense et donne à la région une assez grande accessibilité. Le transport ferroviaire dont le réseau n'est pas très important s'étend sur quelques km, entre Guinguinéo et la frontière avec Kaffrine, quant au transport maritime, en déclin, il est basé sur Diorhane et Lyndiane, les deux annexes du port de Kaolack.

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

1.1 Introduction

Ce chapitre présente les indicateurs sur les caractéristiques d'ensemble et sur la structure par âge et sexe de la population de la région en 2012. Les données démographiques proviennent des enquêtes et projections réalisées par l'ANSD avec l'appui des autres partenaires.

1.2 Caractéristiques d'ensemble

La population de la région de Kaolack est estimée en 2012 à 840 640 habitants, les femmes y sont majoritaires avec 51,2 %. La population de la région de Kaolack est inégalement répartie. En effet, le département de Kaolack, abritant la capitale régionale, est le plus peuplé (50,3% de la population) suivi du département de Nioro (36,6%) et de celui Guinguinéo (13,1%).

L'autre fait marquant est que la population est essentiellement rurale avec 68,3% de la population régionale contre 31,7 % en milieu urbain dont près de la moitié vivent dans la commune de Kaolack.

Tableau 1: Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2012

	Effectif	Effectif en %
Guinguinéo	**110 058**	13,1
Kaolack	**422 529**	50,3
Nioro	**308 053**	36,6
Région	**840 640**	**100**
Urbain	266 483	31,7
Rural	574 157	68,3
Région	**840 640**	**100**

Source : ANSD

1.2 Densité de la population

La densité de la région de Kaolack est estimée à 157 habitants au kilomètre carré. Le département de Kaolack abritant la capitale régionale connaît la plus forte concentration de la population (362 hts/km^2) et celui de Guinguinéo la plus faible (58 hts/km^2).

Tableau 2: Répartition de la population selon la densité et le département en 2012

Département	Superficie	Population	Densité
Guinguinéo	1 889	**110 058**	58
Kaolack	2 302	**422 529**	362
Nioro	1 166	**308 053**	134
Région	5 357	**840 640**	157

Source : ANSD

1.3 Structure par âge et sexe

1.3.1. Structure par sexe

Les femmes avec 51,2 % de la population sont plus nombreuses que les hommes (48,5% dans la région de Kaolack). La prédominance des femmes est plus importante dans le département de Kaolack (51,5%) et moins importante dans celui de Guinguinéo avec 50,4%.

Tableau 3: Répartition de la population de la région de Kaolack par âge et par sexe en 2012

Département	Homme	Femme	Total
Guinguinéo	**54 564**	**55 494**	**110 058**
Kaolack	**205 009**	**217 520**	**422 529**
Nioro	**150 931**	**157 122**	**308 053**
Région	410 504	430 136	**840 640**

Source : ANSD

1.3.2. Structure par âge

La structure par âge montre que la population de la région est très jeune. En effet, les moins de 21 ans représentent 61,2% de la population totale alors que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 5,2% de la population avec une prédominance des hommes représentant 50,5%. Chez ces moins de 20 ans il y a presque égalité de genre avec 50,3 de filles contre 49,7% de garçons.

Tableau 4: Répartition de la population régionale par âge et par sexe en 2012

Tranche d'Ages	Homme	Femme	Total
0 à 4 ans	70 892	71 489	142 380
5 à 9 ans	72 110	71 419	143 529
10 à 14 ans	56 605	55 400	112 006
15 à 19 ans	48 332	51 905	100 237
20 à 24 ans	33 808	35 328	69 136
25 à 29 ans	26 608	32 619	59 226
30 à 34 ans	21 057	25 227	46 285
35 à 39 ans	16 402	19 046	35 448
40 à 44 ans	14 637	16 396	31 033
45 à 49 ans	10 640	11 384	22 025
50 à 54 ans	10 335	11 708	22 043
55 à 59 ans	7 035	6 664	13 699
60 à 64 ans	7 428	8 104	15 532
65 à 69 ans	5 217	4 303	9 520
70 à 74 ans	4 330	4 760	9 089
75 à 79 ans	2 487	1 882	4 368
80 et +	2 582	2 501	5 083
	410 504	430 136	840640

Source : ANSD

Tableau 5: Répartition de la population régionale par groupes d'âge spéciaux et par sexe en 2012

Ages	Homme	Femme	Total
0 ans	13 533	14 111	27 644
0 - 2 ans	27 373	28 172	55 544
0 - 5 ans	70 893	71 488	142 381
3 - 5 ans	29 331	29 117	58 448
6 - 11 ans	69 733	68 802	138 536
7 - 12 ans	66 550	65 299	131 849
12 - 15 ans	32 297	31 852	64 149
15 - 17 ans	20 609	21 797	42 407
15 - 49 ans	169 439	189 668	359 107
60 et + ans	22 041	21 552	43 593

Source : ANSD

1.3.3. Pyramide des âges

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2012

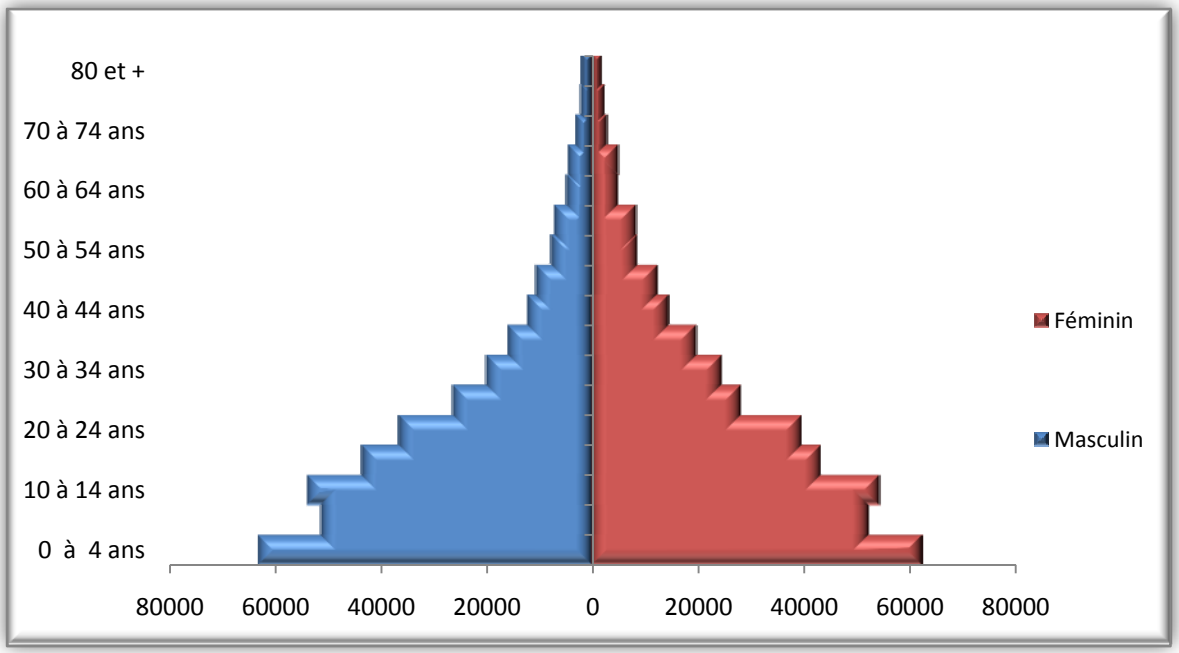

Source : ANSD

1.3.4. Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack

Le département de Kaolack qui représente 50,3% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, 9 Communautés Rurales et 4 communes. La commune de Kaolack représente 47,3% de la population départementale et 87,5% de celle des communes. La Communauté Rurale (CR) de Ndiafatte est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 28 608 habitants, suivie de celle de Latmingué avec 24 828 habitants

Le nouveau département de Guinguinéo abrite 13,1% de la population régionale. Il est composé de 2 arrondissements, de 8 Communautés Rurales et d'une seule commune qui regroupe 13,9% de la population départementale. La Communauté Rurale de Mboss est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département (16 090 habitants), suivie de celles de Mbadakhoune (15 433 habitants).

Le département de Nioro, qui représente 36,6% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, 11 Communautés Rurales et 2 communes avec la nouvelle création qu'est Keur Madiabel. La Communauté Rurale de Paoskoto est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département, voire régionale (45 977 habitants), suivie de celles de Médina Sabakh (33 713 habitants) et de Wack Ngouna (29 951 habitants).

La région compte environ 1216 villages officiels ainsi répartis : 546 pour le département de Nioro, 485 pour celui de Kaolack et 185 pour celui de Guinguinéo.

Tableau 6: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe et par collectivité en 2012

NOM LOCALITE	HOMME	FEMME	POPULATION
DEPT. GUINGUINEO	**54 564**	**55 494**	**110 058**
COMMUNES	6 938	8 309	15 247
Commune de GUINGUINEO	**6 938**	**8 309**	**15 247**
ARD MBADAKHOUNE	22 788	22 304	45 092
CR KHELCOM BIRAME	4 063	3 872	7 935
CR MBADAKHOUNE	8 344	7 979	16 323
CR NDIAGO	4 960	5 057	10 017
CR NGATHIE NAOUDE	5 421	5 397	10 818
ARD NGUELOU	24 837	24 881	49 718
CR GAGNIK	5 936	5 961	11 897
CR NGUELOU	3 008	2 920	5 928
CR MBOSS	8 471	8 524	16 995
CR OUROUR	7 423	7 475	14 898

Source : ANSD/projection de la population 2008/2015

Tableau 7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe et par collectivité en 2012

NOM LOCALITE	HOMME	FEMME	POPULATION
DEPT. KAOLACK	**205 009**	**217 520**	**422 529**
COMMUNES	**108 572**	**119 509**	**228 081**
Commune GANDIAYE	**5 255**	**5 649**	**10 904**
Commune KAHONE	**3 317**	**3 481**	**6 798**
Commune KAOLACK	**94 743**	**104 798**	**199 541**
Commune NDOFFANE	**5 257**	**5 582**	**10 839**
ARD. KOUMBAL	34 256	35 127	69 383
CR KEUR BAKA	10 390	10 895	21 285
CR LATMINGUE	13 068	13 157	26 225

CR THIARE	10 798	11 075	21 873
ARD. NDIEDIENG	39 606	39 973	79 579
CR KEUR SOCE	12 096	12 134	24 230
CR NDIAFATTE	15 015	15 202	30 217
CR NDIEDIENG	12 495	12 638	25 133
ARD. SIBASSOR	22 574	22 911	45 485
CR DYA	10 155	10 584	20 739
CR NDIEBEL	5 513	5 614	11 127
CR THIOMBY	6 906	6 713	13 619

Source : ANSD/projection de la population 2008/2015

Tableau 8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe et par collectivité en 2012

NOM LOCALITE	HOMME	FEMME	POPULATION
DEPT.NIORO	**150 931**	**157 122**	**308 053**
COMMUNES	10 983	11 913	22 896
Commune NIORO	**7 519**	**8 199**	**15 718**
Commune de KEUR MADIABEL	**3 463**	**3 713**	**7 176**
ARD. MEDINA SABAKH	36 718	39 227	75 945
CR KAYEMOR	9 823	10 668	20 491
CR MEDINA SABAKH	17 326	18 282	35 608
CR NGAYENE	9 569	10 277	19 846
ARD. PAOS KOTO	60 883	62 803	123 686
CR GAINTHE KAYE	12 528	12 449	24 977
CR PAOS KOTO	23 507	25 054	48 561
CR PROKHANE	13 464	13 658	27 122
CR TAIBA NIASSENE	11 383	11 642	23 025
ARD. WACK NGOUNA	42 347	43 180	85 527
CR KEUR MABA DIAKHOU	13 011	12 893	25 904
CR KEUR MADONGO (EX K, MADIABEL)	**3 458**	**3 575**	**7 033**
CR NDRAME ESCALE	10 298	10 657	20 955
CR WACK NGOUNA	15 580	16 055	31 635

Source : ANSD/projection de la population 2008/2015

Tableau 9: Quelques indicateurs

	Indicateurs	Région de Kaolack	Sénégal
ANSD REGION DE KAOLACK	Population estimée (2012)	840640	13 205 617
	Superficie (km2)	5 557	196 712
	Taux d'urbanisation en % (en 2011)	29,8	47,5

	Taux d'accroissement naturel % (entre 2002 et 2006)	2,92	2,4
	Densité (Nombre d'habitants / km2) en 2012	143	54
	Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans)	17,8	18,7
	Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans)	22,5	20,9
	Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans)	18,7	19,6
	Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans)	26,3	28,1
	Adolescentes mères (15-19 ans) en %	25,5	18,9
	Nombre moyen d'enfants par femme	6	5
	Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	56	47
	Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	44	26
	Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	98	72
	Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS-MICS, 2010/11)	1,1	0,7
	Taux d'analphabétisme en %	33,8	40,9
	Taux d'analphabétisme des hommes en %	36,9	31,7
	Taux d'analphabétisme des femmes en %	56,3	49,7

Source : ANSD

1.4 Conclusion

La structure par âge montre que la population de la région est très jeune car les moins de 21 ans représentent 61,2% de la population totale. Il y a également la prédominance des femmes qui représentent 51,2 % de la population.

La densité de la région de Kaolack, estimée à 157 habitants au kilomètre carré montre que l'habitation de la région est très disparate.

CHAPITRE 2 : METEOROLOGIE

2.1 Introduction

Le climat de la région de Kaolack est de type soudano-sahélo, marqué par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre).

Ce climat façonné par les vents, l'humidité et la pluviométrie sera traité dans ce chapitre mais au niveau régional, contrairement aux années précédentes où les données étaient désagrégées jusqu'au niveau départemental.

2.2. Les températures

La région de Kaolack, réputée être une zone où la canicule est la plus rudement ressentie n'a pas rompu à la tâche en affichant une température moyenne maximum de 37° en 2011 contre 36.5° en 2010. Les moyennes des températures maximum les plus faibles sont observées entre 2008 et 2009 et en 2010, la canicule reprend son droit en se positionnant au-delà des 36°.

Par contre, la moyenne annuelle en minimum a atteint une baisse d'environ un à deux degré par rapport aux deux dernières années. A ce niveau, la région n'envie pas les autres régions du Sénégal car la température oscille entre 21 et 23 degrés.

Toutefois, il faut reconnaître qu'il y a des pointes de chaleur aux mois de mars et mai avec respectivement 46,5° et 45,5°. Cela constitue un paradoxe pour le mois de mars car généralement ce mois n'est pas très chaud. Quant au mois de mai la situation est plus ou moins normale contrairement à l'année passée où on a enregistré une baisse spectaculaire de température au mois de mai (généralement le mois le plus chaud) affichant 28,3°, soit une baisse 12,1° par rapport à la même période de l'année précédente.

Graphique 2: Evolution de la température régionale de 2001 à 2011

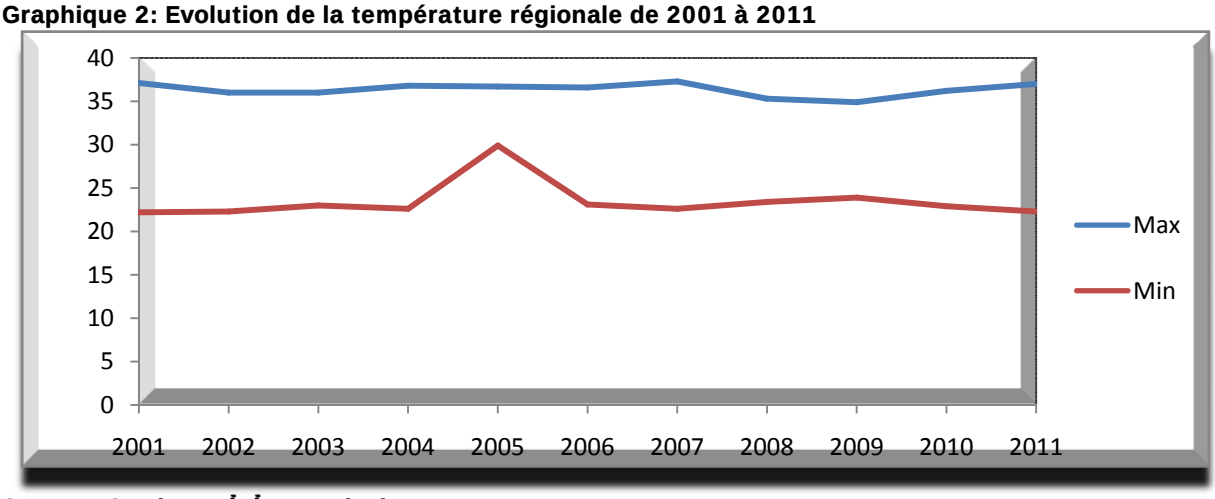

Source : Station Météo –Kaolack

Tableau 10: Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack 2001/2011

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Max	37.1°	36.0°	36.0°	36.8°	36.7°	36.6°	37.3°	35.3°	34.9°	36.2°	37.0°
Min	22.2°	22.3°	23.0°	22.6°	29.9°	23.1°	22.6°	23.4°	23.9°	22.9°	22.3°

Source : Station Météo –Kaolack

Tableau 11: Température à la station régionale de Kaolack entre 2009 et 2011

MOIS	Température Minimum & Maximum	2009	2010	2011
JANVIER	Minimum	12.0°	15.4 °	14.2°
	Maximum	34.4°	39.4°	39.9°
FEVRIER	Minimum	14.8°	17.8°	15.3°
	Maximum	41.5°	43.3°	41.5°
MARS	Minimum	16.3°	20.2°	17.7°
	Maximum	46.5°	44.5°	44.0°
AVRIL	Minimum	18.5°	19.3°	20.5°
	Maximum	44.8°	44.4°	43.4°
MAI	Minimum	19.5°	21.0°	19.5°
	Maximum	45.4°	46.0°	44.4°
JUIN	Minimum	22.0°	21.8°	22.5°

	Maximum	43.3°	40.2°	42.8°
JUILLET	Minimum	22.0°	21.4°	21.7°
	Maximum	38.0°	38.4°	40.2°
AOUT	Minimum	21.5°	22.0°	22.0°
	Maximum	35.5°	36.6°	37.2°
SEPTEMBRE	Minimum	21.5°	22.4°	21.8°
	Maximum	37.4°	36.5°	36.5°
OCTOBRE	Minimum	20.0°	20.8°	22.3°
	Maximum	39.6°	38.0°	40.8°
NOVEMBRE	Minimum	17.3°	18.6°	18.7°
	Maximum	39.7°	39.2°	40.6°
DECEMBRE	Minimum	14.0°	17.2°	15.1°
	Maximum	39.6°	39.3°	39.0°

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique 3: Niveau de la température moyenne selon le mois en 2011

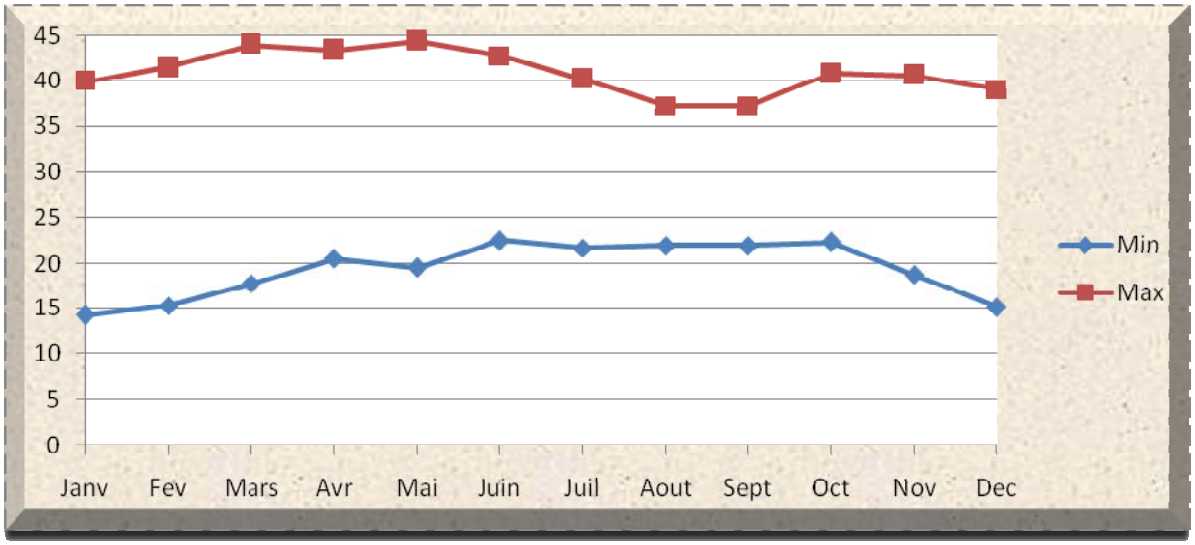

Source : Station Météo –Kaolack

2.3. Les vents

La région de Kaolack est balayée par Le harmattan, vent chaud et sec et la mousson qui sont les, vents porteurs de pluie. Comme d'habitude, la direction constante des vents de juin en octobre est orientée vers le secteur Ouest. La direction des vents du secteur Nord se porte sur les premiers et derniers trimestres.

Tableau 12: Direction des vents dominants à la station régionale de Kaolack en 2009, 2010 et 2011

Mois	2009	2010	2011
JANVIER	04.0°	360°	360°
FEVRIER	360°	360°	360°
MARS	360°	360°	360°
AVRIL	360°	320°	360°
MAI	280°	280°	360°
JUIN	280°	280°	280°
JUILLET	280°	280°	280°
AOUT	280°	280°	280°
SEPTEMBRE	280°	180°	280°
OCTOBRE	280°	280°	280°
NOVEMBRE	280°	360°	360°
DECEMBRE	360°	360°	360°

Source : Station Météo –Kaolack

2.4 L'humidité

La quantité d'eau que contient une masse d'air est appelée l'humidité. Les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2011 sont localisés en hivernage c'est-à-dire les mois de juin à octobre. Selon les normes, le taux d'humidité est normal s'il est compris entre 80% et 100%. Il est déficitaire s'il est inférieur à 80% et excédentaire s'il est supérieur à 120%. Fort de ce constat, seuls les mois de d'aout et de septembre ont accusé une humidité normale.

Tableau 13: Niveau de l'humidité moyenne selon le mois en 2011

	Minimum (%)	Maximum (%)	Moyenne (%)
Janvier	28	63	45,5
Février	20	53	36,5
Mars	18	63	40,5
Avril	24	72	48
Mai	35	86	60,5
Juin	51	93	72
Juillet	60	94	77
Août	66	97	81,5
Septembre	66	97	81,5
Octobre	51	92	71,5
Novembre	26	76	51
Décembre	30	62	46

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique 4: Niveau moyen de l'humidité selon le mois en 2011

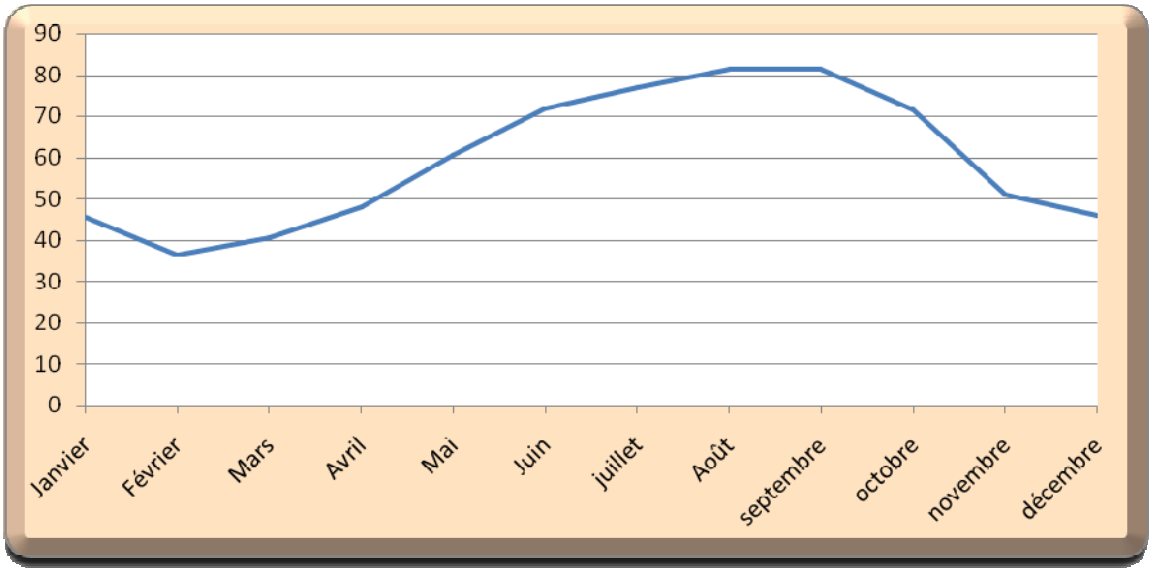

Source : Station Météo –Kaolack

2.5. L'évaporation et l'insolation

L'évaporation moyenne a atteint un niveau maximum record de 269 mm en 2011 au mois de février. Généralement c'est au cours de l'hivernage où le niveau d'évaporation diminue, descendant même sous la barre des 100 mm.

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil se situe entre 200 et un peu plus de 300 heures de 2009 à 2011. Rarement le nombre d'heures de soleil n'a atteint moins de 200. C'est seulement aux mois de décembre et janvier respectivement de 2010 et 2011 que cela a été le cas.

Le soleil est l'une des richesses de la région de Kaolack pour le tourisme et les énergies nouvelles et renouvelables.

Graphique 5: Evolution d'évaporations en 2009, 2010 et 2011

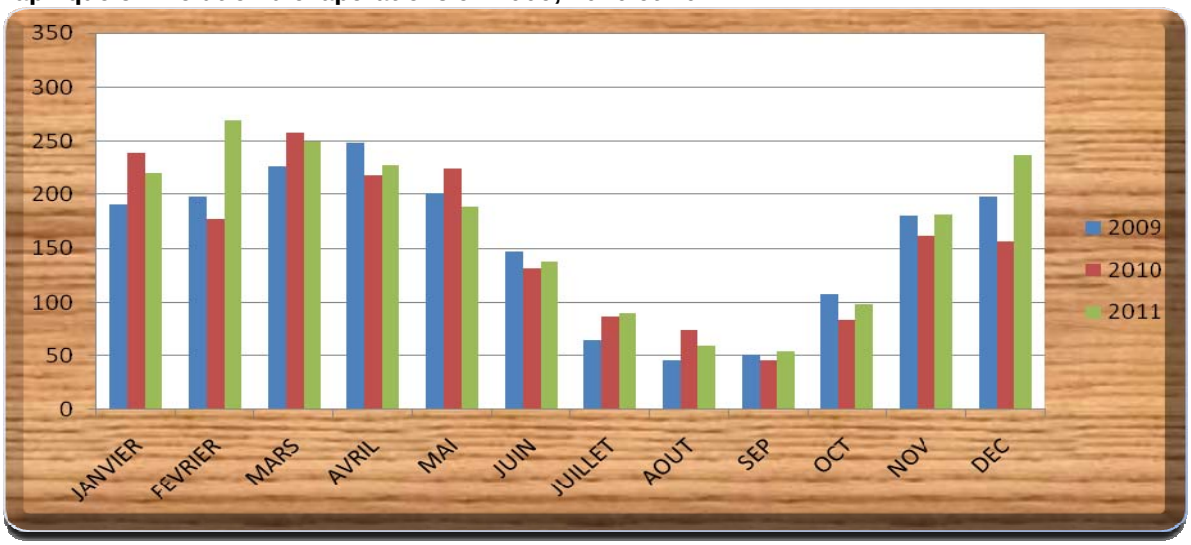

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique 6: **Evolution d'insolations en 2009, 2010 et 2011**

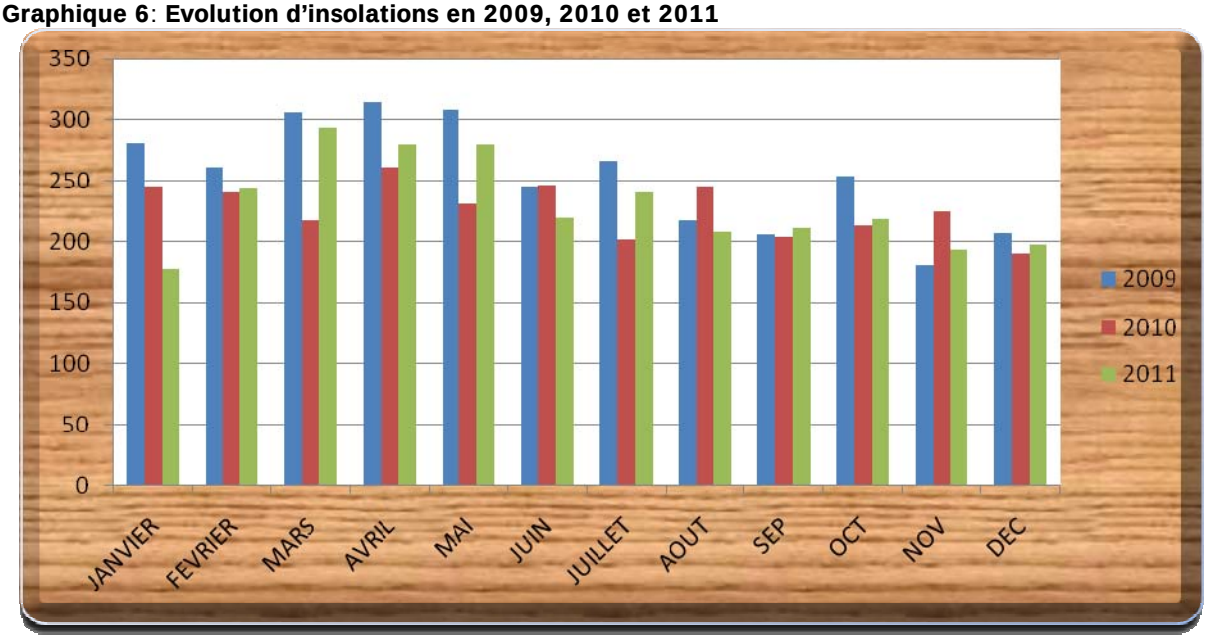

Source : Station Météo –Kaolack

Tableau 14: Evolution des niveaux d'insolation et d'évaporation en 2008/2011

	EVAPORATION (en mm)			INSOLATION (en heure)		
	2009	**2010**	**2011**	**2009**	**2010**	**2011**
JANVIER	191	239	220	281	246	177
FEVRIER	198	177	269	261	240	243
MARS	227	258	250	306	218	293
AVRIL	249	218	228	315	261	280
MAI	201	225	188	308	231	280
JUIN	147	131	138	244	247	220
JUILLET	64	87	90	266	202	240
AOUT	46	74	59	218	246	208
SEP	51	45	54	206	204	211
OCT	108	84	98	254	213	219
NOV	180	162	181	181	225	194
DEC	198	156	237	207	191	198

Source : Station Météo –Kaolack

2.6 Conclusion

Le Service Régional de la météorologie malgré ses moyens limités tant du point de vue du matériel qu'humain, se bat à chaque fois que nécessaire à répondre aux différentes sollicitations en la matière.

Fort de cela, on peut dire qu'en 2011 la moyenne de la température a légèrement augmenté par rapport à 2010 et que le mois de mai qui est généralement chaud a repris sa température habituelle qui avait baissé considérablement en 2010.

CHAPITRE 3 : AGRICULTURE

3.1 Introduction

L'agriculture demeure au Sénégal la principale activité économique en milieu rural. En effet, elle occupe plus de 65% de la population active. Son développement s'oppose à plusieurs problèmes d'ordres structurels et conjoncturels. En 2008, l'Etat du Sénégal à travers la Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), s'est fixé comme l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire par la relance de la production agricole. Cette volonté politique se manifeste par l'adoption en 2010 du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

L'Etat a entrepris depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, de diversification et d'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

Le présent chapitre fait l'état :

- de la préparation de la campagne 2012/2013 ;
- du déroulement de la campagne de production agricole ;
- de la commercialisation de l'arachide.

3.2 Préparation de la campagne 2012/2013

Pour garantir le bon déroulement de la campagne agricole, les autorités administratives ont mis en place un important dispositif institutionnel. A ce titre, le gouverneur a installé un comité régional de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants, du matériel agricole et de la commercialisation pour la campagne agricole. Des comités départementaux et locaux sont également installés respectivement par les préfets et les sous-préfets.

Ces comités suivent et coordonnent la réception et la cession des intrants et du matériel agricole, veillent sur leur sécurité et leur qualité et rendent compte chaque semaine au Ministre de l'Agriculture de l'état d'avancement des opérations.

A ce titre, Il est mis à la disposition du milieu rural des semences et des fertilisants pour la campagne agricole 2012/2013.

3.2.1. Mise en place des semences

L'Etat, grâce à sa politique de subvention, a rendu accessibles les semences dont la distribution a été bien assurée par les comités mis en place. Ces comités ont vendu aux paysans 7 505 tonnes d'arachide en coque et 680,5 tonnes de céréales. Plus de 49% des semences d'arachides ont été achetés dans le département de Nioro et les 52% de celle des céréales.

Tableau 15: Situation des semences de la campagne 2012/2013

	Arachide coques (T)			**Maïs local (T)**			**Maïs Hybride (T)**		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	2440	2 438,6	2 438,6	106	106	106	25	25	25
Nioro	3712	3711,7	3711,7	236	236	236	85	85	85
Guinguinéo	1355	1355	1355	40	40	40			
Total	7507	7 505,1	7 505,1	382	382	382	110	110	110

Source : DRDR Kaolack

Les 40,1 tonnes de semences distribuées concernant le sorgho est de deux natures : le sorgho local et le sorgho hybride. Le sorgho local représente presque la totalité des semences vendues

Tableau 16: Situation des semences de la campagne 2012/2013 (suite)

	Sorgho local (T)			**Sorgho hybride (T)**		
	Prév	Reçu	Vendu	Prév	Reçu	Vendu
Kaolack	17	13	13	10	1,8	0,1
Nioro	20	20	20	10	0	0
Guinguinéo	13	13	13			
Total	50	46	46	20	1,8	0,1

Source : DRDR Kaolack

Le riz, peu cultivé dans la région n'a pas reçu de semence pour la campagne 2012/2013. Par contre, les semences de niébé vendues sont au total de 141 tonnes. En ce qui concerne le sésame, culture en gestation dans la région, environ plus de 2 tonnes de semence a été distribuées cette année.

Tableau 17: Situation des semences de la campagne 2012/2013 (suite)

	Riz (T)			Niébé (T)			Sésame (T)		
	Prév	Reçu	Vendu	Prév	Reçu	Vendu	Prév	Reçu	Vendu
Kaolack	3	3	0	85	85	85	3	3	1,6
Nioro	6	6	0	45	16	16	4	4	0,04
Guinguineo	1	1	0	40	39,8	39,8			
Total	10	10	0	170	141	140,8	7	7	1,6

Source : DRDR Kaolack

3.2.2. Mise en place des fertilisants

Les fertilisants permettent d'améliorer la structure du sol, d'augmenter la capacité du complexe argilo-humique à stocker les éléments nutritifs.

La distribution des fertilisants obéit aux mêmes règles que celle des céréales. Ces fertilisants aident les sols à retrouver leur fertilité d'antan, favorable à un meilleur rendement de la production agricole. Sur les 4 types d'engrais sélectionnés, 7 650 tonnes ont été prévues. Pour des mesures de sécurité, 8 135 tonnes ont été réceptionnées par les comités de gestion, soit 435 tonnes de plus que prévues. Au final, après consommation, il reste un stock de 417 tonnes.

Tableau 18: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2012/2013

Dpt	6.20.10 (T)			15.10.10 (T)			15.15.15 (T)		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	1 343	1 343	1 343	530	530	530	500	495	495
Nioro	2 072	2 056	2 056	594	591	591	3 150	3 185	3 185
Guinguinéo	955	840	840	195	192	192	50	50	50
Région	4 370	4 239	4 239	1 319	1 313	1 313	3 700	3 730	3 730

Source : DRDR Kaolack

Tableau 19: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2012/2013 (suite)

Dpt	Urée		
	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	500	495	495
Nioro	1700	1696	1696
Guinguinéo	300	300	300
Région	2500	2491	291

Source : DRDR Kaolack

3.3 La météorologie

Les données sur la pluviométrie sont obtenues grâce aux installations de la Station Météorologique et celles de la DRDR disséminées à travers différentes localités de la région et qui pouvaient renseigner de manière assez exhaustive sur les niveaux de pluviométrie à travers les différentes localités. .

La pluviométrie a connu globalement une hausse par rapport à la campagne 2010/2011. C'est dans la zone de Prokhane où la hausse est plus accentuée avec plus 691 mm de plus que l'année dernière (soit une hausse de plus de 200%).

Cependant, il faut noter que certaines zones sont plus arrosées que les autres. Ce sont les cas de Médina Sabakh. Ndiebel et Gagnick avec respectivement des hauteurs de pluies de 1 340mm, 1 211 mm et 1 120 mm. D'ailleurs de tous les temps, la zone du Ndiebel fait partie de celle la plus pluvieuse par saison. Par contre, les zones de Gandiaye (département de Kaolack), Ngélou et Mboss (département de Guiguinéo) sont les moins pluvieuses avec respectivement 592 mm, 694 et 703 mm.

Tableau 20: Evolution de la pluviométrie des années 2012/2013

	Cumul 2012		Cumul 2011		Ecart	
Stations	Qté	Nj	Qté	Nj	Qté	Nj
Kaolack DRDR	788,8	50	285,0	21	503,8	30
Kaolack Météo	866,9	68	333,7	22	533,2	46
Gandiaye	592,4	57	364,4	16	228,0	41
NDoffane	968,6	60	472,7	22	495,9	38
NDiédieng	719,9	57	404,0	22	315,9	35
Ndiaffate	918,5	55	405,0	26	513,5	30
Latmingué	777,9	50	471,5	17	306,4	33
Keur Socé	810,6	51	511,8	19	298,8	32
Thiaré	1 062,10	55	405,0	17	657,1	38
Ndiébel	1 210,70	42	629,4	43	581,3	-1
Nioro Météo	899,4	48	462,3	26	437,1	22
Nioro SDDR	892,7	58	452,6	28	440,1	30
Médina Sabakh	1 339,40	56	433,9	23	905,5	33
Paoscoto	741,1	65	401,9	29	339,2	36
Wack Ngouna	908,4	56	419	27	489,4	29
Prokhane	1 019,00	59	327,7	25	691,3	34
Keur Madiabel	894,1	50	447,2	25	446,9	25
Taïba Niassène	1 139,00	65	355,4	25	783,6	40
Kaymor	977,7	65	531,4	26	446,3	39
Saboya	1 045,50	57	401,2	24	644,3	33
Guinguinéo	980	55	488,8	25	491,2	30
Nguélou	694,1	35	494,4	23	199,7	12
MBoss	702,6	56	391,3	20	311,3	36
Ourour	1 045,30	49	439,8	22	605,5	27
Gagnick	1 119,60	54	500,3	22	619,3	32
Ngathie Naoudé	821,0	54	309,7	25	511,3	29

Source : DRDR Kaolack

3.4 Déroulement de la campagne agricole 2012/2013

3.4.1. Campagne agricole 2011/2012

La culture céréalière concerne essentiellement le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Le département de Nioro est le principal producteur de mil et de maïs dans la région. En effet, sur une superficie totale de 141 498 ha et de 20 358 ha consacrée respectivement à la culture du mil et du maïs dans la région, il renferme respectivement 63 405 ha (soit 45% des surfaces consacrées à cette culture) et 13 716 ha (soit plus de la moitié des surfaces cultivées) avec un rendement nettement plus élevé que dans les deux autres départements de la région (Guinguinéo et Kaolack). Cependant, la culture du riz est le monopole du département de Kaolack. En effet, plus des quatre cinquièmes de la production régionale de cette culture y proviennent avec un rendement de 1 750 kg/ha. En ce qui concerne le sorgho, c'est le département de Kaolack qui prend également le devant fournissant ainsi les trois cinquièmes de la production suivi de Nioro et de Guinguinéo**.**

Tableau 21: Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2012/2013

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Mil	SUP (Ha)	22 387	42 930	48 039	113 356
	RDT (Kg/Ha)	1 002	1 001	921	967
	PROD (T)	22 432	42 973	44 244	109 649
Sorgho	SUP (Ha)	254	6 122	2 331	8 707
	RDT (Kg/Ha)	814	815	985	860
	PROD (T)	207	4 989	2 296	7 492
Mais	SUP (Ha)	623	10 027	17 804	28 454
	RDT (Kg/Ha)	577	1 158	1 797	1 545
	PROD (T)	359	11 611	31 994	43 965
Riz	SUP (Ha)		29	303	332
	RDT (Kg/Ha)		1 500	1 762	1 739
	PROD (T)		44	534	577

Source : DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

Concernant les cultures industrielles, le département de Nioro s'est encore distingué en produisant près de la moitié de la production arachidière, la totalité de celle du coton et plus de la moitié de celle du manioc de la région. Il est également le deuxième producteur de pastèque derrière le département de Kaolack qui fournit à elle seule plus de la moitié de la production de cette culture**.**

Tableau 22: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2012/2013

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Arachide huilerie	SUP (Ha)	22 935	30 315	54 031	107 281
	RDT (Kg/Ha)	1 023	868	1 200	1 068
	PROD (T)	23 463	26 313	64 837	114 613
Coton	SUP (Ha)			273	273
	RDT (Kg/Ha)			852	852
	PROD (T)			232	232
Manioc	SUP (Ha)	357	176	301	834
	RDT (Kg/Ha)	5 750	9 000	20 000	11 579
	PROD (T)	2 053	1 584	6 020	9 657
Pastèque	SUP (Ha)	465	1 017	581	2 063
	RDT (Kg/Ha)	13 800	22 500	22 000	20 399
	PROD (T)	6 413	22 892	12 775	42 081

Source : DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

Dans la culture du bissap, le département de Guinguinéo se distingue avec plus de la moitié de la production régionale. Par contre la totalité de la production de tomate (2 342 t) est réalisée par le département de Nioro ainsi que celle d'aubergine (525 t) par le département de Kaolack**.**

Tableau 23: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes en 2012/2013

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Aubergine	SUP (Ha)		35		525
	RDT (Kg/Ha)		15 000		15 000
	PROD (T)		525		525
Tomate	SUP (Ha)			167	167
	RDT (Kg/Ha)			14 000	14 000
	PROD (T)			2 342	2 342
Bissap	SUP (Ha)	111	57	9	177
	RDT (Kg/Ha)	300	500	293	364
	PROD (T)	33	29	3	65
Gombo	SUP (Ha)		97	14	111
	RDT (Kg/Ha)		20 000	20 000	20 000
	PROD (T)		1 938	290	2 228

Source: DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

En ce qui concerne les cultures de patate douce et diakhatou, le département de Nioro, a bien marqué son territoire en monopolisant la totalité des productions régionales.

Le niébé, légumineuse en graine très riche en protéine, est bien présent dans la variété des cultures pratiquées dans la région. Il est cultivé dans les trois départements dont celui de Guinguinéo se distingue avec plus de 50% de la production (987 t).

Tableau 24: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2012/2013

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Sésame	SUP (Ha)		80	576	656
	RDT (Kg/Ha)		750	400	443
	PROD (T)		60	230	291
Niébé	SUP (Ha)	1 540	1 093	95	2 728
	RDT (Kg/Ha)	641	800	700	707
	PROD (T)	987	874	66	1 928
Diakhatou	SUP (Ha)			35	35
	RDT (Kg/Ha)			10 000	10 000
	PROD (T)			350	350
Patate douce	SUP (Ha)			248	248
	RDT (Kg/Ha)			8 500	8 500
	PROD (T)			2 107	2 107

Source: DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

3.4.2 Disponibilité céréalière

L'analyse du tableau montre que la région de Kaolack n'a pas une autonomie céréalière d'un an contrairement aux années précédentes, à cause certainement de la mauvaise pluviométrie enregistrée cette année. Néanmoins, les départements de Nioro et Guinguinéo sont les seuls à couvrir leurs besoins en céréales au courant de la campagne 2012/2013 avec respectivement 14 mois et 11 mois d'autonomie. Le département de Kaolack par contre n'a que 8 mois d'autonomie durant cette campagne. Seul le département de Nioro a une autonomie de plus d'un an.

Tableau 25: Disponibilité céréalière par département en 2012/2013

	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	total
Mil (en tonne)	19 067	36 527	37 607	93 201
Sorgho (en tonne)	176	4 241	1 952	6 368
Mais (en tonne)	306	9 870	27 195	37 370
Riz (en tonne)		26	318	344
Total	19 548	50 663	67 071	137 283
Population 2012	110 058	422 529	308 053	840 639
Besoins	20 361	78 168	56 990	155 518
Taux couvert	96%	65%	118%	88%
Mois autonome	11	8	14	10
Disponibilités en céréales /an/ht (kg)	178	120	218	163

Source : DRDR Kaolack

3.4.3 Multiplication des semences

Par ailleurs, la région doit prévoir pour chaque variété de culture une quantité équivalente de semence pour la campagne (T-1). C'est ce que illustre le tableau n°13 qui montre qu'il a été prévu 2050 T d'arachide (contre, 537 T de mil, 1171 T de maïs entre autres pour la campagne 2012/2013.

Tableau 26: Programme de multiplication de semences 2012-2013

	Sup (ha)	Poids homologué(T)
Arachide	2 049,9	2 112,6
Maïs	1 170,7	1 403,4
Mil	538,7	491,6
Niébé	160,9	38,8
Sésame	6	1,4
sorgho	157,4	142,5
Riz	2,71	2
Total	4 086,4	

Source : DRDR Kaolack

3.5 Commercialisation de l'arachide

Le tableau ci-dessous donne la situation des stocks de graines d'arachide réceptionnées au niveau de la SUNEOR pour la commercialisation de l'année 2013. Cela montre que la SUNEOR reçoit dans ses locaux à Lyndiane plus de 80% du stock réceptionné contre 15% et 4% respectivement de Nioro et Kaolack.

Tableau 27: Réception de la SUNEOR à la date du 05 MAI 2013

Dpt	POIDS NET			% Abattement (C – D)/D X 100
	Départ	Arrivé (C)	Crédité (D)	
Kaolack	808,5	806,3	801,3	0,6
Nioro	2 944,0	2 930,5	2 915,7	0,5
SUNEOR KL	**16 671,1**	**16 414,4**	**16 307,0**	**0,7**
Région	20 423,6	20 151,2	20 024,0	0,6

Source : DRDR Kaolack

En ce qui concerne la NOVASEN, sise dans les locaux du port maritime de Kaolack, on observe la même tendance de réception des graines d'arachide à la différence que la NOVASEN dispose des points de réception au niveau du département de Guinguinéo dont la commercialisation ne fait pas plus de 8 tonnes.

Tableau 28 : Réception de la NOVASEN à la date du 05 MAI 2013

Dpt	POIDS NET			% Abattement (C – D)/D X 100
	Départ	Arrivé (C)	Crédité (D)	
Kaolack	1 477,6	1 466,6	1 347,6	8,8
Nioro	3 013,8	2 971,3	2 767,9	7,3
Guinguinéo	7,3	7,2	7,1	0,7
NOVASEN Kaolack	19 252,0	18 920,9	17 713,7	6,8
Région	23 750,7	23 366,0	21 836,3	7,0

Source : DRDR Kaolack

La commercialisation des graines d'arachide, monopolisée par la SUNEOR et la NOVASEN, a concerné durant la campagne 2012/2013 44 174,3 tonnes dont la NOVASEN a la plus grande part avec 54%. En ce qui concerne la facture payée, la somme globale couvrant les achats des graines d'arachide se chiffre à plus 8 milliards de francs CFA avec évidement la NOVASEN comme en tête des créances.

Tableau 29: Synthèse des Financements à la date du 05 MAI 2013

	Quantité reçue (T)	Facture payée (F CFA)
SUNEOR KL	20 423,6	3 503 643 745
NOVASEN	23 750,7	4 662 699 508
Région	**44 174,3**	**8 166 343 253**

Source : DRDR Kaolack

3.6 Conclusion

Le dispositif institutionnel mis en place par l'administration centrale dans ses différentes instances ont permis un bon déroulement de la campagne agricole 2012/2013.

Cependant, il y a des insuffisances au niveau de la qualité des semences distribuées qui ne sont pas souvent de la bonne qualité. En effet, une part très importante des semences n'est pas certifiée.

Les cultures sont dominées par les céréales qui couvrent près de 52% des superficies cultivées et l'arachide (principale source de revenus monétaires des producteurs) qui se situe à 46% des superficies cultivées. Malheureusement, elles sont assujetties aux aléas climatiques qui font qu'une mauvaise saison constitue une catastrophe pour le monde rural, faute d'une alternative culturale. A ce titre, la région doit pouvoir trouver une solution dans le développement du maraichage qui est certes limité en raison de la qualité de la ressource en eau, mais de bonnes perspectives sont offertes à elle, surtout dans le département de Nioro. En effet, le Baobolong, affluent de la Gambie et ses dérivés ont configuré dans la partie sud du département de Nioro un bassin versant de 173,3 km2 constitué de vallées à vocations multiples : maraîchage, arboriculture, riziculture, productions halieutiques.

CHAPITRE 4 : EDUCATION

4.1 Introduction

Considérée comme l'un des moteurs du développement, l'éducation fait partie des objectifs que les pays souscrits aux OMD se sont fixés afin d'assurer l'éducation pour tous.

A ce titre, l'Etat du Sénégal lui a consacré une part importante de son budget dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour répondre aux objectifs fixés, surtout dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le système éducatif national comprend : l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Education non formelle, l'Education intégratrice, l'enseignement de l'arabe et l'enseignement supérieur.

4.2 Situation de l'inspection d'académie de Kaolack

4.2.1 Enseignement préscolaire

La Petite Enfance est le premier palier du système éducatif sénégalais. Ce sous-secteur reçoit les enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est un ordre d'enseignement qui s'est longtemps limité aux villes et qui a aussi longtemps concerné les couches sociales privilégiées. Aujourd'hui il y a une forte mutation de ce secteur, grâce à l'introduction de la Case des Tout Petits qui prend en compte le milieu rural.

4.2.2 Situation des infrastructures de *l'enseignement préscolaire*

Dans l'ensemble la région de Kaolack compte 112 infrastructures scolaires. Ces derniers sont composés des infrastructures publiques privées et communautaires. Elles sont inégalement réparties dans la région. En effet, la majeure partie des infrastructures sont concentrées à Kaolack soit de 65% et le reste se trouve dans les autres départements. La totalité des infrastructures privées et communautaires sont implantées à Kaolack. En outre, le département de Nioro ne possède pas d'infrastructures communautaires.

Tableau 30: Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2012

	Public	Privé	Communautaire	Total
Kaolack	26	36	11	73
Guinguinéo	12	01	09	22
Nioro	16	01	00	17
Total IA	54	38	20	112

Source : Cubes DPRE 2012

4.2.3 Effectif de l'éducation préscolaire

On remarque un effectif important dans le système éducatif préscolaire dans la région de Kaolack. En 2012, cet effectif est de 7597 dont la plupart des élèves sont dans le privé et le public soit respectivement 46% et 41%. A l'exception du privé et du public, nous notons une prédominance des filles dans les écoles communautaires (55%).

Tableau 31: Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2012

Département	Statut	Genre	Effectif
KAOLACK	PU	Total	1 704
		% fille	51
	PR	Total	2 962
		% fille	55
	Communautaire	Total	621
		% fille	55
GUINGUINEO	PU	Total	567
		% fille	56
	PR	Total	40
		% fille	63
	Communautaire	Total	363
		% fille	53
NIORO	PU	Total	1 199
		% fille	54
	PR	Total	141
		% fille	52
Total IA	PU	Total	3 470
		% fille	53
	PR	Total	3 143
		% fille	55
	Communautaire	Total	984
		% fille	55

Source : Cubes DPRE 2012

4.2.4 Personnel de l'éducation préscolaire

La connaissance de l'effectif du personnel permet d'avoir une idée sur les conditions d'études des enfants. La région compte 355 enseignants dans le préscolaire. Ces derniers se repartissent comme suit : les corps émergents (38%), les Instituteurs (11%), les Instituteurs Adjoints (32%) et le reste des enseignants (19%). Le département de Kaolack regroupe les 55% des enseignants et les deux autres 19%. Les femmes sont majoritaires dans le système (66%).

Tableau 32: Situation du personnel du préscolaire par département selon le sexe et le statut en 2012

Département	Personnel							
	Corps	**VE**	**MC**	**I**	**IA**	**EPS**	**Autres**	**Total IA**
Nioro	H	5	12	1	1	1	6	26
	F	1	24	4	3	0	10	42
	T	6	36	5	4	1	16	68
Kaolack	H	6	11	12	4	2	12	47
	F	7	37	8	36	6	54	148
	T	13	48	20	40	8	66	195
Guinguinéo	H	4	4	1	0	0	15	24
	F	3	7	0	2	0	31	43
	T	7	11	1	2	0	46	67
TOTAL	H	15	27	14	5	3	33	97
	F	11	68	12	41	6	95	233
	T	26	95	26	46	9	128	330

Cubes DPRE 2012

4.3 Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens consacrés.

4.3.1. Recrutement au CI

En 2011, le recrutement au CI était de moins de 70% alors qu'en 2012, il est 92,82. Nous constatons une augmentation 24,55% en espace de 2 ans. Le seul département de Nioro a obtenu moins de 90% de réalisation par rapport aux objectifs fixés ; par contre, il a obtenu le taux le plus élevé chez les filles.

Tableau 33: Situation du recrutement au CI en 2012

Départements	Objectifs planifiés		Objectifs atteints		% Réalisations	
	Total	% fille	Total	% fille	Total	Filles
Guinguinéo	4 170	55	3 856	52	92	88
Kaolack	18 000	50	17 134	45	95	85
Nioro	12 865	50	11 530	51	90	92
IA Kaolack	35 035	51	32 520	48	93	88

Source : IA KAOLACK

4.3.2. Infrastructures de l'enseignement élémentaire

La connaissance de la répartition des infrastructures dans la région de Kaolack permet d'avoir une idée sur les conditions d'études des élèves. En 2012, sur les 4 816 classes de la région nous avons un effectif de 137 658 élèves. Les 58% des élèves se trouvent dans le département de Kaolack qui abrite 41% des écoles de la région.

Ainsi, dans la région les 54% écoles ont au moins 6 classes. On rencontre dans l'IDEN de Nioro, beaucoup plus que dans les autres, les écoles à moins de 3 classes.

Tableau 34: Situation des infrastructures scolaires et des effectifs de l'élémentaire en 2012

IEF	Ecoles	Classes	Effectifs
KL/Commune	76	886	38 978
KL/Département	213	1 514	41 387
Guinguinéo	140	852	18 322
Nioro	268	1 564	38 971
TOTAL IA	697	4 816	137 658

Source : Cubes DPRE 2012

4.3.3 Effectifs de l'enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire dans la région reste dominé par les élèves du public qui représentent 93% de l'ensemble. Ceci permet de dire que depuis 2010, la proportion des élèves dans le privé n'a pas évolué. Ces derniers sont répartis dans seulement 6% des classes de la région. C'est un secteur assez dynamique qui pourrait encore faire davantage si ce n'était la conjoncture économique.

Nous constatons que les filles dans le cycle primaire sont plus nombreuses que les garçons, soit un pourcentage de 52%. Ce dernier est resté le même qu'en 2010.

Tableau 35: Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2012

			Ecoles	Classes	Effectif	% Filles	Ratio effectif /cl
KAOLACK	KLC	PU	50	643	32 334	52	50
		PR	26	243	6 644	48	27
	KLD	PU	206	1 454	40 167	51	28
		PR	7	60	1 220	44	20
	TOTAL	PU	256	2 097	72 501	52	35
		PR	33	303	7 864	47	26
Guinguinéo		PU	136	817	17 716	52	22
		PR	4	35	606	45	17
Nioro		PU	263	1 528	38 302	52	25
		PR	4	20	669	58	33
IA/KL		PU	655	4 442	128 519	52	29
		PR	41	358	9 139	48	26
		Total	696	4 800	137 658	51	29

Source : Cubes DPRE 2012

Tableau 36: Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2012

		Kaolack	Guinguinéo	Nioro	Total IA
Ecoles	C	95	12	12	119
	HC	194	128	256	578
	T	289	140	268	697
Classes	C	1 128	118	158	1 404
	HC	1 272	734	1 406	3 412
	T	2 400	852	1 564	4 816
Effectifs	C	46 318	3 100	5 846	55 264
	HC	34 047	15 222	33 469	82 738
	T	80 365	18 322	38 971	137 658
Ratio el/cl	C	41	26	37	39
	HC	26	20	23	24
	T	33	21	25	29

Source : Cubes DPRE 2012

4.3.4. Résultats des examens du CFEE et de l'entrée en 6éme

La fin du cycle primaire est sanctionnée par l'obtention du CFEE et de l'Entrée en sixième. De 2011 à 2012, dans la région de Kaolack le taux des candidats admis au CFEE est passé de 50,66% à 52% soit une légère augmentation. Cependant, à l'exception du département de Guinguinéo, les départements de Kaolack et Nioro ont connu une baisse de leur taux de réussite au CFEE durant la période 2011-20012. S'agissant du département de Kaolack, il est passé de 52,27% à 47,47% et pour celui de Nioro, il ya une baisse de 1%. Dans l'ensemble, il y a une hausse taux de réussite des garçons, alors que celui des filles a baissé de 8%.

Pour ce qui de l'entrée en sixième, nous avons constaté une augmentation du taux de réussite dans l'ensemble des trois départements sur la période 2011-2012.

Tableau 37: Evolution des résultats du CFEE de 2011 à 2012

Département	Genre	2011 (%)	2012 (%)
Kaolack/COM	G	74,1	57,8
	F	68,7	52,5
	T	71,2	55,0
Kaolack/DEPT	G	57,2	52,5
	F	47,9	43,0
	T	52,3	47,5
Guinguinéo	G	38,9	57,8
	F	44,8	52,5
	T	41,6	55,0
Nioro	G	29,8	45,9
	F	39,8	35,6
	T	41,6	40,5
Total Région	G	47,1	55,8
	F	54,6	48,6
	T	50,7	52,0

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation DPRE 2011 et 2012

Tableau 38: Evolution des résultats en 6ème de 2011 à 2012

Départements	2011 (%)			2012 (%)		
	G	F	T	G	F	T
Kaolack/com	68,8	74,1	71,3	97,9	97,0	97,4
Kaolack/dep	94,8	92,7	93,7	92,6	89,6	91,0
Guinguinéo	85,8	88,6	87,1	94,3	92,2	93,2
Nioro	86,3	78,8	82,6	90,4	86,4	88,3
Région	66,7	83,6	65,9	70,2	91,3	92,5

Source: IA-Kaolack

4.3.5 Personnel de l'enseignant élémentaire

En 2012, la Région de Kaolack compte 4906 enseignants y compris toutes les catégories confondues. Le personnel se répartit comme suit : les 55% sont dans le département de Kaolack, les 29% à Nioro et les 16% à Guinguinéo. La majeure partie du personnel appartient à la catégorie MC (53%).

Tableau 39: Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2012

	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
VE	100	43	143	77	58	135	56	38	94	372
MC	702	222	924	808	505	1 313	278	85	363	2 600
I	180	22	202	497	111	608	103	8	111	921
IA	129	21	150	346	174	520	89	19	108	778
AUTRES	16	5	21	99	47	146	42	26	68	235
TOTAL IA	1 127	313	1 440	1 827	895	2 722	568	176	744	4 906

Source : Cubes DPRE 2012

Le niveau de qualification professionnelle influence sans doute la qualité de l'enseignement. Dans la région de Kaolack, les 29% des enseignants ont réussi avec succès le CAP et les 40% ont décroché le CEAP. S'agissant de leur diplôme académique, les 40% ont eu au moins le BAC.

Tableau 40: Le niveau de qualification professionnelle du personnel de la Région en 2012

	Diplôme Académique						Diplôme Professionnel			
	Maîtrise	Licence	Bac	Bfem	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	1	2	148	209	12	372	9	124	239	372
MC	5	21	907	1 577	90	2 600	458	1 220	922	2 600
I	6	13	593	247	62	921	775	50	96	921
IA	-	2	201	554	21	778	147	514	117	778
AUTRE	1	1	55	82	96	235	34	40	161	235
TOTAL IA	13	39	1 904	2 669	281	4 906	1 423	1 948	1 535	4 906

Cubes DPRE 2012

Dans la région de Kaolack, le ratio élèves/enseignement est de 28 élèves/maître. C'est dans le département de Kaolack que cet indicateur est élevé.

Tableau 41: L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves/ Enseignants

Département	Effectif	Maitres	Ratio élève/maitre
Kaolack	80 365	2 722	30
Guinguineo	18 322	744	25
Nioro	38 971	1 440	27
Total Région	137 658	4 906	28

Cubes DPRE 2012

4.4 Enseignement moyen et secondaire

4.4.1 Situation des examens BEFM

En 2012, la Région de Kaolack a obtenu un taux de réussite au BFEM de 45,94%. Il a connu une baisse de 4% par rapport à 2010. Le département de Nioro a obtenu le meilleur score (58,48%) suivi de Guinguinéo avec 43,48¨% et enfin vient le département de Kaolack avec un taux de 33,68%. Le taux de réussite au BFEM est plus élevé chez les garçons (53%) que chez les filles.

Tableau 42: Evolution des Résultats du BFEM par IEF 2012

	ONT COMPOSE			ADMIS TOTAL			% ADMIS		
IEF	G	F	T	G	F	T	G	F	T
GUINGUINEO	631	588	1219	319	211	530	50,55	35,88	43,48
NIORO	1644	1205	2849	1075	591	1666	65,39	49,05	58,48
KLD	1850	1532	3382	733	406	1139	39,62	26,50	33,68
KLC	2071	2533	4604	1150	1053	2203	55,53	41,57	47,85
IA KAOLACK	6196	5858	12054	3277	2261	5538	52,89	38,60	45,94

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation 2012 de la DPRE

4.4.2 Personnel de l'enseignement moyen et secondaire

L'effectif du corps professoral dans les collèges de la région de Kaolack en 2012 s'élève à 1428. Les fonctionnaires ne représentent que 18,91% ; par contre, les PC sont les nombreux, soit 52%.

Tableau 43: Situation du corps professoral des collèges en 2012

Personnel Enseignant		Effectif	%
CEM	Fonctionnaires	270	18,9
	PC	740	51,8
	VAC	387	27,1
	Autre	31	2,2
	Total	1428	100,0

Source Cubes DPRE 2012

Il y a 404 professeurs dans les différents lycées de la région. Comme dans les CEM, le corps émergent constitue le personnel le plus important avec plus de 58%. Cependant, contrairement au corps professoral des CEM, les fonctionnaires sont assez représentés (40,6%). Cela se comprend dans la mesure où les lycées ont besoin plus d'expertise et d'expérience que le corps émergent ne peut satisfaire.

Tableau 44: Situation du corps professoral des lycées (2012)

Personnel Enseignant		Effectif	%
Lycées	Fonctionnaires	164	40,6
	PC	211	52,2
	VAC	26	6,4
	Autre	3	0,7
	Total	404	100,0

Cubes DPRE 2012

Il faut noter que les lycées de Kaolack représentent plus du quart du corps professoral de la région à cause du grand lycée Valdiodio Ndiaye qui est présent depuis les années 60.

Tableau 45: Situation du corps professoral des lycées en 2012 par département

	Fonctionnaires	PC	VAC	Autre	Total
KL dept	132	164	14	02	312
Nioro	21	32	8	01	62
Guinguinéo	11	15	04	00	30
Total Région	164	211	26	03	404

IA KAOLACK

Dans la région de Kaolack, nous comptons 2 142 enseignants répartissent dans les CEM et lycées. Les 64% des enseignants se trouvent dans le département de Kaolack et 56% sont PC et seulement 26% sont des enseignants.

Tableau 46: Situation du corps professoral des CEM et lycées en 2012 par département

	Fonctionnaires	PC	VAC	Autre	Total
KL dept	356	760	210	42	1368
Nioro	82	246	179	10	517
Guinguinéo	39	138	79	1	257
Total Région	477	1144	468	53	2142

Source : Cubes DPRE 2012

4.4.3 Situation des infrastructures de l'enseignement moyen et secondaire

La région de Kaolack n'est pas assez dotée d'infrastructures secondaires. En effet, elle compte 31 écoles dont les 23 appartiennent au département de Kaolack. Au niveau de la répartition, nous constatons qu'il n'y a pas une grande différence entre infrastructures publiques et privées.

Tableau 47: Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2012

DEPT	Public	Privé	Total
KL dept	10	13	23
Nioro	05	02	07
Guinguinéo	01	00	01
Total IA	16	15	31

Source : IA-KAOLACK

4.4.4 Effectifs de l'enseignement moyen et secondaire

Sur un effectif de 14 633 élèves au secondaire, les 77% des élèves sont dans le département de Kaolack. Cependant, le département de Guinguinéo a le plus faible effectif (837). Les filles ne représentent que 39% de l'effectif.

Tableau 48: Situation des effectifs de l'enseignement secondaire en 2012

Département	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	5 270	3 414	8 684	1 410	1 118	2 528	6 680	4 532	11 212
Nioro	1 684	828	2 512	32	40	72	1 716	868	2 584
Guinguinéo	467	291	758	42	37	79	509	328	837
Total IA	7 421	4 533	11 954	1 484	1 195	2 679	8 905	5 728	14 633

Source : Cubes DPRE 2012

La région dispose d'un seul lycée technique où il est dispensé les cours de la série G, de la seconde à la terminale. De 2010 à 2012, le pourcentage de filles ne cesse de monter. En effet, les filles partent légèrement minoritaires en 2010 mais plus que majoritaires en 2012 avec partout plus de 55%.

Tableau 49: Evolution des effectifs du lycée par niveau et par sexe

Années scolaires	Secondes G				Première G				Terminales G			
	G	F	Total	% Filles	G	F	Total	% Filles	G	F	Total	% Filles
2010	103	99	202	49.0	121	117	238	49.2	92	90	182	49.5
2011	124	153	277	55.2	101	88	187	47.1	126	132	258	51.2
2012	118	167	285	58,6	110	148	258	57,4	110	135	245	55,1

Source : Lycée Abdoulaye NIASS /Kaolack

4.4.5 Les résultats du bac

En 2012, les résultats du BAC de la région de Kaolack étaient en deçà de 50%. Ceci permet de dire que le taux de réussite a nettement baissé comparé à 2010 (53%). Le Lycée Samba DIONE et le Collège privé Pie XII ont obtenu les meilleurs résultats (plus de 70%). Le lycée Valdiodio NDIAYE qui avait l'effectif le plus important dans toute la région n'a que 45% de réussite.

Tableau 50: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2012

	Ont composé			Pourcentages centre		
Etablissement	G	F	T	G	F	T
Lycée Keur Madiabel	94	40	134	58,5	45,0	54,5
Lycée Maba Diakhou BA	243	128	371	46,9	39,3	43,9
Lycée Médina sabakh	40	15	55	30,0	26,7	29,1
Lycée Ndoffane	150	70	220	58,0	64,3	60,0
Lycée Ndiedieng	28	8	36	21,4	12,5	19,4
Lycée Samba Dione	169	89	258	71,6	71,9	71,7
Lycée Valdiodio Ndiaye	771	510	1 281	50,2	38,0	45,4
Nouveau Lycée	134	125	259	51,5	39,2	45,6

Lycée El hadji A Niass	125	125	250	55,2	79,2	58,4
Collége privé MB SOW	105	122	227	40,0	36,1	37,9
Collège privé Pie XII	56	64	120	75,0	67,2	70,8
Lycée Koutal	95	51	146	24,2	21,6	23,3
Lycée Kahone	58	34	104	37,9	44,1	41,3
Lycée Ndiaffate	51	30	81	43,1	53,3	46,9
Collège la lumière	60	76	136	48,3	34,2	40,4
Collége Diaraf Ndao	27	50	77	37,0	26,0	35,1
Lycée khassime Mbacké	108	94	202	68,5	52,1	60,9
Total IA BAC 2012	2 118	1 438	3 988	51,7	43,5	48,5
Total IA 2011 REF	2 304	1 545	3 849	48,2	44,5	46,7

Source: IA/Kaolack

4.5 L'enseignement technique

4.5.1 Les infrastructures de l'enseignement technique

Depuis 2010, les infrastructures de l'unique lycée technique de la région n'ont pas évolué dans la région.

Tableau 51: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique

Années Scolaires	Secondes	Premières	Terminales	TOTAL
2010	07	06	06	19
2011	07	06	06	19
2012	07	06	06	19

Source : Lycée Technique Abdoulaye Niass 2012

Les Centres d'enseignement techniques de la région sont : le CRETEF, le CETF de Nioro et le CETF GEO. Dans ces centres, nous avons les filières de couture de restauration et d'artisanale.

Tableau 52: Situation des centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2012

ETS	Couture	Restauration	Section Social/artisanale	Total
CRETEF Kaolack	1	1	1	3
CETF Nioro	1	1	1	3
CETF GEO	3	3	2	8
IA	5	5	4	14

Source Bureau ETF IA Kaolack

4.5.2 Brevet d'Etudes Professionnelles

Les filières de formation en CASI (Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique) et Comptabilité sont ouvertes au lycée Abdoulaye NIASSE depuis plus une décennie. S'agissant de la filière CASI depuis 2010 son effectif a pratiqué baissé. Quant à la Comptabilité, son effectif a chuté sur la période 2010-2012. Ces baisses des effectifs pourraient être imputables à la méconnaissance de l'existence de ces filières par jeunes.

Tableau 53: Evolution des filières de formation

	CASI			COMPTABILITE		
	G	F	T	G	F	T
2010	03	20	23	24	25	49
2011	00	11	11	07	11	18
2012	02	10	12	29	07	36

Source IA Kaolack

Tableau 54: Evolution des résultats dans les sections

Années Scolaires	COMPTA			CASI		
	Inscrits	Admis	%	Inscrits	Admis	%
2009/2010	23	01	4.3	16	01	6.3
2010/2011	24	6	25	11	9	81.8
2011/2012	36	36	100	12	10	83.3

Source Bureau ETFP IA KAOLACK

4.6 Enseignement professionnel

Les centres d'enseignement techniques souffrent du manque de matériels didactiques en froid, de machines à coudre et de matière d'œuvre. Les établissements d'enseignement technique féminin commencent à souffrir de l'existence d'un personnel à la qualification professionnelle pas toujours conforme aux exigences des filières qui y sont enseignées. On trouve des enseignants sans formation initiale comme dans le général et des enseignants sortis d'établissements délivrant des attestations à la place de diplômes officiels.

Tableau 55: Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé

Structures	Filières	Effectif total	Filles	% de réussite
CFP/CCIAK	Technique de secrétariat bureautique et gestion	33	33	89
	CAP/Aide comptable	22	16	76
	BEP/compta	20	17	60
	Maintenance réseau	18	2	98
INST SANTE SERVICES	Assistant infirmier	46	46	30.1
	Infirmier d'Etat	26	26	56
	Sage-femme	30	30	93.8
ISM	Bachelor full time	76	60	100
	Bachelor professionnal	38	12	100
Mboutou Santé	Sage-femme	6	6	50
	Infirmier d'Etat	65	50	22
Ecole coiffure Sokhna Diarra	Coiffure	19	19	84.2
	Economie Familiale	16	16	100

Bureau ETFP IA KAOLACK

4.7 Enseignement de l'arabe

Les écoles franco-arabes publiques ne sont pas assez représentées dans la région. En effet, elles sont au nombre de 60 avec un effectif 8073 élèves qui se répartissent dans 238 classes. Les filles représentent 51% de l'effectif.

Tableau 56: Situation des écoles franco-arabes publique en 2012

Circonscriptions	**Nbre d'écoles**	**nbre de maîtres**	**Total**	**F**
Kaolack/commune	5	42	1 147	552
Kaolack/Dépt	30	82	3 801	1 933
Guinguinéo	4	8	230	112
Nioro	21	106	2 895	1 509
Total IA	60	238	8 073	4 106

Bureau Daaras / IA Kaolack

L'enseignement privé arabe occupe une importante place dans la région. En effet, elle compte un effectif de 7613 élèves répartis au niveau des trois départements (Kaolack, Nioro et Guinguinéo). La commune de Kaolack à elle seule regroupe les 90% des élèves.

Tableau 57: Situation de l'enseignement privé arabe en 2012

Circonscriptions	Nbre d'écoles	nbre de maîtres		Effectif	
			Total	F	Total
Kaolack/commune	26	181	6 830	3 229	6 830
Kaolack/Dept	3	12	173	84	173
Guinguinéo	3	14	199	78	199
Nioro	2	12	411	176	411
Total IA	34	219	7 613	3 567	7 613

Source : Bureau Daaras / IA Kaolack

La région de Kaolack compte 4946 daaras. On remarque que dans tout le département de Guinguinéo, il n'y a pas de daara. La plupart des daaras est concentrée dans la commune de Kaolack. Cette dernière regroupe 90% des daaras de la région.

Tableau 58: Situation des daaras modernes en 2012

Circonscriptions	Nombre d'écoles	Nombre de maîtres	Effectif	
			Total	F
Kaolack/commune	95	214	4 473	1 243
Kaolack/Dépt	1	3	129	17
Guinguinéo	0	0	0	0
Nioro	1	22	344	344
Total IA	97	239	4 946	1 604

Bureau Daaras / IA Kaolack

4.8 Programme éducation non formelle

On note une diminution de 72 CAF entre 2011 et 2012. La répartition des CAF à travers la région doit tenir compte des réalités de la région, vu l'importance de son poids démographique, de son TBS faible (67.4%) ainsi que son taux d'analphabétismes élevés (52.6%)

Les ECB ne sont plus opérationnels au niveau de la région.

Tableau 59: Structures, effectifs, personnels

		2010	2011	2012
CAF		146	154	82
ECB		00	00	00
CREPA		22	22	22
Auditeurs CAF/ECB	Total	6 983	6 284	2490
	Femmes	15 619	5 925	2 490
Facilitateurs CAF/ECB		146	154	82
Superviseurs CAF/ECB		15	21	14
Programmes	Etat	02	02	02
	Privés	04	03	2
	Total	06	05	4

Source : Bureau Alpha IA-Kaolack

4.9 La coordination dans la région

Le système éducatif est coordonné par une équipe pluridisciplinaire, composée comme suit :

- L'Inspection d'Académie (IA)
- Les IDEN
- L'Inspection Médicale des Ecoles (IME)
- Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CROSP)
- Le Pôle Régional de Formation (PRF)
- La Coordination Régionale de la Case des Tout Petits (CR/CTP).
- L'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI)
- Les Inspecteurs Spécialisés (IS) et les Inspecteurs chargés de la Vie Sociale (IVS) :

4.10 Conclusion

L'enseignement préscolaire est marqué par une situation irrégulière de beaucoup d'établissement et un personnel enseignant souvent à statut informel et sans formation initiale.

L'enseignement élémentaire quant à lui reste nécessiteux en infrastructures à cause de ses nombreux abris provisoires.

Le TBS global de la région selon le RGPHAE 2013 est de 46.4%. Ce taux est loin d'atteint les objectifs de scolarisation universelle.

Au niveau de la scolarisation des filles, la région a fait des bonds appréciables avec un indice de parité estimé à 1.07.

L'enseignement Moyen et Secondaire Général, il y a certes de nouvelles créations de collèges de proximité mais la plus part d'eux fonctionnent sous des locaux inadaptés. A cela s'ajoutent des résultats encore insuffisants au BFEM et au bac

L'enseignement technique et la formation professionnelle

Malgré l'avènement des écoles privées de formation professionnelle (notamment dans des secteurs comme la santé, les techniques de l'information et de la communication et la coiffure), la formation technique et professionnelle demeure le parent pauvre du système éducatif de la région de Kaolack.

L'enseignement de l'arabe

La gestion de l'Enseignement de l'Arabe appelle de la part des autorités académiques l'adoption d'un certain nombre de stratégies. Il faut avant tout dresser une carte de la demande d'éducation. Puis de là, mener une politique de sensibilisation à l'endroit des porteurs d'opinion pour l'acceptation de l'école traditionnelle là où c'est possible et la création d'écoles franco arabes.

CHAPITRE 5 : SANTE

5.1 Introduction

L'Etat est le garant de la santé de la population et ce principe est consacré par la Constitution de notre pays qui stipule que « L'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir de veiller à la santé physique et morale de la famille et, en particulier, des personnes handicapées et des personnes âgées .Les soins de santé primaires et les engagements internationaux en matière de santé demeurent le fondement de la politique de santé du Sénégal. Dans une perspective d'atteinte des OMD, et surtout de la volonté de l'état d'appliquer la politique de la santé universelle, le secteur de la santé occupe un rôle de premier plan.

Les défis de la région médicale concourent pour améliorer l'accessibilité géographique des populations aux soins (surtout la disponibilité en structures hospitalières), le renforcement du personnel qualifié, en particulier les spécialistes des hôpitaux (Gynécologues, obstétriciens, pédiatres et néonatologies) et les sages femmes qui interviennent dans les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Ce chapitre tentera de décrire la situation sanitaire en 2012 de la région de Kaolack en partant des infrastructures, du personnel, du financement et des différentes activités des formations sanitaires.

5.2 Infrastructures

La région de Kaolack compte 04 districts sanitaires que sont : celui de Nioro dans le département de Nioro, Guinguineo dans le département de Guinguineo et les districts de Kaolack et de Ndoffane dans le département de Kaolack. Elle dispose d'un hôpital régional (type 2), de 04 centres de santé et de 78 postes de santé.

Tableau 60: Répartition des infrastructures publiques selon les districts en 2012

Infrastructures	Guinguineo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Hôpital	0	1 (type 2)	0	0	1
Centre de santé	1	1	1	1	4
Nombre total de postes de santé	15	25	15	23	78
Cases de santé fonctionnelles	35	26	45	91	197
Villages de reclassement social (Léproseries)	0	0	1	0	1

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

Le secteur privé occupe une place non négligeable dans le dispositif sanitaire de la région avec 10 cabinets médicaux, 07 cliniques médicales, 04 dispensaires privés catholiques et 38 officines privées.

Graphique 7: Répartition des infrastructures privées selon les districts en 2012

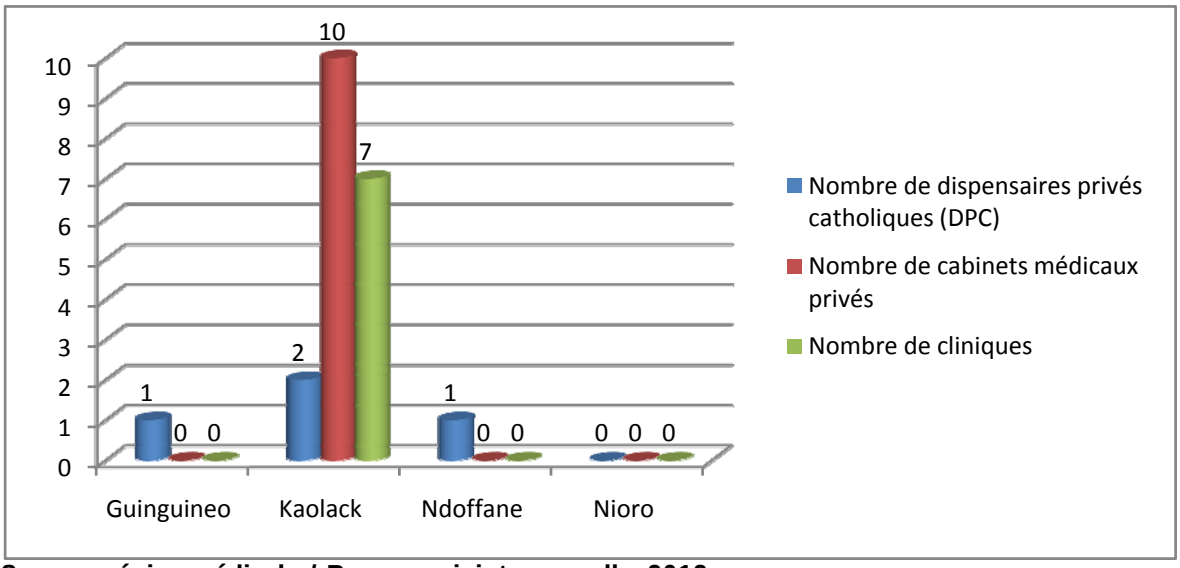

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

En outre la formation initiale et continue du personnel paramédical est assurée par le Centre Régional de Formation en Santé (CRFS).

Il existe une pharmacie régionale d'approvisionnement qui assure la fourniture en médicament des structures sanitaires et un laboratoire régional moderne.

Par rapport aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la région compte 01 hôpital pour 840 639 habitants (au lieu d'un hôpital pour 150 000 habitants), un centre de santé pour 210 259 habitants (au lieu de 50 000habitants) et un poste de santé pour 10 525 habitants (au lieu de 10 000 habitants). Ainsi, en dehors des postes de santé, la région est loin d'atteindre les références de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en ce qui concerne l'hôpital et les centres de santé. Cependant, la couverture moyenne en poste (1 poste de santé pour 10 525 habitants) cache une inégale répartition au détriment de la zone de Nioro (1 poste de santé pour 13 000 habitants).

5.3 Personnel

La couverture médicale de la région en médecins est loin d'être satisfaite avec un taux assez faible d'un médecin pour 19 625 habitants. En ce qui concerne la santé maternelle et infantile, le taux de couverture en gynécologue est encore plus alarmant avec 4 spécialistes seulement pour toute la région.

Tableau 61: Ressources humaines et couverture en santé de la région

Ressources humaines	Cibles	Couverture
44 Médecins	863 515	1 Médecin/19 625 habitants
4 Médecins Gynécologues	193 347	1 médecin gynécologue/48 336 Femme en Age de Reproduction
76 Sages-femmes	197 551	1 sage-femme/2 599 Femme en Age de Reproduction
156 Infirmiers	863 515	1 infirmier /5 535 habitants

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

5.4 Santé maternelle et infantile

Les femmes représentent 52,2% de la population régionale. Parmi celle-ci, plus de 46% sont en âge de procréer. Sur l'ensemble de toutes les femmes en âge de procréer, les 17% attendent une grossesse en 2012.

Le tableau ci-dessus laisse apparaître les indicateurs liés à la santé génésique, les consultations prénatales sont bien ancrées car la presque totalité des femmes enceintes ont au moins une fois été en contact avec un professionnel de santé.

Pour l'administration du vaccin anti tétanique 75,7% des femmes ont été couvertes, l'objectif national est de 80%, la moyenne nationale est de 62,8%. Pour les indicateurs liés aux accouchements, la région de Kaolack est en dessous des moyennes nationales.

Tableau 62: Données démographiques sanitaire en 2012

Structures	Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Région
population	269 873	316 434	164 150	113 054	863 511
grossesses attendues	10 525	12 014	6 402	4 409	33 670
Femme en âge de reproduction	62 071	72 780	37 755	26 002	198 608
enfants de 6 à 59 mois	46 958	55 060	28 562	19 671	152 251
enfants de 0 à 5 ans	52 355	61 388	31 845	21 932	167 521
60 ans et plus	13 494	15 822	8 208	5 653	43 176

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

Tableau 63: Indicateurs de la santé maternelle

Indicateurs	valeur régionale en %	moyenne au Sénégal %
Pourcentage de femmes enceintes ayant effectué au moins une consultation prénatale	95	93,3
Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu au moins deux doses de VAT	75,7	62,8
Pourcentage de femmes enceintes ayant été accouché par un agent de santé qualifié	49,3	65,1
Pourcentage de femmes enceintes ayant accouché dans une structure de santé	65,7	72,8

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

Tableau 64: Indicateurs liés à la couverture vaccinale

Indicateurs	Valeur régionale (%)	Moyenne au Sénégal (%)
Pourcentage d'enfants 0 – 11 mois complètement vaccinés	65,7	62,8
Pourcentage des enfants 0 – 11 mois non vaccinés (zéro dose)	1	3,1

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

5.5 Programme élargi de vaccination

Le Programme Elargi de Vaccination souffre comme ailleurs des problèmes liés tant à des facteurs exogènes qu'endogènes. On peut cependant espérer des améliorations qualitatives avec le plan de relance qui va être déroulé par la Direction de la Prévention.

Graphique 8 65: Prévalence de l'infection à VIH/SIDA

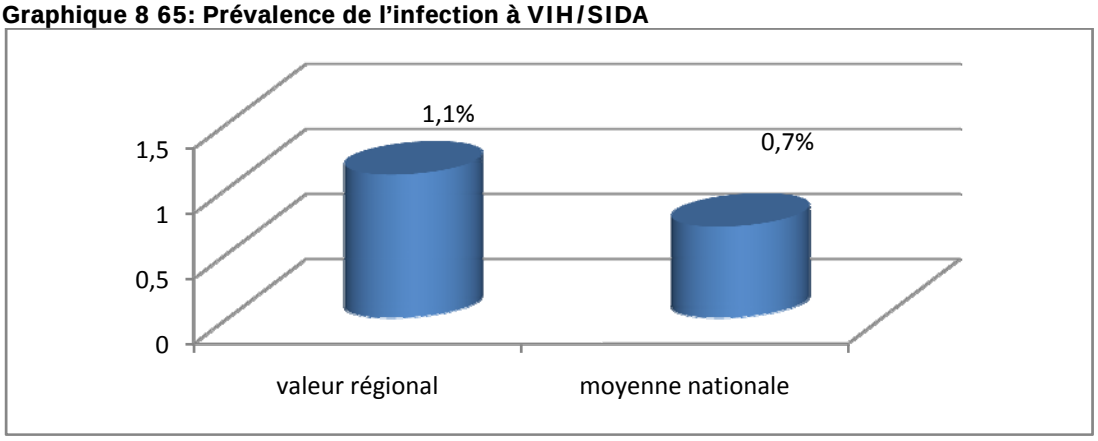

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

La prévalence VIH dans la région de Kaolack est très importante, cette situation découle principalement de la situation géographique centrale de la région. Kaolack est

en effet un passage obligé, une zone de brassage ou évoluent des acteurs aux origines et aux comportements variés. Des actions énergiques sont menées pour endiguer la progression de l'infection VIH sur toute l'étendue de la région

5.6 Partenaires de la santé

Tableau 66: Partenaires de la région de Kaolack dans le secteur de la santé

Partenaires	Domaines d'intervention
USAID (Intra Health, fhi 360, Child Fund, Plan Senegal, ADEMAS)	SMNI, Planification familiale, lutte contre le Paludisme, lutte contre le VIH, lutte contre la tuberculose
Programme de renforcement de la nutrition (PRN)	Nutrition
Banque Africaine de Développement (BAD)	Construction d'infrastructures, Formation et supervision
APROFES	Lutte contre le VIH, le paludisme et la santé de la reproduction
Networks:	Lutte contre le paludisme
Caritas	
Secours islamique de France	
SIGHT SAVERS (Projet de l'Union Européenne)	Renforcement de compétences; construction, équipement d'unités de soins oculaires, accès aux soins oculaires
AWA	Lutte contre le VIH/SIDA
Enda 3D, Enda Santé:	
Enda Jeunesse Action:	Travail des jeunes, VIH
Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familiale (ASBEF)	Santé de la reproduction et planification familiale
fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Nutrition, Programme Elargie de Vaccination (PEV)
Programme d'Appui à la Micro Assurance (PAMAS)	Accessibilité financière aux soins (micro assurance santé: mutuelle de santé)
Fonds Mondial	Renforcement Système de Santé

Source : région médicale / Revue conjointe annuelle 2012

5.7 Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers (USAID, Coopération Belge, Koica (Coopération de la Corée du Sud), JICA), etc.
- le nombre important d'événements religieux : Gamous de Médina Baye, Taïba Niassène et Diamal, Magal de Porokhane et Pèlerinage catholique de Ndiaffatte.
- Présence de plusieurs infrastructures: 1hopital (type 2), 4 centres de santé, 78 postes de santé et 220 cases de santé
- Développement du secteur privé: 7 cliniques privés, 10 cabinets médicaux et 4 dispensaires privés catholiques
- Présence d'un Centre Régional de Formation en Santé, d'une pharmacie régionale d'approvisionnement et d'un nouveau laboratoire moderne de formation et de surveillance épidémiologique
- Construction d'un centre atelier optique par Sightsavers qui va permettre à la population d'accéder à des lunettes de correction de la vision à très bas prix
- Participation des comités de santé dans le recrutement du personnel (Médecins, Infirmiers et Sage-Femme)

5.8 Contraintes

- manque et vétusté des d'infrastructures (hôpital, centre de santé et poste de santé)
- Vétusté de certaines infrastructures sanitaires (hôpital, centre de santé de Kaolack et de Guinguineo)
- Déficit en ressources humaines qualifiées (médecins spécialistes, techniciens, infirmiers et sages-femmes).
- Déficit de la carte sanitaire dans le district de Nioro
- Non fonctionnalité du scanner de l'hôpital régional
- Inexistence d'unité de dialyse rénale
- Insuffisance d'équipements au niveau de certains structures de santé: équipements de laboratoire, équipements de radiologie (Kaolack, Ndoffane et Guinguineo).

5.9 Conclusion

La région médicale de Kaolack dispose d'une offre variée, quoique déficitaire, qui a permis de satisfaire une bonne partie des besoins de santé de la population. De réelles performances ont été enregistrées contre la maladie et la survie de l'enfant. Des efforts restent à faire dans certains programmes de reproduction, plus particulièrement le programme de planification familiale pour lequel un objectif d'un Taux de Protection Contraceptive (TPC) de 28% a été fixé en 2015 et qui est loin d'être atteint (11%). Les interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont salutaires et le maintien de leurs appuis à long terme permettra sûrement d'enregistrer de meilleures performances. En perspective, le MSAS doit appuyer la région dans l'amélioration de sa carte sanitaire (infrastructure, personnels et équipements) et dans la résolution des questions liées à la demande de soins en particulier par le développement de la mutualité et de toutes les initiatives favorisant l'accès des populations pauvres à des soins de santé de qualité.

CHAPITRE 6 : HYGIENE

6.1 Introduction

La Région de Kaolack, située au centre du pays, a une population estimée en 2012 à 840 640 habitants.

Au plan administratif, la région de Kaolack compte :

- 3 départements : Kaolack, Nioro et Guinguinéo ;
- 08 arrondissements ;
- 7 communes : Kaolack, Kahone, Gandiaye, Ndoffane, Nioro, Guinguinéo et Keur Madiabel ;
- 28 communautés rurales.

Le nombre de concessions de la Région est de 55 844, selon le recensement de 2002.

Au plan sanitaire la région compte 4 Districts : Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo.

La Brigade Régionale de l'Hygiène dispose également de 4 sous brigades (Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo) et de deux antennes (Médina Sabakh et Wack Ngouna).

Ce chapitre renseigne sur les moyens, les activités, le partenariat et les difficultés du service au cours de l'année 2012.

6.2. Personnel de la Brigade d'Hygiène

Au regard du tableau ci-dessous, nous constatons que la brigade, par rapport à sa mission d'encadrement et d'éducation des populations en matière d'hygiène, connaît toujours un déficit en personnel.

En effet la structure comptait en 2012 un total de 31 agents seulement (dont 14 agents d'hygiène) pour couvrir toute cette région dont la superficie est de 5 357 km^2 pour une population estimée à 840 640 habitants en 2012, soit un agent pour 27 117 personnes.

Des efforts sont à mener dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène surtout au niveau des cadres tels que les IGS et TSGS.

Tableau 67: Effectifs de la BRH de Kaolack de en 2012

Grades / Structures	I.G.S	T.S.G.S	S.O.H	Ag. H	Au. H	Total
Brigade régionale	1	1	1	1	1	**5**
SBH Kaolack	0	1	2	8	2	**13**
SBH Nioro	0	1	0	4	1	**6**
SBH Ndoffane	0	1	0	2	1	**4**
SBH Guinguinéo	0	1	0	2	0	**3**
Total	**1**	**5**	**3**	**17**	**5**	**31**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

6.3. Les moyens de la Brigade d'Hygiène

6.3.1. Moyens logistiques

Le tableau ci-dessous fait ressortir une insuffisance en matière de logistique ; ce qui limite la brigade régionale de Kaolack dans ses activités de terrain.

En effet on constate que l'essentiel des motos des SBH de Kaolack et de Nioro sont en panne. Il n'y a aucun moyen logistique au niveau des SBH de Ndoffane et de Guinguinéo.

Ainsi pour rendre la Brigade Régionale de Kaolack plus opérationnelle et pour renforcer le travail de supervision et de prospection, il faut actuellement au niveau de chaque SBH une (1) 4X4 Double Cabine L200 et 2 Motos 125.

Tableau 68: Situation de la logistique en 2012

STRUCTURES	TYPE	ANNEE	ETAT	LOCALISATION
Brigade Kaolack	4X4 Double cabine Mazda	2007	Bon	Kaolack
	4X4 Double cabine L200 V	1998	En panne	Kaolack
SBH Kaolack	Suzuki 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Honda 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Yamaha 125 M	2008	En panne	Kaolack
	Honda 125 M	2000	En panne	Kaolack
SBH Nioro	Suzuki 125 M	2000	Passable	Nioro
	Honda 125 M	2000	Passable	Nioro
SBH Ndoffane	Pas de logistique			
SBH Guinguinéo	Pas de logistique			

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

6.3.2. Moyens matériels

Les moyens matériels de la Brigade d'hygiène de Kaolack se limitent aux pulvérisateurs manuels et motorisés et aux kits d'analyse d'eau.

Les moyens d'intervention sont insuffisants, 42 % des pulvérisateurs moteurs sont en panne. La brigade régionale suggère au Commandement l'acquisition de pulvérisateurs manuels à pression préalable comme le type Hudson qui est utilisé par le PNLP dans le cadre de l'Aspersion Intra Domiciliaire (A.I.D.) ; ce sont des pulvérisateurs très robustes et d'entretien facile, les pulvérisateurs moteurs aussi doivent être renforcés.

Tableau 69: Situation du matériel en 2012

BRIGADES	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse d'eau	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel
KAOLACK	5	2	3	3	3	2
NIORO	2	1	2	2	0	0
NDOFFANE	3	1	2	2	0	0
GUINGUINEO	2	1	2	1	0	0
TOTAL	**12**	**5**	**9**	**8**	**3**	**2**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

6.4- Activités

Durant cette année 2012, 6104 concessions ont été visitées, ce qui représente 10,9% des concessions de la Région, comparée à l'année 2011 (10,6%), l'on constate une augmentation du nombre de visites domiciliaires ce qui peut s'expliquer par la diminution des activités techniques liées à la diminution de la pluviométrie, les SBH de Kaolack et de Ndoffane devront renforcer les prospections en zone rurale pour mieux éduquer les populations en matière d'hygiène.

Tableau 70: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2012

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		2 250	1 721	993	357	**5 321**
Population de concessions visitées		26 550	20 308	11 717	4 213	**62 788**
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	**Branchements particuliers**	1 724	325	159	547	**2 755**
	Bornes fontaines	265	37	48	37	**387**
	Forages	3	-	-	-	**3**
	Puits	6	9	-	-	**15**
	Puits protégés	-	-	-	-	**-**
	Sources contrôlées	-	-	163	-	**163**
EVACUATION DES EXCRETA	**Egouts**	97	-	-	-	**97**
	Fosses septiques	457	218	141	96	**912**
	Latrine amélioré	61	78	87	25	**251**
	Latrine traditionnelle	325	37	63	94	**519**
	Fosses étanches	1 421	-	-	268	**1 689**
	Sans système	108	17	9	-	**134**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

6.4.1 Visites domiciliaires

Les visites domiciliaires sont plus fréquentes en zone urbaine qu'en zone rurale, d'où la nécessité de renforcer les moyens logistiques des SBH afin de rendre les agents plus mobiles, 98 % des maisons de la commune de Ndoffane ont été visitées au détriment de la zone rurale.

6.4.2 Contrôle de l'eau

Les activités de contrôle de la qualité de l'eau ont été effectuées : deux campagnes d'analyse se sont déroulées en zone rurale ; ainsi 47 % des points d'eau répertoriés par le PEPAM (forages et puits modernes) ont été contrôlés, ce qui a donné les résultats du tableau n° 5.9.

Dans ce cadre de la Campagne de contrôle de la qualité de l'eau, initiée par le Service National de l'hygiène en collaboration avec l'Unicef, 10 causeries suivies de distribution de comprimés d'eau de Javel ont été effectuées au niveau des Villages où les sources sont plus contaminées.

Tableau 71: Résultat du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2012

Nombre de sources totales visitées	Nombre de sources d'eau suivies	Nombre de sources respectant les normes d'aménagement	Nombre de sources d'eau contaminées et/ou polluées	Observation
Zone urbaine	**0**	**0**	**0**	
Zone rurale	**248**	**127**	**85**	57 % des sources analysées présentent une contamination fécale.

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 72: Tournée en zone rurale en 2012

Structure	Nbre de villages ATPC	Nbre de villages FDAL	Nbre de villages FDAL célébrés
SBH Kaolack	38	18	5

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

6.5 Conclusion

L'année 2012 a été marquée par la densité des activités liées à l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) dans le Département de Kaolack (38 villages touchés) ; les principales activités techniques sont orientées vers la couverture des multiples événements religieux et de masse dans la Région.

La faiblesse des moyens humains, logistiques (véhicules, moto et matériel d'interventions dont moto poudreuse à grand débit) et financiers demeure une contrainte qui influe défavorablement sur le bon déroulement des activités du Service.

CHAPITRE 7 : EAUX ET FORETS

7.1 Introduction

La région de Kaolack n'échappe pas à la règle quant à la dégradation des ressources naturelles du fait des défrichements, des feux de brousse, de l'avancée des tannes, des coupes de bois et de la sécheresse des années passées.

Toutefois, des actions de reboisement ont été menées pour essayer d'atténuer ces effets néfastes sur l'environnement.

Ce chapitre présente la situation de 2012 du secteur des Eaux & Forêts, fort important de l'économie régionale.

7.2 Forêts classées

Neuf (9) forêts classées constituent le domaine forestier classé de la région de Kaolack. Il couvre une superficie de 16 465 ha soit 3,34% du territoire régional.

Certains de ces massifs classés sont ouverts soit à l'agriculture dans le cadre des contrats de cultures soit à l'élevage sous forme de parcelles pastorales gérées par les populations.

Dans le département de Kaolack 150 ha de la FC de Koutal sont enrichis (reboisement) par le Secteur Forestier en collaboration avec les populations locales.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service Forestier, le Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et les Collectivités Locales, deux cent dix-neuf (219) sites du domaine protégé d'une superficie totale de vingt mille neuf cent soixante-quatorze (20 974) ha ont été mis en défens dans neuf (09) Communautés Rurales des Départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo. C'est dans le cadre de la gestion de ces sites que le plan d'aménagement participatif de Sambandé est élaboré et approuvé et connaît un début d'exécution depuis 2008.

La région compte neuf (10) forêts communautaires réparties dans cinq (05) Communautés Rurales pour une superficie totale de seize mille quatre Cent soixante-cinq (16 465) ha. Elles sont créées dans le cadre du partenariat entre le Service Forestier, le PERACOD et les Collectivités Locales.

Tableau 73: Situation des forêts classées en 2012

IREF KAOLACK	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (ha)	
KAOLACK	1 889	5	5 490	2,9
NIORO	2 302	4	7 900	3,4
GUINGUINEO	1166	1	3075	2,6
TOTAL REGION	**5 357**	**10**	**16 465**	3,1

Source : IREF

7.3 Feux de brousse

Le retour à la normale de la pluviométrie constatée ces dernières années a favorisé le développement du tapis herbacé avec pour conséquence un accroissement important des risques de feux de brousse en saison sèche.

Suite aux efforts de sensibilisation et de redynamisation menés du début à la fin de la campagne de lutte contre ce fléau, une légère augmentation des superficies brûlées a été enregistrée. La priorité a été accordée à la lutte préventive durant la présente campagne de lutte. Cette lutte permet de sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes des feux de brousse afin de réduire leur ampleur et leur fréquence en saison sèche. C'est ainsi que l'accent a été mis sur les séances d'information, de sensibilisation, de communication mais également sur l'incitation à l'ouverture et à la réhabilitation des pare-feu.

Parallèlement à ces activités, les agents des Eaux et forêts ont procédé à la redynamisation et à la création de quelques comités de lutte contre les feux de brousse.

Ils ont également mis un accent particulier sur les séances de sensibilisation des populations regroupées au sein des comités villageois de lutte contre les feux de brousse.

Pour pallier l'insuffisante de petits matériels de lutte, un accent particulier a été mis sur la redynamisation des comités existants afin de les rendre plus opérationnels et plus aptes à combattre les incendies de forêts.

Aucune mise à feu précoce n'a été réalisée dans la région de Kaolack parce que les populations ont montré une certaine réticence vis-à-vis de cette opération. En effet, compte tenu de la rareté du fourrage en saison sèche, les feux précoces apparaissent,

à tort, à leurs yeux comme un gâchis. La sensibilisation sera poursuivie dans ce domaine et il faut identifier également les sites de la région où il est possible d'appliquer les feux précoces.

Par rapport à la campagne de lutte 2009-2010 et 2010-2011, celle de 2011-2012 a été marquée par une augmentation des superficies brûlées. En effet, au cours de cette campagne, 20 cas ont été enregistrés pour une superficie de cinq mille cinq cent trente-deux (5 532) hectares brûlés contre dix-neuf (19) cas pour six cent quarante-six (646) hectares brûlés au cours de la campagne 2010-2011 et quinze (15) cas pour mille six cent vingt-cinq (1 625) hectares brûlés en 2009/2010.

Tableau 74: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années

Années	Nombre de cas	Superficies brûlées en ha
2009 / 2010	15	1 625
2010 / 2011	19	646
2011 / 2012	20	5 531,5

Source : IREF

Les dégâts portent sur la destruction du tapis herbacé, sur la régénération naturelle, la dégradation progressive de la biodiversité et parfois même l'habitat de l'homme et ses biens sont affectés. Ces causes se résument comme suit :

- les défrichements avec le feu lors de la préparation des champs de culture ;
- la récolte inappropriée de miel ;
- les feux de camp mal éteints par les transhumants ;
- les mégots de cigarette non éteints jetés ;
- la chasse avec usage de feu ;
- la carbonisation clandestine.

Aujourd'hui, nous constatons avec regrets que l'essentiel des feux résulte des mauvaises pratiques de défriche-brulis des champs consistant à faire passer le feu au niveau des terrains à emblaver sans aucune surveillance et à des moments de grands vents et de forte chaleur.

Malgré l'insuffisance des moyens de lutte contre ce fléau, l'organisation et la forte mobilisation de la population sur les activités de sensibilisation, d'information, de communication et de formation en saison sèche ont permis un bon déroulement de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2011-2012.

Tableau 75: Répartition des feux de brousse par département en 2012

IREF KAOLACK	Nombre de cas	Superficies (ha)
Kaolack	4	195
Nioro	14	5 154,5
Guinguinéo	2	182
Total	**20**	**5 531,5**

Source : IREF

7.4 Chasse

Au plan climat, la région de Kaolack est située dans la zone soudano- sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 900 mm/an. C'est une région essentiellement agricole.

La dégradation des Ressources Naturelles est plus accentuée dans le Département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes.

Les formations végétales les plus importantes se trouvent dans le Département de Nioro. Toutefois, les zones amodiées, du fait de la préservation qu'elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats-refuges favorables au développement de la faune.

Les facteurs de dégradation sont entre autres : une extension des zones de cultures dues à l'augmentation de la population, la fréquence des feux de brousse, l'exploitation clandestine et l'élevage extensif.

Malgré ces agressions anthropiques, le milieu offre encore des conditions favorables pour permettre l'existence d'une faune riche et variée.

Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont :

- pour le gibier à plumes terrestre : Tourterelles, Francolins, Gangas, Cailles, Pigeons, Pintades, etc. ;

- pour le gibier à poils : le Phacochère, le Lièvre, le Chacal, le Singe rouge, le Guib harnaché, la Civette.

Des témoignages font état de nombreuses attaques de l'hyène et du chacal sur les animaux domestiques. Notons également que le conflit homme – phacochère devient plus fréquent à cause des dégâts causés.

La saison cynégétique de l'année 2012 s'est déroulée avec en tout sept (07) zones amodiées dans la région de Kaolack. La situation est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 76: Présentation des zones amodiées de la région

secteurs	zones de chasse	superficie	licence	taxe d'amodiation
Kaolack	Latmingué	50 000	300 000	1 750 000
	Niombato II	45 628	300 000	1 575 000
	Niombato III	50 000	300 000	1 750 000
	Thiomby	16 000	300 000	560 000
	Keur Socé	16 834	300 000	589 190
	Thiaré	19 448	300 000	680 680
Nioro	Paoscoto	25 000	300 000	875 000
	Baobolong	50 000	-	-
Total		**272 910**	**2 100 000**	**7 779 870**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Ces zones amodiées sont réparties en deux catégories :

- trois (03), ayant des contrats d'amodiation de cinq ans. Il s'agit de Latmingué, Niombato II et Niombato III.
- quatre (04) ayant des contrats d'amodiation de deux ans. Leur contrat a pris fin lors de la présente phase plus précisément durant les saisons 2010-2011 et 2011-2012.

Cependant, il faut noter que la zone du Baobolong qui se situe dans le secteur de Nioro est litigieuse. Elle n'a pas fonctionné durant cette saison.

La Région de Kaolack compte une (01) Zone d'Intérêt Cynégétique et une (01) zone amodiée à cheval entre les départements de Nioro et de Foundiougne (région de Fatick).

Les Campagnes de chasse favorisent la création d'emplois dans les localités où la chasse amodiée est organisée. La région compte aujourd'hui trois (03) campements de chasse :

- Campement de Latmingué,
- Campement de Keur Socé,
- Campement de Dabali

Notons que les zones de Niombato II et III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la Région de Fatick.

Au cours de cette présente campagne, cent onze (111) permis de différentes catégories ont été délivrés pour cent vingt-neuf (129) chasseurs. Le nombre de pièces abattues est de onze mille neuf cent trente-huit (11938) unités.

Par ailleurs, des licences sont délivrées pour les pratiquants de la petite chasse. Il s'agit de trois catégories de permis de chasse délivrés aux touristes d'une durée d'une semaine avec un prix unitaire de 15 000 F CFA, générant un montant global de 1 125 000 f CFA et une autre catégorie d'une durée de deux semaines avec un cout unitaire de 25 000 F CFA et enfin une troisième catégorie d'une durée d'un mois pour un cout unitaire de 45 000F CFA. Deux autres permis sont délivrés aux locaux. L'ensemble de ces permis de petite chasse a généré en 2012 un montant de 1 630 000 F CFA.

Tableau 77: Evolution des permis de chasse délivrés en 2010/2012

	Année	P.U	Nbre	Montant
Permis de petite chasse touriste (1 semaine)	2010	15 000	55	825 000
	2011	15 000	107	1 605 000
	2012	15 000	75	1 125 000
Permis de petite chasse résident	2010	15 000	15	225 000
	2011	15 000	14	210 000
	2012	15 000	17	255 000
Permis de petite chasse touriste (2 semaine)	2010	25 000	3	75 000
	2011	25 000	21	525 000
	2012	25 000	10	250 000
Permis de petite chasse touriste (1 mois)	2010	45 000		-
	2011	45 000		-
	2012	45 000		-
Permis coutumier	2010	3 000	1	3 000
	2011	3 000		-
	2012	3 000		-
Total	2010			**1 128 000**
	2011			**2 340 000**
	2012			**1 630 000**

Source : IREF

En ce qui concerne les autres taxes liées à la chasse, l'IREF a récolté la somme de 7 189 870 F CFA en 2012, contre 8 099 870 f CFA en 2011 soit en une baisse relative de 13%

Tableau 78: Evolution des autres taxes en 2010, 2011 et 2012

Taxes abattage phacochère	2010	15 000	-	
	2011	15 000	11	165 000
	2012	15 000	15	225 000
Taxes amodiation zone	2010	35	95 000	3 325 000
	2011	35	172 282	6 029 870
	2012	35	77 282	2 704 870
Licence exploitant cynégétique	2010	300 000	2	600 000
	2011	300 000	6	1 800 000
	2012	300 000	4	1 200 000
Procès verbaux	2010	30 000	1	30 000
	2011	50 000	1	50 000
	2012	3 000 000	1	3 000 000
Attestation Pisteurs	2010	10 000	-	
	2011	10 000	-	
	2012	10 000	6	60 000
Attestation ramasseurs	2010	5 000	11	55 000
	2011	5 000	11	55 000
	2012	5 000	-	
Autres taxes	2010			4 010 000
	2011			8 099 870
	2012			7 189 870

Source : IREF

Au cours de cette présente campagne de chasse, soixante quatorze (153) permis de différentes catégories ont été délivrés pour le même nombre de chasseurs et 13 523 pièces ont été abattues toutes espèces confondues.

Les résultats de la campagne de chasse 2011-2012 ont montré une diminution des recettes par rapport à la Campagnes écoulé.

Il faut noter que deux (02) zones seulement ont été fonctionnelles pendant cette Campagne dans la Région de Kaolack qui compte cinq (05) zones amodiées.

La majorité des zones amodiées riches se trouve dans la région de Kaffrine accueillant un nombre assez remarquable de touristiques et aussi la chasse banale qui est pratiquée dans cette zone par des nationaux et résidents.

Tableau 79: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux

Années	Nbre de zones amodiées	Nbre de chasseurs	Gibiers abattus	Recettes (en F CFA)	Contentieux (Pv)
2009	5	70	6239	5 748 000	
2010	9	74	3923	5 273 000	30 000
2011	9	98	8684	9 649 870	50 000
2012	9	153	13 523	6 644 789	3 000 000

Source : IREF

7.5 Exploitation forestière

A Sambandé où la forêt communautaire est dotée d'un plan d'aménagement, les populations riveraines, organisées en comités de gestion de la forêt, ont été impliquées depuis la phase d'élaboration dudit plan jusqu'à sa mise en œuvre qui a parfaitement réussi (impact socio-économique et écologique positif) au point d'être retenu aujourd'hui par le conseil régional de Kaolack comme un modèle d'aménagement participatif.

Tableau 80: Exploitation des produits ligneux au niveau de la région

Années	Charbon de bois quantité (quintaux)	Bois de chauffe quantité (stère)
2009	552	963
2010	413,5	953
2011	609	-
2012	600	-
Total	**2 174,5**	**1916**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Le charbon de bois est exploité dans la forêt aménagée de Sambandé dans le département de Kaolack et le bois de chauffe dans la mise en défens de Gainthe Gaye dans le département de Nioro.

Tableau 81: Exploitation locale des produits forestiers non ligneux en 2012

produits forestiers non ligneux	quantité exploitée (kg)	prix unitaire (FCFA)	revenu (FCFA)
Pain de singe (kg)	197 705	15	2 965 575
Ditakh (kg)	37 751	15	566 265
Balais	68	20	1360
Ecorces diverses	3 670	30	110 100
Dakhar	530	15	7 950
Nététou	73 907	15	1 108 605
Feuilles de baobab	630	15	9 450
Huile de palme	280	50	14 000
Gowé	61 478	15	922 170
Racines divers	1 260	30	37 800
Ecorces de Loro	150	30	4 500
Leungue	550	15	8 250
Madd	1 075	15	16 125
Feuilles divers	2 040	15	30 600
Solom	720	15	10 800
Plantes médicinales	830	15	12 450
Total	**-**	**-**	**5 826 000**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.6 Reboisement

7.6.1 Plantation champêtre

Au niveau des plantations champêtres, le taux de réalisation en RNA est très faible soit 0,47 %. Sur une prévision 840 ha, il a été enregistré 4 ha de réalisation. Ce faible résultat est dû au fait que les projets chargés de gérer cette activité n'ont pas été opérationnels notamment PROGERT, Wula Nafaa et Plan Sénégal. Par contre, concernant les brise-vent, sur 15 km de prévisions, il a été réalisé 39,063 km soit un taux de 260, 42 %. Pour les haies vives, les prévisions portaient sur 33 km et les réalisations tournent autour de 28,205 km soit un taux de 85,46 % qui reste tout de même satisfaisant.

Tableau 82: Plantation champêtre en 2012

Départements	Haies vives		Brise- vent		RNA (ha)	
	Km	Plants	Km	Plants	Ha	Plants
Guinguinéo	5	10 000	9,7	8 995	-	-
Kaolack	2,095	4 190	12,61	4 114	4	100
Nioro du Rip	21,11	18 143	16,75	7 257	-	-
Total région	**28,21**	**32 333**	**39,06**	**20 366**	**4**	**100**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 83: (suite) plantation champêtre en 2012

Départements	Boutures salanes (km)		Total		
	Km	Plants	Km	Ha	Plants
Guinguinéo	-	-	14,7		18 995
Kaolack	1	11 000	15,81	4	19 404
Nioro du Rip	-	-	37,86	-	25 400
Total région	**1**	**11 000**	**68,37**	**4**	**63 799**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.6.2 Plantation linéaire

L'objectif des plantations linéaires est hautement atteint puisque sur 12 km de prévisions, il a été réalisé 45,195 km dans les départements de Kaolack et de Nioro soit un taux de 376,62% de réalisation.

Tableau 84: Plantation Linéaire en 2012

Départements	axes routiers		délimitation		pare-feu	
	km	plants	km	plants	km	plants
Kaolack	3,4	694	10,6	2 530	-	-
Nioro	5,6	650	21,2	10 189	2 ,34	416
Total région	**9**	**1 344**	**31,8**	**12 719**	**2,34**	**416**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 85: Plantation Linéaire (suite) en 2012

Départements	Alignement		total	
	Km	plants	km	plants
Kaolack	2,1	417	16,1	3 641
Nioro	-	-	29,1	11 255
Total région	**2,1**	**417**	**45,2**	**14 896**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.6.3 Plantation conservatoire

Les plantations conservatoires ont pêché au niveau de la CES/DRS, les prévisions ambitieuses de 525 ha n'ont pas été réalisées. Ce manquement a affecté considérablement le taux de réalisation de la région. Ainsi, sur un total de 595 ha de prévisions en plantations conservatoires, il a été enregistré 146,29 ha soit un taux de 24,58% de réalisation

Tableau 86: Plantation conservatoire en 2012

Départements	Mise en défens		Enrichissement		Total	
	Ha	Plants	Ha	Plants	Ha	Plants
Guinguinéo	0	0	14	4 800	14	4 800
Kaolack	8	8 000	1	100	9	8 100
Nioro du Rip	23,8	2 495	99,5	9 954	123,3	12 449
Total région	**31 ,8**	**10 495**	**114,5**	**14 854**	**146,3**	**25 349**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.6.4 Foresterie urbaine

Dans les prévisions, la foresterie urbaine n'était pas prise en compte. Toutefois, la réalisation a porté sur 9,24 ha, compte non tenu du nombre important de plants donnés en termes de distribution individuelle et d'ombrage. Cela montre l'intérêt que les populations accordent au reboisement.

Tableau 87: Plantation foresterie urbaine en 2012

Départements	Bois d'école		Espaces publics		Distribution individuelle	
	Ha	Plants	Ha	Plants	Ha	Plants
Guinguinéo	0,8	300	-	-	-	-
Kaolack	1,7	170	6	600	-	39 522
Nioro du Rip	0,7	260	0,1	7	-	1 875
Total région	**3,2**	**730**	**6,1**	**607**	**-**	**41 397**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 88: Plantation foresterie urbaine (suite) en 2012

Départements	Ombrage		Total	
	Ha	Plants	Ha	Plants
Guinguinéo	-	-	0,8	300
Kaolack	-	7 531	7,7	47 823
Nioro du Rip	-	1 276	0,8	3 418
Total région	**-**	**8 807**	**9,2**	**51 541**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.6.5 Plantation en bloc massif

Concernant les plantations en blocs massifs, le résultat reste satisfaisant du fait que sur 230 ha prévus, la réalisation a atteint 302,54 ha soit un taux de 131,53 ha

Tableau 89: Plantation en bloc massif en 2012

Départements	Régie/Forêt régionale		Villageoises		communautaires		Individuelles	
	ha	Plants	ha	Plants	ha	Plants	ha	Plants
Guinguinéo	-	-	5	3 000	-	-	7	2 600
Kaolack	19,2	8 093	23,3	17816	-	-	5,2	993
Nioro du Rip	-	-	13,2	10205	42,1	4 388	44	28115
Total région	**19,2**	**8 093**	**41,5**	**31021**	**42,1**	**4 388**	**56**	**31708**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 90: Plantation en bloc massif (suite) en 2012

Départements	Verger		ONG/Privé		Total	
	ha	Plants	Ha	Plants	ha	Plants
Guinguinéo	2	150	100	250 000	114	260 250
Kaolack	35,8	3 634	-	-	83,52	30 536
Nioro du Rip	5,67	1 031	-	-	105	43 739
Total région	**43,5**	**4 815**	**100**	**250000**	**302,5**	**334525**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.7 Personnel de L'IREF

34 agents composent l'IREF de Kaolack : 1 Ingénieur des Eaux et Forêts, 6 Ingénieurs des Travaux, 01 Prestataire de service, 22 Agents Techniques, 1 Technicien d'horticulture et 12 autres employés. Deux projets interviennent dans le secteur, le PERACOD et le PROGERT.

Tableau 91: Répartition du personnel par structure en 2012.

Grades	IREF	Secteur			Total
	Kaolack	Kaolack	Guinguinéo	Nioro	
I. E. F.	1	0	0	0	**1**
I. T. E. F.	2	0	1	0	**3**
I. T. P. N.	0	1	0	1	**2**
A. T. E .F.	0	12	3	5	**20**
Technicien horticole	0	0	0	1	**1**
Dactylo décisionnaire	0	1	0	0	**1**
Secrétaire F. F. N.	1	0	0	1	**2**
Chauffeur F. F. N.	0	0	1	1	**2**
Manœuvre F. F. N.	0	0	0	1	**1**
Gardien F. F. N.	0	0	0	1	**1**
TOTAL	**4**	**14**	**5**	**11**	**34**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.8 Intervention des partenaires

Tableau 92: Liste des intervenants dans le secteur en 2012.

Intervenants	Statut	Domaine	Programme	Zone	Etat d'avancement
PERACOD	Projet	Approvisionnement en combustibles domestiques	GIZ	Région	Installations effectuées
PROGEDE 2	Projet	Aménagement participatif des forêts	BM	Région	Installations effectuées
CODEVAL	Projet	Valorisation des terres dégradées	JICA	Kaolack et Nioro	Installations effectuées
SYMBIOSE	ONG	Reboisement		Nioro	Installations effectuées

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 93: Réalisations des partenaires dans le domaine classé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Observations
Forêt classée Koutal	Récolte de paille	Oui	Population de Koutal
	Reboisement par le Dahira Moustarchidina	Oui	Dahira et GPF de Koutal
	Epandage de coques d'arachide sur 01 ha	Oui	GPF de Koutal
	Evaluation des réalisations de contrats de culture	Oui	Réaffectation des parcelles sans résultat
Forêt classée île de Kousmar	Sollicitation aval DEFC accord protocole avec Chambre Commerce Kaolack	Création de comités villageois des riverains	Initiation d'une gestion participative de la forêt
		Elaboration de draft de protocole proposé à la DEFC	Mise en œuvre projet écotourisme en collaboration avec la Chambre de Commerce
forêt classés de Vélor	Sensibilisation des populations	Oui	Réhabilitation de 20 ha
foret classée de Ngayène	Réhabilitation de pare-feu	Oui	Population riveraine

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

Tableau 94: Réalisation des partenaires dans le domaine protégé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Observation
Mise en défens de Keur Bame (Kaolack)	Elaboration du plan d'aménagement	Oui	PROGERT
Mise en défens de Darou Khoudoss (Nioro)	01 ha	01 ha	Enrichissement
Forêt communautaire Keur Niène Sérère (Kaolack)	Reportage télévisé sur la gestion des ressources naturelles	Oui	Projet RSL/ISRA
	Inventaire forestier, visite d'étudiants stagiaires ENSA/Thiès	Oui	Projet RSL/ISRA
	Réhabilitation pare-feu 5km	Oui	Population
Mise en défens de Keur Amath Seydou (Nioro)	01 ha	01ha	Enrichisse-ment
Mise en défens de Kantora Ly (Nioro)	Délimitation	Oui	Secteur forestier
Mise en défens de Sacoumba (Nioro)	02 ha	02 ha	Enrichissement

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts : Kaolack

7.9 Conclusion

An niveau de la région, il existence un modèle réussi de gestion durable des forêts comme le cas de la forêt aménagée de Sambandé.

Dans la gestion des ressources forestières il y a une diminution progressive de la pression sur les ressources forestières naturelles.

Beaucoup d'efforts sont entrain d'être faits pour la régénération des sols par l'association entre arbres et cultures et surtout pour la protection et la récupération des sols contre la salinisation;

Les acteurs du domaine ont généralisé les conventions locales dans la gestion des aires mises en défens.

Par ailleurs, il faut noter l'adhésion des populations à la diversification des espèces à planter.

Enfin, la contribution des partenaires dans la réalisation de certains aménagements dans les domaines classés et protégés est salutaire.

CHAPITRE 8 : PECHE

8.1 Introduction

Etant l'une des premières ressources économiques du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place au niveau national. Les facteurs anthropiques de l'homme liés à la surcapacité de la pêche maritime ont beaucoup contribué au fléchissement des rendements du secteur. La région de Kaolack ne dispose pas de façade maritime mais les activités de pêche y sont pratiquées toute l'année par des pêcheurs autochtones et étrangers. Au niveau de la région, où cette activité reste encore timide, on y rencontre deux (2) types de pêches : la pêche continentale et celle dite maritime.

Concernant la pêche continentale, elle est pratiquée au niveau du Baobolong, du Miniminiyang Bolong et dans la Vallée de Koutango où les causes naturelles (ensablement, augmentation de la salinité, baisse du niveau des eaux,...) ont engendré progressivement dans ces différents sites la dégradation des écosystèmes. Quant à la pêche maritime, elle se mène dans le bras de mer « le Saloum »

Les prises sont négligeables et portent généralement sur de petites espèces comme les crevettes, les ethmaloses, les tilapies, les mulets, etc.

Aussi, le Ministère de l'Economie Maritime a t'-il entreprit des actions de gestion de la ressource et de restauration des habitats critiques (par repeuplement). L'ensemble de ces actions s'opère dans une démarche participative et selon une approche intégrée en relation avec toutes les parties concernées. D'où le développement de stratégies de cogestion dans le secteur de la pêche.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de dresser la situation du secteur en mettant l'accent sur l'armement piroguier, les débarquements et la ventilation de la production.

8.2. Les acteurs

Ce sont essentiellement : le Service Régional des Pêches et de la Surveillance, les pêcheurs qui regroupant différentes communautés de pêcheurs en provenance de différentes localités de la région et hors de la région et dont l'effectif ne cesse de diminuer (882 en 2010, 756 en 2011 et 705 en 2012) du fait de la raréfaction de la ressource qui les pousse à s'adonner à d'autres activités, les mareyeurs, les banabanas, les Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui regroupent les femmes transformatrices de poissons et les transporteurs.

8.3. L'armement

Globalement, le parc piroguier de la région était composé de 190 pirogues (dont 162 non motorisées et 28 motorisées) en 2012 contre 151 (dont 126 non motorisées et 25 motorisées) en 2011, soit une augmentation de 39 unités en 2012. Cette augmentation du parc motorisé concerne 15 pirogues locales et 24 saisonnières. Cependant l'équipement est très vétuste compte tenu de la faiblesse des moyens financiers des acteurs mais aussi de leur inorganisation.

8.3.1. La pêche maritime

Le nombre de pirogues au niveau de la région a augmenté de 36 unités dont 12 pirogues locales et 24 pirogues saisonnières. La faible augmentation des pirogues locales peut s'expliquer par la faible capacité financière des pêcheurs de la région qui n'arrivent pas toujours à renouveler leurs embarcations rattrapées par l'usure du temps.

8.3.2. La pêche continentale

En ce qui concerne la pêche continentale, on constate une stagnation de 3 pirogues locales mais le nombre de pirogues saisonnières n'a pas varié en 2012. Cependant il convient de souligner que, là aussi, l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées) et que cette stagnation pourrait s'expliquer par le manque de moyens au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation de la salinité au niveau des défluents.

Tableau 95: Evolution du parc piroguier 2011 et 2012

Nature	Pirogues								Total			
	Motorisées				Non motorisées							
	2011		2012		2011		2012		2011		2012	
Types de Pêche	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**
Pirogues locales	28	1	27	1	82	16	95	19	110	17	122	20
Pirogues saisonnières	1	1	3	1	15	7	37	7	16	8	40	8
Total	29	2	**30**	**2**	97	23	**132**	**26**	126	25	**162**	**28**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

PM : Pêche Maritime PC : Pêche Continentale

8.4. Les mises à terre

Le tableau ci-dessous montre la présence de manière générale de deux espèces qui prédominent dans les différentes zones de pêche de la région : les poissons et les crustacés. Il faut noter que les mise à terre, toutes espèces confondues, sont plus importantes dans le département de Kaolack où est localisé le bras de mer qui est le principal lieu de pêche de la région.

Tableau 96: Evolution des mises à terre et la valeur commerciale estimée selon le département et l'espèce capturée de 2010 à 2012.

Département	Espèces	Poids (Tonne)				Valeur commerciale estimée (en milliers FCFA)			
		2010	2011	2012	%	2010	2011	2012	%
Kaolack	Poissons	533,2	606,1	647,5	6,4	100 095	111 150	116 543	4,6
	Crustacés	307,2	287,2	311,95	7,9	176 170	111 860	201 955	44,6
	Sous-Total	840,4	893,3	959,4	6,9	276 265	223 010	318 498	30,0
Nioro	Poissons	179,3	273,5	243,4	-12,4	39 100	60 464,70	66 621	9,2
	Crustacés	10,1	16,5	16,2	-1,9	7 005	11 554,90	12 232	5,5
	Sous-Total	189,4	290,1	259,7	-11,7	46 105	72 019,50	79 852	9,8
TOTAL		**1 183,30**	**1 029,70**	**1 219,00**	15,5	**322 370**	**295 029,50**	**398 350**	25,9

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

La majeure partie des mises à terre sont constituées de poissons avec 891 tonnes sur les 1 219 tonnes de produits débarqués soit près de 73% des débarquements, toutes espèces confondues en 2012. La part du département de Kaolack représente plus de 70%. Le volume global des débarquements a augmenté de 15,5%. Cet accroissement de la production est due an bon comportement de la productivité du département de Kaolack. Dans le département de Nioro, des baisses de productions ont été observées aussi bien sur la production de poisson (-12,4%) que sur celle des crustacés (-11,7%)

Par contre, la valeur globale des débarquements a partout augmenté en 2012. On note une augmentation globale de 30% de la valeur commerciale estimée comparativement à 2012.

8.5. La ventilation de la production

La production locale de poissons de la région n'est pas suffisante. C'est pour cela qu'elle est essentiellement consommée au frais. En effet, la quantité locale consommée s'élève à 891 tonnes en 2012 contre 869 tonnes en 2011 soit une hausse de 2,4% du niveau de la consommation locale de la région.

L'activité de mareyage, dans la région de Kaolack, concerne les crustacés. Elle est essentiellement concentrée dans le département de Kaolack. Cette activité a permis d'utiliser 328,2 tonnes de crustacés en 2012 contre 250,7 tonnes de produits en 2012. Ceci traduit une hausse de cette activité à hauteur de 24%.

Tableau 97: Ventilation de la production (apports) en Tonne en 2011 et 2012

Ventilation	Localité	Poissons			Crustacés			Total		
		2011	**2012**	**Variation en %**	**2011**	2012	**Variation en %**	**2011**	**2012**	**Variation en %**
Consommation locale	Kaolack	595,6	647,5	8,0	36,6	48,65	24,9	632,2	696,1	9,2
	Nioro	273,5	243,4	-12,4	16,5	**16,24**	-1,7	290	259,7	-11,7
Sous-total 1		**869**	**890,9**	2,4	**53,1**	64,89	18,2	922,2	955,8	3,5
Mareyage	Kaolack	0	0	0	250,7	263,3	4,8	250,7	263,3	4,8
	Nioro	0	0	0	0,0	**263,3**	100,0	0	263,3	100,0
Sous-total 2		**0**	**890,9**	100,0	**250,7**	328,2	23,6	250,7	1219,1	79,4

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

8.6 Le marché aux poissons de Kaolack

Le marché aux poissons de la région est implanté dans la commune de Kaolack et constitue un lieu d'éclatement des produits vers d'autres zones. Il a été construit par la coopération japonaise en 2002-2003 pour un montant de 4 milliards. L'infrastructure dispose d'une chambre de conservation des poissons, d'une chambre de production de glace avec une capacité 20 tonnes et d'une salle d'épuration des eaux usées. La gestion du marché est autonome.

Le marché au poisson regroupe :

- Les grossistes avec les camions venant de Kayar, Mbour, Joal, ...
- Les demi grossistes qui achètent et vendent aux détaillants qui acheminent vers les autres départements et vers la Gambie
- Les détaillants
- La vente de glace
- Les moulineuses
- Une association des utilisateurs du marché au poisson de Kaolack (les mareyeurs) créée depuis 2003 qui regroupe plus de 2 000 membres.

L'administration du marché est constituée de 3 services :

- Le service administratif et financier ;
- Le service exploitation ;
- Le service technique.

Les équipements techniques du marché au poisson ont été réhabilités en 2013 par la coopération japonaise pour un montant de 300 millions.

8.7. Le personnel

Le personnel dont dispose le Service Régional des Pêches de Kaolack est concentré dans le département de Kaolack. En effet, sur un effectif de 25 agents dans la région, le département de Kaolack en dispose 22 et les départements de Nioro et Guinguinéo disposent respectivement de 02 agents et 01 agent. La répartition du personnel en 2013 se présente comme suit : un (01) Professeur en Biologie, deux (02) Agents Techniques des Pêches (ATP) et vingt-deux (22) autres agents dont 17 volontaires. Notons par ailleurs que l'effectif des femmes dans le personnel a considérablement évolué passant de deux (2) en 2011 à huit (8) en 2012.

L'effectif du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kaolack est insuffisant pour apporter l'assistance technique nécessaire aux pêcheurs de la région pour la modernisation des techniques de pêche et la pratique d'une pêche responsable et durable à travers une surveillance participative efficace.

Tableau 98: Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2012

Département	Professeur Biologie		Ingénieurs des pêches		TSP		ATP		Autres		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Kaolack	1	0	0	0	0	0	2	0	13	6	22
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Guinguinéo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**14**	**8**	**25**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

En 2011 il n'y avait ni ingénieurs ni TSP à Kaolack et le nombre d'ATP s'élevait à 2. Au courant de l'année 2012, 17 volontaires de la pêche ont été recrutés pour une durée non renouvelable de 2 ans.

8.8 Potentialités du secteur

- existence d'un marché central au poisson dans la commune de Kaolack ;
- existence d'un site de transformation des produits halieutiques ;
- une bonne organisation des pêcheurs ;
- existence de complexe frigorifique dans la commune de Guinguinéo.

8.9 Contraintes du secteur

- vétusté du parc piroguier ;
- inexistence de quai de pêche dans la région ;
- absence de partenaires techniques et financiers ;
- salinisation excessive des eaux ;
- non-respect des dimensions des mailles malgré la sensibilisation hardie des pêcheurs ;
- site de transformation est exigu et en ruine ;
- manque criard d'infrastructures de pêche et d'aquaculture (pisciculture).

8.10 Conclusion

La Production régionale, qui était en baisse régulière depuis 1991, s'est améliorée en 2013 de façon négligeable (+0,9%) à l'image de l'année 2012, dans une proportion moindre. Cela relève de l'amélioration du système de collecte des statistiques, mais surtout de l'instauration d'un repos biologique sur toute l'étendue de la région naturelle du Sine Saloum. Le repos biologique anéantit la pression exercée sur la crevette pendant un mois. Ce qui favorise la croissance des crevettes juvéniles très abondantes pendant le mois d'août. Des sondages sont effectués tous les dix jours pour apprécier la taille des crevettes et l'indice d'abondance. Pour que ce repos biologique soit réellement observé il faudrait mettre en place les conseils locaux de pêche et doter les services départementaux de moyens roulants et navigants. Pour booster la production régionale il faudra développer la pêche continentale dans le département de Nioro qui dispose d'énormes potentialités piscicoles.

Cependant il faudra moderniser l'armement qui reste aujourd'hui archaïque, composé essentiellement de pirogues monoxyles.

CHAPITRE 9 : ELEVAGE

9.1 Introduction

L'élevage est de type extensif au niveau régional. Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volaille. La région reçoit en transhumance du bétail venant des régions et pays limitrophes.

La pratique de l'embouche bovine, ovine, et l'aviculture sont devenues des activités très florissantes en milieu urbain comme en en milieu rural. Elles génèrent des emplois et améliorent les revenus des populations.

L'importance des activités liées à l'élevage varie suivant un zonage du Nord au Sud :

- une zone Nord agro-sylvopastorale avec des troupeaux importants,
- une zone Centre où l'élevage est peu développé,
- une zone Sud où l'espace pastoral exigu constitue la principale contrainte. La taille des troupeaux est très faible.

Dans ce chapitre, la situation du Cheptel en 2012 de la région de Kaolack notamment ses effectifs, sa répartition spatiale, ses productions, ses mouvements et sa situation sanitaire est traitée

9.2 Le cheptel

Les données du cheptel sont difficiles à obtenir du fait d'une référence fiable. En effet, le cheptel est toujours estimé sur la base du RNA de 1998 dont les données sont aujourd'hui obsolètes. Néanmoins, des efforts sont faits pour estimer chaque année le cheptel, constitué de bovins, des petits ruminants, des porcins et la volaille. A cela s'y ajoute le manque de personnel qui rend encore plus difficile le travail. Ainsi, la remarque de taille c'est que l'estimation du cheptel en 2012 est la même qu'en 2011.

Comparé donc en 2010, le cheptel de 2011 et 2012 a partout diminué, à l'exception des porcins dont l'effectif est stationnaire depuis 2009.

Tableau 99: Répartition de l'effectif du cheptel de la région de 2009 à 2012

Désignations	Effectifs/Quantités			
	2009	2010	2011	2012
Bovins	232 008	295 810	125 280	125 280
Equins	111 056	122 020	98 032	98 032
Asins	123 041	88260	62 200	62 200
Ovins	762 919	990 750	821 450	821 450
Caprins	667 856	791 850	711 260	711 260
Porcins	16 780	10 673	10 673	10 673
Volailles	2 598 189	3 389 700	2 232 300	2 232 300
Total	**4 511 849**	**5 689 063**	**4 061 195**	**4 061 195**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

9.3 Production laitière

La production laitière de la région a connu une baisse de 2009 à 2012 en passant de 10 022 745,6 litres à 5 412 096 litres soit une baisse de 4 610 649,6 litres alors que l'effectif bovine ont connu une légère augmentation de 2009 à 2010. La production moyenne par femelles est de 1.5 litres

Tableau 100: Estimation de la production laitière du cheptel bovin de la région

Années	effectifs	femelles (80%)	femelles productives (20%)	quantités (l)
2009	232 008	185 606,4	37 121,28	10 022 745,6
2010	295 810	236 648	47 329,6	12 778 992
2011	125 280	100 224	20 044,8	5 412 096
2012	125 280	100 224	20 044,8	5 412 096

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

9.4 Production de viande

La région de Kaolack a enregistré en 2010 l'abattage de 130 458 têtes dont 110 532 de petit ruminant contrairement aux autres années ou le nombre de tête abattu a connu une baisse.

Ce qui laisse apparaître de manière générale que la principale viande consommée dans la région est celle des petits ruminants (Ovins et Caprins), en se basant sur le nombre de têtes abattues et la quantité de la viande produite .

Hormis le cheptel, les statistiques des services de l'élevage montrent aussi que la

production de cuir et de peaux ainsi que la quantité de viande produite au niveau des abattages contrôlés ont connu entre 2007 et 2009 des baisses en passant respectivement de 28 139 à 20 014 tonnes et de 83 582 à 62 866 tonnes.

Cette situation s'explique par le détachement du département de Kaffrine de l'ancienne région de Kaolack

Tableau 101: Evolution de la production de viande entre 2010 à 2012

	2010		2011		2012	
	Bovin	PR	Bovin	PR	Bovin	PR
SOGAS	4 205	43 931	3 925	47 622	3 862	16 760
rapports annuels IRSV	15 721	66 601	12 097	57 893	2 634	27 816
Total abattage	**19 926**	**110 532**	**16 022**	**105 515**	**6 496**	**44 576**
Poids moyen	120	10	120	10	120	10
quantité viande	2 391 120	1 105 320	1 922 640	1 055 150	779 520	445 760
Production de viande	**3 496 440**		**2 977 790**		**1 225 280**	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

9.5 Santé animale

Concernant la santé animale, l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires a visité 44 foyers dans l'ensemble de la région dont 22 dans le département de Kaolack, 8 à Nioro et 14 à Guinguinéo en 2012 contre 30 foyers dans le département de Kaolack, 13 à Guinguinéo et 26 à Nioro en 2011.

Les principales affections rencontrées sont la gourme, les Pasteurelloses bovines et des petits ruminants, le charbon symptomatique et le Botulisme équin.

La Pasteurellose des petits ruminants constitue la principale cause de mortalité du bétail. En effet sur les 33 pertes enregistrées dans le département de Kaolack, 17 sont dues à cette maladie.

Dans le département de Guinguinéo, sur les 46 cas de morbidité détectés, 40 sont liés à la Peste des petits ruminants. Cette dernière constitue ainsi le principal facteur de mortalité dans le département. En effet 24 des 27 pertes de bétail enregistrés dans ledit département sont causées par cette affection.

Quant au département de Nioro, il a enregistré plus de la moitié des cas de morbidité (143 sur 253) et de mortalité (265 sur 325) de la région en 2012.

La maladie de New Castle est la principale cause de morbidité et de mortalité des volailles dans ce département.

9.6 L'Insémination artificielle

En 2011, le nombre de jumelles inséminées est de 113 contrairement aux autres années ou l'effectif inséminé est moins de 100 têtes pour toute la région. La race « PADDY NATH VOILIAC » est plus présent dans la région avec 127 têtes en 2011. Durant les 5 dernières années la situation se présente comme suit:

Total des inséminations positives = 94 têtes soit 25,41% des IA positives

Nombre de naissances signalés = 68 têtes soit 74, 70% des IA positives

Nombre de naissances vivants = 58 têtes soit 63,70% des naissances

Nombre de morts né = 4 soit 5,88% des naissances

Tableau 102: Evolution du nombre de jumelles inséminées par étalon de 2008 à 2012

années	tradmark	charpe de plus	poker de la salette	paris star voiliac	paddy nath voiliac	Total inséminées
2008	15	0	0	23	0	**38**
2009	36	1	0	45	0	**31**
2010	13	44	22	11	23	**82**
2011	9	23	7	39	127	**113**
2012	9	32	29	7	17	**94**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

La région compte 81 centres dont 32 dans le département de Nioro avec un effectif de 867 éleveurs pratiquants l'activité. Le même département a enregistré un taux de gestion de 45, 39% contre 38,84% pour le département de Kaolack et 23,98% pour le département de Guinguinéo

Tableau 103: Situation des vaches inséminées selon le département en 2012

Département	quota	centre	Vaches			taux de gestation°	Objectif atteint (%)
			Inséminée	contrôlées	gestantes		
Kaolack	900	25	851	363	141	38,84%	94,56%
Nioro	950	32	981	597	271	45,39%	103,26%
Guinguinéo	1150	24	848	442	106	23,98%	73,74%
Total	**3000**	**81**	**2680**	**1402**	**518**	36,95%	89,33%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

9.7 Opportunités et potentialités

- Existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits)
- Zone riche en résidu issu des récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil)
- Existence de foirail
- Présence de plusieurs organisations de producteurs en élevage (OPE).

- Existence d'un laboratoire régional d'analyses et de contrôle vétérinaire
- Pratique de l'insémination artificielle bovine
- Existence d'un élevage intensif important et varié
- Existence de marché de bétail à Dinguiraye
- Existence d'une foire d'élevage et d'un haras
- Existence de structures de financement (CNCAS, Crédit Mutuel du Sénégal, autres mutuelles d'épargne et de crédit
- Présence de la SOGAS à Kaolack
- Présence de biomasse herbacée notamment en hivernage,
- existence de 09 forêts classées et résidus de récolte ;
- Pratiques de réserves fourragères ;
- Introduction des cultures fourragères (variétés niébé 58 74);
- Forte tradition agropastorale
- Existence d'un programme de vaccination du cheptel ;
- Existence d'insémination équine,

9.8 Contraintes

- Le vol de bétail
- Le rétrécissement des zones de parcours
- Gestion extensive de l'élevage
- L'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base
- Les difficultés de remboursement du crédit
- La sous valorisation des sous-produits animaux (lait, cuir, peaux)
- L'absence d'unités de transformation
- Les fréquences de feux de brousse
- Retards dans l'exécution de programmes de vaccination ;
- Difficultés d'accès aux prestations des privés ;
- La faible performance des races locales en production de lait et viande
- La faible fonctionnalité des organisations faîtières d'éleveurs
- Mouvement transfrontalier du bétail entrainant des contaminations ;
- Faible taux de réussite des inséminations artificielles ;
- Eloignement des centres d'insémination artificielle ;
- Exigence des conditions d'entretien des vaches laitières ; ;
- Manque d'équipement moderne de conservation du lait et produits laitiers;
- Marché de la volaille peu structuré

9.9 Conclusion

Comme pour l'édition passé certaines données sont difficile à avoir pour ce secteur, il est urgent d'organiser un recensement du bétail au Sénégal, il serait aussi salutaire d'imaginer une manière d'immatriculation du bétail cela pourrais régler le problème des statistiques mais surtout le vol du bétail.

En 2012 la situation de l'élevage est dans l'ensemble satisfaisante. L'état général des animaux est bon.

Sur le plan de l'amélioration génétique des bovins, la campagne d'insémination artificielle a vécu avec un effectif de 518 vaches gestantes sur 2.680 inséminées, soit un taux de gestation moyen de 36,95 %.

Sur le plan sanitaire, La fin de l'année 2012 a été marquée par l'apparition de beaucoup de foyers de gourme chez le cheval dans plusieurs communautés rurales. Les autres affections rencontrées outre la gourme, sont les Pasteurelloses bovines et des petits ruminants, le charbon symptomatique et le Botulisme équin

Le personnel régional demeure insuffisant et vieillissant. La moyenne d'âge tourne autour de 50 ans.

En matière d'infrastructures, il faut également signaler que la plupart des postes vétérinaires ne sont pas construits et les quelques postes construits se trouvent dans un état de délabrement avancé

CHAPITRE 10 : HYDRAULIQUE

10.1 Introduction

Les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social du pays.

En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 un taux d'accès de 82% défini par les OMD. Aujourd'hui, à moins de deux (02) ans avant l'échéance de 2015, les OMD sont atteint au niveau national pour le sous-secteur de l'Hydraulique, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux d'accès National par AEP est actuellement à 84,1% alors que le taux d'accès global est de 90,4 %. Par contre pour le sous-secteur de l'Assainissement, une amélioration non négligeable est enregistrée pour le milieu rural (38,7%) contre une tendance à la dégradation de l'indicateur en milieu urbain (61,7%).

Le présent chapitre est composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Kaolack ;
- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Kaolack, en collaboration avec certaines ONG et partenaires dans la région.

10.2. L'hydraulique urbaine

Dans cette partie, il s'agira de voir l'évolution de la situation hydraulique urbaine de même que celle du nombre d'abonnés.

10.2.1. L'évolution de la situation de l'hydraulique urbaine

Entre 2011 et 2012, la production d'eau a augmenté de 0,9% en valeur relative et de 52 581 m^3 en valeur absolue au niveau régional.. Cette hausse est sous tendue par celle enregistrée à Ndoffane (+11,6%), à Guinguinéo (+7,7%) et à Kaolack (+2,2%). A Nioro en revanche, il est enregistré une légère hausse de la production de 1%. La consommation, à l'instar de la production, est en progression durant la période considérée avec 4 877 426 m^3 en 2012 contre 4 746 561 m^3 en 2011, soit une hausse de 2,7%.

Tableau 104: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine par localité entre 2011 et 2013

Désignation	Années	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Région
Production (m^3)	2011	261 345	4 806 706	155 193	320 805	5 544 049
	2012	283 280	4 913 886	175 528	323 936	5 596 630
	% Variation 2011/2012	7,7	2,2	11,6	1,0	0,9
Consommation (m^3)	2011	237 146	4 051 369	156 382	301 664	4 746 561
	2012	249 326	4 141 964	172 102	314 034	4 877 426
	% Variation 2011/2012	4,9	2,2	9,1	3,9	2,7

Source : SDE Kaolack

10.2.2. L'évolution du nombre d'abonnés

Dans l'ensemble, on note une constance dans la progression du nombre d'abonnés dans toutes les localités de la région desservies par la Société des Eaux (SDE). En effet, le nombre d'abonnés a augmenté de 4,5%. les départements qui ont observé les hausses les plus importantes entre 2011 et 2012sont Cette ceux de Nioro (+11%) et de Ndoffane (+7,9%).

Tableau 105: Evolution du nombre d'abonnés selon la localité entre 2011 et 2012.

Années	Guinguinéo	Kaolack+ Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
2011	1 859	21 806	1 054	1 802	26 521
2012	1935	22674	1145	2024	27778
% Variation 2012/2011	3,9	3,8	7,9	11,0	4,5

Source : SDE Kaolack

Le nombre de branchements sociaux a augmenté de 66,7% au niveau de la région de Kaolack en 2012 comparativement à l'année 2011. Cependant, il faut noter que dans le département de Guinguinéo, il a considérablement diminué de plus de 128%..

Tableau 106: Evolution du nombre de branchements sociaux selon la localité entre 2012 et 2013.

Années	Guinguinéo	Kaolack+ Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
2011	288	34	53	13	388
2012	126	800	77	163	1166
% Variation 13/12	-128,6	95,8	31,2	92,0	66,7

Source : SDE Kaolack

10.2.3. Le taux de couverture de la consommation urbaine d'eau

La consommation d'eau dans les communes de la région, en 2012, a donné les taux suivants selon la commune :

- Commune de Guinguinéo : 16,4 litres par jour et par habitant ;
- Commune de Kaolack et Kahone : 20,1 litres par jour et par habitant ;
- Commune de Ndoffane : 15,9 litres par jour et par habitant ;

- Commune de Nioro : 20 litres par jour et par habitant.

En 2012, il ressort de ces taux qu'aucune commune n'a atteint la norme internationale qui est de 35 litres par personne et par jour.

Tableau 107: Taux de couverture de la consommation en milieu urbain selon la localité en 2011 et 2012.

Désignation	Années	Guinguinéo	Kaolack et Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
Population	2011	14 817	200 505	10 533	15 274	241 129
	2012	15 247	206 339	10 839	15 718	248 143
Consommation	2011	237 146	4 051 369	156 382	301 664	4 746 561
	2012	249 326	4 141 964	172 102	314 034	4 877 426
Taux couverture	2011	16,0	20,2	14,8	19,8	19,7
	2012	16,4	20,1	15,9	20,0	19,7

Source : SDE Kaolack

Cependant, une stagnation est notée comparativement à l'année 2011, car le taux de couverture urbain régional n'a pas évolué entre 2012 et 2013 restant toujours à 19,7 litres par personne et par jour. Cependant il est à espérer que la mise de service prochaine des deux (02) nouveaux forages avec châteaux d'eau au niveau de la commune de Kaolack permettra de résorber définitivement le déficit de production.

10.3 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- Le déficit de production ;
- Les délestages fréquents sur le réseau d'électricité ;
- La construction de puits perdus à côté des conduites qui crée des problèmes de contamination du réseau ;
- L'implantation d'ouvrages (Assainissement-Electricité-Télécommunication) sur le réseau qui ne disposent d'aucune matérialisation;
- La construction de cantines, stations d'essence et/ou autres équipements collectifs sur les conduites d'eau.

10.4 Perspectives

Afin de pallier les différents problèmes rencontrés dans le secteur, des solutions sont proposées ; il s'agit de :

- Trouver un moyen d'adoucir l'eau avant mise en conduite dans le réseau en faisant un traitement chimique ;
- Sensibiliser les autorités concernées sur l'importance de la disponibilité de l'énergie électrique sur les points de production d'eau ;
- Equiper de groupes électrogènes les quatre autres forages de la commune de Kaolack (tous les autres forages de la région sont équipés de GE) ;
- Sensibiliser les populations sur les zones d'emprises et le gaspillage de l'eau ;
- Impliquer la SDE dans les projets de voirie dans la région ;
- Sensibiliser les concessionnaires voire même créer un cadre de concertation.

10.5. L'hydraulique rurale

10.5.1. La situation des ouvrages de l'hydraulique rurale

L'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement (coopération belge, japonaise, luxembourgeoise, programme UEMOA, O.N.G Plan ; Caritas, collectivités locales), dispose en 2013 de **100 forages motorisés** dans la région de Kaolack, répartis comme suit :

- 17 forages dans le département de Guinguinéo
- 35 forages dans le département de Kaolack
- 48 forages dans le département de Nioro

Il faut y ajouter les trois (03) forages gérés par la CARITAS à savoir Maka Kahone, Nguékhokh et Keur Bakary.

Le taux d'accès en AEP de la région qui était de l'ordre de 77,8% en 2012 est passé à 87,9 en Décembre 2013, soit une augmentation de 10.1%. Cependant, il faut aussi signaler que le taux global d'accès à l'eau potable au niveau de la région se situe en 2013 à près de 98,4%. Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes avec la réalisation de quatre (04) forages dans le département de Nioro. Les programmes en cours permettront d'augmenter de manière considérable le taux d'accès global dans la région. En outre, il faut noter que tous les forages sont équipés d'un groupe de pompage alimenté par une source d'énergie pour assurer leur fonctionnement.

Tableau 108: Nombre de forages par département en 2011 et 2012

Circonscription administrative	2011	2012
Guinguinéo	17	17
Kaolack	35	35
Nioro	42	44
Région	**94**	**96**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

Tableau 109: Situation des forages par département selon l'état entre 2011 et 2012

Département	2011			2012		
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
Guinguinéo	17	0	17	17	0	17
Kaolack	32	3	35	32	3	35
Nioro	42	0	42	44	0	44
Région	**91**	**3**	**94**	**93**	**3**	**96**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

10.5.2. Les réalisations

Les réalisations concernent principalement les programmes PEPAM-BA et UEMOA.

10.5.2.1. Le programme PEPAM -BA

Les principales activités en matière d'infrastructure hydraulique du Sous-programme PEPAM-BA dans la région de Kaolack sont la réalisation :

- de six (06) forages multi village à savoir (Ndama, Keur Sett Diakhou, Keur Ilot Ka, Keur Babou Diop, Keur Mady Yacine et Keur Samba KA) ;
- de deux (02) châteaux d'eau (Sinthiou Mamour Ndary et Ndéméne Tata) ;
- des extensions de réseaux à Dinguiraye, Darou Salam Nioro (CR de Paoskoto) et Porokhane (CR de Porokhane).

10.5.2.2. Le programme UEMOA

Les travaux financés par **le programme UEMOA** depuis l'année 2012 dans la région de Kaolack consistent à la réalisation de :

- quatre (04) forages multi villages (Keur Alpha ; Payoma ; Ndienguène Ibra, Ndella ; Thissé kaymor) ;
- deux (02) châteaux d'eau (Sinthiou Thiaméne et Gandiaye).

10.5.2.3. Le plan Kaolack

Plan Kaolack a réalisé un forage multi village complet à Thilla grand avec 14 000 ml de réseau dans les Communautés Rurales de Keur Maba Diakhou et Keur Mandongo.

10.5.3. Les ouvrages de captages renouvelés et non équipés dans les programmes en cours

Il s'agit des forages de :

- Djilékhar (CR de Ndiédieng), où il reste la mise en place des équipements d'exhaure ;
- Tawa Mboudaye (CR de Ndiédieng) ;
- Deux (02) forages sont à en arrêt d'exploitation ; celui de Djilékhar et de Tawa Mboudaye.

Le premier avait des problèmes au niveau de son ouvrage de captage et le second un problème de salinité.

Les deux forages sont tous renouvelés, celui de Djilékhar n'attend que des équipements d'exhaure (GE et pompe), Quant à Tawa Mboudaye, il reste la pose de la conduite de refoulement, la construction de la cabine de pompage et les équipements d'exhaure mais le château d'eau est déjà implanté.

10.5.4. Les autres programmes en cours

- Le forage multi village de Keur Fafa Boury financé par Plan /Kaolack ;
- Les unités de potabilisation (Sibassor, Ndiaffate et Ndiago) financées par PEPAM-AQUA

- Un château d'eau à Latmingué, à Taïba Niassène, à Gapakh et à Keur Amar Asta.
- Un forage à Koung –koung serere, Gomone, Kangoly
- Thiadia Mboss : Les travaux du château sont presque terminés, il ne reste que l'équipement du château d'eau et le réseau dans le budget Consolidé d'investissement (BCI).

10.6. Les contraintes du sous-secteur au niveau de la région

La Qualité de l'eau est la première contrainte du secteur au niveau régional, cette qualité des eaux souterraines varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage.

Les nappes profondes et intermédiaires de la région de Kaolack, renferment de l'eau salée et fluorée en quantité importante : les chlorures varient entre 750 à 3 500mg/l et les fluorures entre 1,5 à 6 mg/l.

Ces éléments constituent un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations ainsi que pour le maraîchage et ont un **impact sur la santé des populations** car la consommation d'eau à forte concentration de sels tels que le fluor, le chlorure a entraîné dans certains département de la région de Kaolack l'apparition de maladies hydriques telles que (La Fluorose dentaire et la Fluorose Osseuse).

10. 7. Les perspectives

Des solutions existent, mais leur mise en œuvre reste encore problématique. Il s'agit de :

- Faire le transfert d'eau du département de Nioro où la qualité est bonne vers les départements de Kaolack et de Guinguinéo;
- Définir une politique hydraulique nationale assortie des localités qui ont un déficit de point d'eau afin d'y orienter les bailleurs pour leur financements ;
- Promouvoir la concertation, faciliter le dialogue et orienter les partenaires à financer des unités de potabilisation au niveau des forages où il y'a un problème de qualité ;
- Penser aussi au mini-transfert d'eaux;
- Promouvoir la Collecte et le traitement des eaux de pluies pour certaines localités qui ont un problème de qualité;
- Imposer de nouvelles règles de vie et surtout une éthique de l'eau (protection, solidarité, partage, respect).

10.8 Conclusion

La situation hydraulique urbaine a connu une évolution au niveau régional, corrélativement à l'augmentation de la production régionale de 2,5% et du nombre d'abonnés de 4%. Les taux de couverture en eau dans le milieu urbain n'ont pas atteint la norme dans toutes les localités où est implanté la SDE. Cependant, le secteur reste confronté à plusieurs contraintes. Ainsi, des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service. Pour ce qui est de l'hydraulique rurale elle a connu une évolution jusqu'à atteindre un taux global d'accès à l'eau potable assez satisfaisant au niveau de la région (98,41%). Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes. La qualité de l'eau qui varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage, est la première contrainte du sous-secteur dans la région constituant ainsi un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations par son impact sur la santé ainsi que pour le maraîchage.

Cependant, des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service.

CHAPITRE 11: TRANSPORT

11.1 Introduction

Le système de transport de Kaolack qui ne concernait que les transports routier et fluviomaritime est enrichi d'une nouvelle unité. Il s'agit du transport ferroviaire que la région a hérité de celle de Fatick dont malheureusement les statistiques ne sont pas disponibles.

Ce chapitre traite du transport routier et des activités du port de Kaolack. Mais il sera opportun de faire auparavant le point sur la situation des routes nationales, départementales et secondaires.

Par ailleurs, il existe un autre type de transport urbain qui fait aujourd'hui une distinction particulière de la région de Kaolack. Il s'agit du transport des vélomoteurs qui concurrence sérieusement les taxis. Malheureusement le manque de données dans ce type de transport ne permet pas de l'inclure dans cette présente édition.

11.2 Situation des routes

11.2.1. Réseau routier

Au regard du tableau ci-dessous, nous remarquons que la région de Kaolack a un réseau routier qui s'étale sur une distance de 603,10 km composé de Routes nationales (RN) entièrement revêtue d'une longueur de 194 km soit 33% de l'ensemble du réseau, de Routes départementales (RD) d'une longueur de 86 km, des Voiries urbaines de 7 km de longueur, des pistes répertoriées (219,9 km) et des pistes non répertoriées d'une longueur de 96,2 km.

Ces routes sont globalement revêtues à 43% soit 261,5 km dont 79 km dans un mauvais état, 135,5 dans un bon état et 47 km dans un état moyen.

Ainsi, nous constatons que les 341,6 km restants ne sont pas revêtus soit 69 km dans un mauvais état, 231,7 dans un bon état et 40,9 km dans un état moyen.

Tableau 110: Répartition du réseau routier régional en 2012

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES			ROUTES NON REVETUES		
	Km	%	Km	%	Etat	Km	%	Etat
Routes nationales (RN)	194	33%	194	100%	79 km : mauvais 97 km : bon 18 km moyen	0	0%	
Routes départementales RD	86	14%	36	42%	36km : bon	50	58%	34 km : mauvais 16km : bon
Voirie urbaine (VU)	7		7	100%	7km : moyen	0	0%	
Pistes répertoriées	219,9	37%	0	0%		219,9	100%	179 km : bon 40,9 km : moyen
Total	603,10		261,5	43%	79 km : mauvais 135,5 km : bon 47 km : moyen	341,6	57%	69 km : mauvais 231,7 km : bon 40,9 km : moyen
Pistes non répertoriées	96,2	16%	24,5	25%	2,5 km : bon 22 km : moyen	71,7	75%	36,7 km : bon 35 km : mauvais

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

11.2.2. Actions prioritaire du réseau routier

L'Agence Autonome des Transports Routiers (AGEROUTE) s'est attelée à définir des actions prioritaires, comme indiqué dans le tableau n° 8.2 ci-dessous. En 2011/2012, les priorités concernent exclusivement des travaux d'entretien périodique de routes comme indiqué dans le dit tableau.

Tableau 111: Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2010/2012

Itinéraire	Type	Actions prioritaires	Situation
D 600 Keur Madiabel - Wack Ngouna (10Km en construction)	Route revêtue	Entretien Périodique	en construction
RN4 : Kaolack - Gossas (14Km réhabilités sur les 39 Km entretenus)	Route revêtue	Entretien Périodique	Bon (travaux réalisés)
D 611 B Back Samba Dior - Guinguinéo (11Km réhabilités)	Route revêtue	Entretien Périodique	Bon (travaux réalisés)
Voirie urbaine de Kaolack (06Km réhabilités)	Route revêtue	Entretien Périodique	en construction
RN1 Fatick-Kaolack	Route revêtue	Entretien Périodique	Mauvais (travaux non encore exécutés)
PNC Firgui-Kaymor (28 Km avec re-chargement partiel et assainissements)	Route en terre	Entretien Périodique	moyen (travaux réalisés)

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

11.3 Situation du transport routier

11.3.1. Situation des immatriculations

Le parc automobile immatriculé dans la région, après avoir connu une tendance peu variable entre 2005 et 2009, a subi une hausse considérable en 2012. En effet, il passé de 113 en 2011 à 174 en 2012. La mesure prise par l'Etat du Sénégal de limiter l'âge des véhicules venant de l'extérieur à moins de 5 ans a favorisé les usagers à se procurer des véhicules neufs. A ce stade, le nombre d'immatriculation des véhicules neufs grimpe entre 2011 et 2012, avec une augmentation de plus de 100%.

Tableau 112: Parc automobile immatriculé entre 2007 et 2012

Années	Première immatriculation		
	Neuf	Occasion	Total
2007	45	65	110
2008	31	75	106
2009	43	63	106
2010	59	85	144
2011	22	91	113
2012	56	118	174

Source : Division Régionale des Transports Routiers

11.3.2. Permis de conduire

Les demandes de permis tant au niveau du code que de la conduite ont connu une importante diminution entre 2011 et 2012 passant respectivement de 7 079 à 6 688 et de 3 383 à 4 045.

Par ailleurs, le renouvellement, les duplicatas ainsi que les conversions des permis ont beaucoup diminué en 2012 par rapport aux autres années.

Tableau 113: Evolution des permis de conduire en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012

	Demande			Admis		
	Code	Conduite	Total	Code	Conduite	Total
2008	5 182	4 473	**9 955**	2 066	2 040	**4 016**
2009	2 993	3 711	**6 704**	1 448	1 745	**3 193**
2010	3 245	3 285	**6530**	2 183	1 701	**3 884**
2011	3 513	3 566	**7 079**	1 647	1 736	**3 383**
2012	**3115**	**3573**	**6688**	**1365**	**1680**	**3045**

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau 114: Duplicata et conversion Brevet Militaire (BM) en 2008, 2009, 2010,2011 et 2012

	duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2008	404	843	64
2009	439	820	56
2010	544	996	91
2011	647	512	22
2012	**546**	**537**	**13**

Source : Division Régionale des Transports Routiers

11.4. Le transport maritime et fluvial

La modernisation du transport maritime et fluvial au de la région, qui dispose d'un port à Kaolack et de deux (2) Wharf (Lyndiane pour la Suneor et Diorane pour les Salins), contribuerait au renforcement des échanges entre la région et les régions sud du pays d'une part et certaines localités de la région de Fatick car la voie terrestre présente beaucoup qui reçoit des investissements conséquents des pouvoirs publics, pourra connaître des innovations de contraintes pour certaines localités très enclavées. Cependant, ce secteur, majeures.

11.4.1. Le transport maritime

11.4.1.1. Le trafic des navires

Le trafic global du port de Kaolack en 2012 a beaucoup chuté comparativement à l'année 2011. En effet, une baisse considérable de 89% est notée au niveau du nombre de navires marchands.

Tableau 115: Evolution du trafic des navires et du Fret au niveau du port secondaire de Kaolack et annexes de 2009 à 2012

Désignation	2009	2010	2011	2012	%Variation 2012/2011
Nbre de navires marchands	40	68	51	27	-88,9
Nbre de navires militaires	0	0	0	0	0,0
Jauges brutes	55 896	101 271	0	70 923	100,0
Jauges nettes	29 751	55 029	0	34 809	16,1%
FRET (T)					
Débarquement	-	275 197	0	0	0
Embarquement	62 715,2	107 129,7	86 950,3	60 043,1	-44,8
Ensemble	**62 715,2**	**382 326,7**	**86 950,3**	**60 043,1**	-44,8

Source : Capitainerie du port de Kaolack

11.4.1.2. Les Frets

En 2012 le sel constitue le principal produit au niveau de l'embarquement car représentant plus de deux tiers des embarquements (76%) suivi des tourteaux (18%) et de l'huile brute (6%).
Les embarquements ont beaucoup diminué cette année. En effet, ils ont chuté de 44,8% par rapport à l'année 2011.

11.4.1.3. Le transport de passagers

Pour le transport de passagers, seul le bateau « Africa Queen » effectuait des liaisons depuis l'Europe pour les tours opératoires vers les îles du Saloum et la Guinée Bissau. Depuis que l'ANAM a pris les rênes de la marine marchande avec les changements opérés, il n'y a plus de liaisons vers ces destinations.

11.4.2. Le transport fluvial

En plus du transport maritime, il est noté l'existence d'un transport fluvial de personnes et de biens qui a pris beaucoup d'ampleur et qui s'effectue dans les bras de mer, les Bolong et en mer entre les îles du Saloum (Niodior, Dionawar, Bassoul, Djirna, etc.) et Kaolack.

Il s'effectue principalement à partir du débarcadère du marché aux poissons de la ville de Kaolack qui constitue un lieu d'embarquement et de débarquement de pirogues assurant des liaisons régulières entre Kaolack et des villages de la région de Fatick et parfois de la Gambie à l'occasion du Gamou annuel de Médina Baye.

11.5 Les contraintes et perspectives

11.5 1 Les contraintes

Certaines contraintes liées au transport maritime et fluvial peuvent être relevées. Il s'agit notamment :

- sous-équipement des ports secondaires ;
- non dragage du chenal du bras de mer ;
- absence de moyens logistiques (surtout vedette) pour la capitainerie du port ;
- de l'ensablement du chenal à hauteur de certains villages
- du non balisage des zones dangereuses ;
- de la non-application de l'arrêté réglementant le transport piroguier ;
- du faible niveau d'organisation des piroguiers.

11.5 2 Les perspectives

Ces perspectives ci-dessous peuvent être retenues :

- faire le sondage du lit du chenal pour avoir la situation globale ;
- effectuer des missions de recensement des balises et des bouées flottantes ;
- équiper les ports secondaires ;
- renforcer les moyens logistiques et humains de la capitainerie du port ;

- renforcer la navigabilité du bras de mer par le dragage et au niveau de certains villages ;
- baliser toutes les zones dangereuses ;
- organiser les acteurs du transport fluviomaritime.

11.6 Conclusion

Le développement du transport passe nécessairement par la réorganisation de ce secteur. La réorganisation doit se faire à plusieurs niveaux dont entre autres: refaire les routes qui sont devenues très impraticables à presque toutes les entrées ou sorties de la capitale régionale, porte d'entrée des pays limitrophes : les deux Guinées, la Gambie et le Mali, développer le trafic international qui commence à bien s'implanter et Redynamiser le port de Kaolack qui relancerait du coup l'économie de Kaolack

CHAPITRE 12: SPORT

12.1 Introduction

La population de la région de Kaolack est relativement jeune. En effet, les quatre cinquième de cette population ont moins de 36 ans. C'est pourquoi, cette jeunesse doit être prise en charge pour un devenir meilleur de la Nation en lui trouvant le maximum d'infrastructures, surtout celles relatives aux sports, toutes disciplines confondues.

La région joue bien sa partition en matière de jeunesse et de sport en produisant de grands talents dans les deux domaines. Presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les mouvements associatifs de jeunesse.

Ce chapitre consacré à la jeunesse et au sport passera en revue les infrastructures et les disciplines sportives.

12.2 Infrastructures sportives et de jeunesse

La région a un plateau assez riche en matière d'infrastructures sportives comme le montre le tableau ci-dessous où presque toutes les disciplines sont représentées à quelques niveaux près.

En effet, mise à part les arènes de lutte concentrées à Kaolack, les départements disposent de toutes les infrastructures sportives.

En ce qui concerne les infrastructures de jeunesse, la région compte 3 CDEPS, 53 foyers de jeunes et un seul CCA.

La seule infrastructure de taille manquante est l'Espace Jeunes que déplore la jeunesse régionale.

Tableau 116: Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Kaolack en 2012

Tableau n° 10.1 : INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENT			**TOTAL REGION**
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Stade	5	1	4	**10**
Plateau multifonctionnel	4	1	3	**8**
Terrain de football	20	4	45	**69**

Terrain de basketball	7	1	4	**12**
Terrain de handball	13	0	3	**16**
Terrain de volleyball	11	0	0	**11**
Terrain vague	21	12	35	**68**
Arène de lutte	4	0	1	**5**
Dojo	26	1	1	**28**
Hippodrome	3	0	0	**3**
Boulodrome	3	0	0	**3**
Piscines flottantes	2	0	0	**2**
Gymnase	1	0	0	**1**

Source : Service régional des sports de Kaolack

12.3 Disciplines sportives, de jeunesse et les pratiquants

La région compte 11 clubs de football, une équipe de basketball pour 147 pratiquants licenciés. Ces deux sports les plus populaires sont très pratiqués par les jeunes. Mais avec la montée en puissance de la lutte, une autre catégorie de jeunes se spécialise dans cette discipline, malgré la faiblesse du nombre d'arènes (10). Auparavant, il faut reconnaître que les plus grands champions de lutte au Sénégal provenaient de la région et de sa voisine Fatick.

Tableau 117: Répartition des équipes et associations de sport par département dans la région de Kaolack en 2012

	DEPARTEMENT			**TOTAL REGION**
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
ASC	524	114		**638**
Equipe de football	8	115	60	**183**
Equipe de basketball	1	1	1	**3**
Equipe de handball	10	0	1	**11**
Equipe de volleyball	4	0	1	**5**
Association de lutte	5	1	0	**6**
Association de judo	4	1	0	**5**
Association de karaté	11	1		**12**
Association de boxe	3			**3**
Association de jeux de dame			3	**3**
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble)	7		3	**10**
Athlétisme	2			**2**
Sports boules	2			**2**
Viet vo dao	1			**1**
Natation	1			**1**
Gymnastique	2			**2**

Source : Service régional des sports de Kaolack

La région compte aujourd'hui plus de 630 d'associations de jeunesse dont la majorité n'est pas reconnue par faute de récépissés. Il urge de montrer à la jeunesse la voie à suivre pour obtenir leur récépissé qui formalise mieux et surtout pérennise leur mouvement de jeunesse qui est aujourd'hui une formation de base pour les prochains leaders de la Nation.

Parmi les licenciés répertoriés, ceux issus des ASC ne sont pas comptabilisés.

Tableau 118: Répartition des pratiquants licenciés par discipline dans la région de Kaolack en 2012

Disciplines	Homme	Femme	Total
Football	1 164	25	**1 189**
Basketball	100	47	**147**
Handball	55	177	**232**
Volleyball	44	38	**82**
Lutte	403		**403**
Judo	117	45	**162**
Karaté	880	173	**1 053**
Boxe	180	1	**181**
Gymnastique	20	25	**45**
Kung Fu	38	20	**58**
Viet vo dao	84	1	**85**
Natation	16	16	**32**
Sports boules	39	9	**48**
Scrabble	124	47	**171**
Athlétisme	129	134	**263**

Source : Service régional des sports de Kaolack

12.4 Les forces du secteur des sports

Pour les forces du secteur on peut essentiellement retenir :

- l'existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales ;
- le faible engagement des collectivités locales et de certains établissements pour la promotion du sport;
- la disponibilité et l'aptitude physique de la jeunesse;
- l'existence d'entreprises privées (d'hôtels) capables de pallier l'insuffisance ou l'absence de certaines infrastructures qui passe nécessairement par la définition d'un bon partenariat entre le mouvement sportif et certaines entreprises privées.

12.5 Les faiblesses du secteur des sports

- l'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers des services déconcentrés de l'Etat en charge du sport dans la région ;
- le faible engagement des collectivités locales et de certains établissements pour la promotion du sport ;
- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité liée au manque de médecins du sport et leur faible implication dans l'accompagnement de la pratique du sport ;
- la non-rationalisation des ressources financières venant surtout de collectivités locales et surtout la non-existence de cadre pouvant aider à une bonne planification ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines.

12.6 Conclusion

La région de Kaolack compte un nombre relativement faible d'infrastructures sportives qui sont essentiellement constituées de stades, de terrains clôturés et plateaux multifonctionnels. Elle compte aussi des centres de formation évoluant pour la plupart dans le football. Ce dernier regroupe le plus de licenciés, suivi du handball. Ce secteur présente aussi beaucoup d'avantages mais, il n'en demeure pas moins qu'il connait des faiblesses ; de ce fait des perspectives sont ouvertes pour promouvoir son développement.

CHAPITRE 13: CULTURE

13.1 Introduction

Le Centre Culturel Régional, structure déconcentrée et décentralisée du Ministère de la Culture et des loisirs se présente avec deux missions fondamentales: une mission de représentation du ministère de la culture et des loisirs et une mission d'assistance technique auprès des collectivités locales. Par ailleurs le principal objectif est d'engager une dynamique culturelle au niveau de la région afin de permettre: aux artistes de se développer à tous les niveaux, et à la population de suivre l'évolution culturelle mais également de sauvegarder le patrimoine local.

Les potentialités de la région en matière culturelle sont importantes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. La région connait une grande diversité culturelle favorisée par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc.

Ce chapitre consacré à la culture et loisirs passera en revue les infrastructures, patrimoines et autres activités culturelles et tentera de faire ressortir les contraintes et les perspectives

13.2. Etat des lieux

La région de Kaolack est dotée d'un immense patrimoine culturel. Elle compte plusieurs associations culturelles et sites mais beaucoup reste à faire pour un bon développement de la culture dans la région.

Elle dispose d'un centre culturel régional et d'un centre culturel français (alliance franco sénégalaise) qui contribuent à l'intégration socio- économique des acteurs culturels par le biais de l'éducation permanente et de l'appui technique aux porteurs de projets culturels.

Le patrimoine culturel de la région concerne :

- Les sites historiques comme : le Tata de Maba Diakhou Bâ, Pathé Badiane, etc.
- Les sites mégalithiques (Sine Ngayenne)
- Les sites religieux comme : la mosquée de Médina Baye Niass, celle de Diabel Ka, etc.
- Les lieux de Pèlerinage
- Les lieux de pèlerinage comme : Parokhane, Taïba Niasséne

Kaolack compte également des troupes de théâtre semi – professionnelles, des

groupes amateurs au niveau des ASC, des troupes folkloriques, des troupes de danse, une association des artistes plasticiens, un orchestre (Prim diaz) et des salles de cinéma qui n'existent que de nom.

A l'instar des autres régions, le phénomène du « Rap » est en train de se développer dans la région de Kaolack.

Il est à déplorer la suppression du festival des rires depuis 2011 que le promoteur Guedel Mbodji offrait chaque année aux fans de la culture.

13.3. Sites des cérémonies culturelles

Tableau 119: Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2012

DATES	ACTIVITES	LOCALITES OU LIEUX	OBSERVATIONS
Mars	La nuit du Rip	Médina sabakh - Nioro - Kaymor	Initiateurs : Populations
Décembre dans la 2ème quinzaine	6ème édition Festival Art Hip Hop de Kaolack qui est à sa	Kaolack	Initiateur:Association Jeunesse -Action – Développement Partenaire : Centre Culturel Régional de Kaolack
	4ème édition du Festival International de Graffiti	Nioro	Initiateur : L'artiste 2mgraf (Kemp Ndao)
Mai 5 - 6 -7	Gamou Traditionnel de Kahône	Kahône	Initiateur:<<Association Pencum Saloum >>
Mai 20 - 25	Journées Culturelles de la Communauté Rurale de Keur Baka Sous Préfecture de Koumbal département de Kaolack	Keur Baka	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie rituelle d'offrandes à Mbossé Coumba Djiguéne Totem de Kaolack	Kaolack	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie divinatoire du Baaw - Naan (Prières et offrandes) à l'approche ou pendant l'hivernage pour que les pluies tombent en abondance	Kaolack	Initiateurs: Populations
Novembre 25 - 28	Festival International des Arts et Tradition du Saloum 1ére Edition	Kaolack et les autres départements	Initiateurs : Conseil Régional de Kaolack et le Réseau des artistes de Kaolack
---	Journées Culturelles de Kahône	Kahône	Initiateurs : Commune de Kahône

Source : CCR Kaolack

13.4. Sites et monuments historiques classes

Tableau 120: Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région

Département	Sites
Kaolack	Bâtiment abritant la Gouvernance de Kaolack
	Ex-Palais de Justice de Kaolack
	Mosquée Diabel Ka
	Mosquée Kanéne, Léona
	Tumulus de Ndalane, Arrondissement de Gandiaye
Nioro	Tata de Maba Diakhou Bâ à Nioro
	Mausolée de Mame Diarra Bousso à Prokhane
	Puits de Mame Diarra Bousso
	Tombe de Matar Kalla Dramé, à Ndimb Dramé
	Site mégalithique de Sine Ngayéne
	Site mégalithique de Mbolop Tobé, au village de Konomba
	Site mégalithique de Sine Wanar
	Mosquée de Kabakoto
Guinguinéo	Bivouac de El Hadji Oumar TALL(Badakhoune)
	Arbres fétiches de Gagnick Godjil (Badakhoune)
	Marigot Ngaby et Wagui (Badakhoune)

Source : CCR Kaolack

13.5. Infrastructures culturelles

Tableau 121: Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2012

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Centre Culturel	02	0	0	02
Salles des fêtes	01	01	03	05
Centre de lecture	02	0	0	02
Alliance Franco-sénégalaise	01	00	00	01

Source : CCR Kaolack

13.6 Conclusion

La région de Kaolack qui regorge d'énormes potentialités culturelles, a du mal à rayonner comme cela se doit à cause du manque de logistique et d'infrastructures adéquates.

Le Centre culturel régional à un manque criard de matériel technique dont la salle de spectacle en est une parfaite illustration. En effet, elle est très petite et l'espace libre qui peut servir de théâtre de verdure, n'est pas aménagé ; en plus, elle a un problème d'acoustique.

C'est pourquoi, il urge à l'endroit des collectivités locales et des bonnes volontés de participer activement à l'aménagement culturel de la région en dotant les localités d'infrastructures culturelles adéquates (salles des fêtes, centre de lecture etc.), en appuyant les manifestations culturelles pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel de notre région, voire notre pays.

CHAPITRE 14: EMPLOI

14.1 Introduction

La problématique de l'emploi se pose avec acuité pour tous les pays du monde. En effet la crise économique et financière provoque aussi une crise de l'emploi. Même les pays développés ne sont pas épargnés par cette situation à fortiori les pays en développement à l'instar du Sénégal. L'accès à un premier emploi constitue le défi d'une jeunesse qui, après une formation académique et professionnelle de longue durée, ayant souvent mobilisé les ressources limitées des parents, peine à avoir même une première embauche. Si trouver un emploi demeure un défi pour un jeune, pour l'Etat, il constitue une mission prioritaire. Ce chapitre s'inscrit dans une perspective de trouver les remèdes aux difficultés pour les jeunes à disposer d'un emploi. Par conséquent, de l'état des lieux relatif à l'évolution du secteur, aux infrastructures, aux acteurs et organisation du secteur dans la région de Kaolack, nous pourrons détecter les atouts et contraintes qui favorisent ou qui freinent le développement de celui-ci, dégager les perspectives et proposer des recommandations dans ce sens.

14.2. Etat des lieux

La situation de ville carrefour et de région à vocation agricole déterminent le type d'entreprises et par ricochet la nature de l'emploi dans la région de Kaolack. La configuration de l'emploi dans celle-ci se caractérise par un type d'emploi à caractère formel mais aussi par un emploi de nature informelle.

Dans le secteur formel, le tissu économique se caractérise, sur le plan industriel, par l'existence de 4 entreprises avec des effectifs en personnel permanent qui tournent aux alentours de 193, en personnel saisonnier d'environ 334 et journalier de 5371. Nous pouvons remarquer que le type d'emploi dans le secteur formel est dominé par un emploi de nature saisonnière et journalière. Cela s'explique par le fait que les entreprises de la place ont une activité essentiellement saisonnière. Par conséquent, les travailleurs concernés par ces emplois ne sont actifs qu'une partie de l'année et l'activité elle –même est dépendante de considérations exogènes qui déterminent sa durée. Exemple la mauvaise saison des pluies de l'année passée n'a pas permis aux entreprises comme la Suneor d'avoir des quantités de graines suffisantes, ce qui fait que les contrats saisonniers n'ont durée qu'un mois, provoquant un chômage de plus longue durée pour les travailleurs qui avaient l'habitude de travailler au moins 4 à 6

mois.

En outre, il est constaté l'existence d'entreprises de service constituées par des établissements bancaires, de microfinance, des ONG et projets, des pharmacies, des stations de service, des cabinets, etc. Au total il existe 8 banques qui emploient un effectif qui tourne autour de 100 personnes, 26 ONG avec 349 travailleurs, des projets et programmes qui sont au nombre de 5 avec des effectifs de 90 travailleurs, 6 institutions de micro- finance avec des effectifs qui tournent autour de 26 travailleurs. Dans les établissements de service comme les banques et les entreprises de téléphonie, le recours aux travailleurs en mission et aux stagiaires est devenu une pratique courante et ne respecte pas toujours les dispositions légales et réglementaires qui protègent ce type de travailleurs. Ce qui fait, souvent, que certains jeunes sont, soit, utilisés comme stagiaires avec l'espoir d'un recrutement qui ne vient jamais, soit comme travailleur en mission avec une précarité qui se perpétue. Il faut souligner également les emplois de la fonction publique d'Etat constitués majoritairement des personnels des secteurs de l'éducation et de la santé.

L'offre d'emploi formel est assez restreinte dans la région. De 2005 à 2012, le Bureau de la main d'œuvre a enregistré en moyenne 600 demandeurs d'emploi par an avec une forte tendance à la baisse du fait de l'insuffisance des offres d'emploi et le manque de lisibilité du marché du travail. Les offres d'emploi reçues dans le cadre de la convention nationale Etat-employeurs tournent autour de 33 pour cette période, soit 6 offres par an.

L'emploi informel apparaît comme un palliatif au déficit d'emploi formel. Cet emploi informel est constitué en général par le commerce et par les activités des conducteurs de motos vélos-taxis. Dans la région de Kaolack beaucoup de jeunes en difficulté pour trouver un emploi dans le secteur formel s'adonnent à la conduite des vélos-taxis. Cette activité bien que non organisée est un recours pour résorber ce nombre important de jeunes oisifs. L'état des lieux montre que le secteur formel ne répond pas correctement à la demande d'emploi des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi et le secteur informel est par essence inorganisé. Par conséquent, trouver une solution à la problématique de l'emploi suppose la levée des contraintes qui gangrènent le développement de celui-ci.

14.3. Les contraintes du secteur

- Promouvoir l'emploi local avec la régionalisation des stratégies de la politique nationale de l'emploi pour une meilleure prise en charge des besoins locaux de développement, en mettant l'accent sur l'emploi rural et l'emploi vert avec la création de fermes agricoles et boutiques de référence en collaboration avec les ASC, les associations de quartiers et comités villageois.

- .. Faire un plaidoyer auprès des chefs d'entreprises pour qu'ils saisissent les services de la main d'œuvre des offres d'emploi en cas de vacance de poste mais de manière globale en cas de recrutement. Une telle démarche peut être utile pour les statistiques en matière d'emploi. Les pouvoirs publics doivent être informés du nombre d'emplois créés par les entreprises. Sans cela le marché de l'emploi devient opaque..

- Organiser les conducteurs de vélos-taxis dans l'optique de connaître le nombre de jeunes qui s'y adonnent, les revenu journalier, mensuel et annuel que cette activité génère. En résumé, il est important de savoir l'apport de cette activité dans l'économie de la région. En outre, la création d'une mutuelle de santé pour prendre en charge les frais médicaux des acteurs pourrait s'avérer nécessaire en cas de maladie.

14.4 Conclusion

Le secteur formel est marqué par la présence de quatre unités industrielles qui utilisent malheureusement peu de permanents mais beaucoup de saisonniers et de journaliers, bref un personnel peu qualifié. Il y a également des entreprises de service constituées par des établissements bancaires, de micro finances, des ONG et projets, des pharmacies, des stations de service, des cabinets, etc.

Le secteur informel est très présent dans la région mais il n'est pas créateur d'emplois rémunérés. Ce secteur est dominé par le sous-secteur du commerce qui se distingue par des initiatives individuelles. Dans ce secteur nous constatons que les personnes qui s'y activent n'ont pas de contrat de travail et par conséquent pas de protection sociale. La difficulté réside dans le fait de les convaincre à se formaliser ou au moins, à passer des contrats de travail pour les personnes qu'elles occupent. Elles prétextent souvent que c'est une affaire familiale. Ce qui n'est pas forcément vrai et quand bien même il le serait, ne s'oppose pas au respect des dispositions du code du travail

Pour une meilleure maitrise de l'emploi, une base de données « Accueil Emploi » est créée et logée à l'inspection du travail, en vue de recenser l'offre et la demande d'emplois au niveau national et international.

CHAPITRE 15: TOURISME

15.1 Introduction

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, ses parcs naturels, ses belles plages, son ensoleillement et la grande hospitalité de ses habitants. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal. Le Sénégal dispose d'énormes atouts sur le marché régional et international, mais son industrie touristique connaît des difficultés et le pays doit aussi faire face à la concurrence de nouvelles destinations telles que la Mauritanie ou les îles du Cap-Vert.

Dans la région de Kaolack, le manque de façade maritime fait que le tourisme n'est pas très dynamique. On y pratique essentiellement deux (02) types de tourisme :

- La chasse **:** cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées. La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) mais la pratique de la chasse y est réglementée.
- Le tourisme culturel et religieux **: L**es manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

La région regorge de potentialités naturelles dont les zones d'intérêt cynégétique de Djeuss, du Niombato et du Baobolong qui renferment près de neuf espèces, l'Ile Kousmar, dans le communauté rurale de Nidaffate où environ 28 000 oiseaux et 30 000 Elanionsnaucler, rapace africain migrateur à l'écologie mal connue ont été dénombrés et qui constitue un important dortoir de Faucons crécerellettes. A côté de cette dotation naturelle, la région possède un patrimoine culturel composé de sites et monuments qui n'envient en rien ceux des autres régions du pays parmi lesquels on peut citer les sites historiques (Bivouac de 'El Hadji Oumar TALL, Tata de Maba Diakhou Bâ, ravin de Pathé Badiane, Gouye Ndiouly, etc.), les sites mégalithiques de Sine Ngayenne inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites religieux (la mosquée de Médina Baye, celle de Serigne Diabel Ka, etc.), et l'existence d'un agenda culturel avec des événements phares tels que: Fint'Arts, le Festival de théâtre de Kaolack (FETHEKAO), le Festival International des Arts Hip Hop de Kaolack, le Festival de «tassou» (FESTASS). Toutes ces potentialités ci-dessus énoncées, ajoutés à la position de région carrefour peut faire de Kaolack une région à vocation touristique si les structures en charge du secteur déroulent pleinement leur lettre de mission.

Ce chapitre passera en revue les infrastructures touristiques et tentera de faire ressortir les potentialités, les contraintes et les perspectives

15.2 Acteurs et organisations

15.2.1 Le personnel du Service Régional au nombre de quatre

- Le chef de service,
- deux adjoints
- une secrétaire bénévole.

15.2.2 Syndicats d'initiative et professionnels du tourisme

Le Syndicats d'initiative et professionnels du tourisme regroupe l'ensemble des personnels des hôtels, auberges et campements de la Région. C'est un partenaire stratégique du Service régional du tourisme.

15.3 Offres touristiques

- Hôtels 2
- Motels 1
- Auberges 20
- Nombre de lits : 404
- Nombre de chambres: 284.

Les hôtels et auberges de la région ne sont pas encore agréés par le Ministère du Tourisme.

Le taux d'occupation très faible. Cela est dû à leur manque de visibilité et de celle des potentialités de la région.

Faire de la région une destination touristique

Promouvoir le tourisme régional en participant aux salons internationaux.

Tableau 122: Répartition des hôtels selon le nombre de chambres et de lits en 2012

N°	Réceptifs	Chambres	Lits
1.	DIOLOFF INN	12	30
2.	RELAIS DE KL	35	126
3.	HOTEL-PARIS	25	50
4.	HOTEL NAPOLEON	16	16
5.	HOTEL DIOR	50	100
6.	HOTEL BAOBAB	08	08

Source: Service Régional du Tourisme

Tableau 123: Répartition des Auberges selon le nombre de chambres et de lits en 2012

N°	Dénomination	Chambres	Lits
1.	CARREFOUR	06	12
2.	LE PARADIS	06	09
3.	ETOILE DU SINE	07	15
4.	AMITIE	06	12
5.	DAROU SALAM	05	16

Source : Service Régional du Tourisme

Tableau 124: Nombre de Campements selon le nombre de chambres et de lits en 2012

N°	Dénomination	Chambres	Lits
1.	CAMPEMENT DE KAFFRINE	10	20
2.	TERRU TERAL GANE	06	12
3.	ALDIANA	16	23
4.	SALY II	10	10
5.	KATAKEL	10	10
6.	DABALY	11	11
7.	KRAPEDIUM	6	11

Source: Service Régional du Tourisme

15.4 Contraintes

- existence d'un plan d'aménagement touristique dont la mise en œuvre n'est pas encore effective ;
- déficit de promotion dans les principaux marchés émetteurs ;
- structures clandestines et développement anarchique des réceptifs ;
- absence de structures d'encadrement et de formation ;
- état défectueux des routes sur les tronçons de la nationale n°1 (Fatick-Kaolack), de la route national n°4 (Dinguiraye-Keur Ayip) et de la route nationale n°5 (Keur Waly Ndiaye-Sokone) ;
- le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc.) ;
- l'absence de crédit pour accompagner les promoteurs nationaux ;
- le manque de personnel de qualité ;
- la saisonnalité de l'activité touristique ;
- la concentration des infrastructures touristiques dans le département de Kaolack.

15.5 Perspectives

En termes de perspectives, il faut :

- promouvoir d'autres formes de tourisme (Affaires, découverte, cynégétique de vision, culturel et Écotourisme) qui, en dehors de la chasse et du religieux, sont également à encourager ;
- diversifier l'offre en tirant profit de toutes les spécificités locales (découverte, culture, religion, écotourisme, etc.) ;
- développer une politique de promotion pour la destination le Saloum ;
- faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique ;
- aménager le bras de mer, dans la mesure où il permettrait la création d'infrastructures touristiques et la promotion des sites ;
- adopter des politiques d'extension des sites touristiques identifiés dans la région;
- développer des modules de formation continue entre l'école hôtelière, les professionnels, le syndicat des professionnels afin de renforcer les capacités de ressources humaines pour améliorer la qualité des services ;
- aider les promoteurs nationaux (de la part de l'Etat) en leur facilitant l'accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le secteur ;
- retenir le projet de réhabilitation de l'aéroport de Kaolack qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région ;
- réduire la TVA dans le secteur touristique en harmonisant avec la grille UEMOA

15.6 Conclusion

Le tourisme occupe une place peu importante dans l'économie de la région de Kaolack malgré surtout ses potentialités naturelles (zones d'intérêt cynégétique, Ile Kousmar etc.…) et son riche patrimoine et agenda culturel (sites et monuments culturels et religieux). Le nombre de réceptifs touristiques n'a pas connu d'évolution au cours des trois (03) dernières années (2011 – 2013) avec une prédominance des auberges. Ces structures sont surtout présentes dans le département de Kaolack. Cependant, ce secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes dont leur prise en charge réelle permettrait d'améliorer ses performances.

CHAPITRE 16: COMMERCE

16.1 Introduction

Le secteur du commerce occupe une place importante dans le développement économique de la région. Son dynamisme est soutenu par une population importante et diversifiée composée majoritairement de commerçants grossistes, demi-grossistes et détaillants. La position géographique de la région lui confère une place stratégique dans les échanges car elle constitue un passage obligatoire vers les régions du Sud et du Sud-ouest mais également vers les pays limitrophes tels que la Gambie, le Mali, la guinée Conakry et la Guinée Bissau.

Du fait de sa proximité avec la République sœur de Gambie, on note une présence massive de femmes communément appelées « Ndioganes » dans les transactions commerciales entre la Gambie et le Sénégal.

Dans la région, le tissu commercial est complété par les Industries de transformations de produits agricoles (GIE), du sel (NSSS, Sel du Saloum et GIE), de la SUNEOR et de la COPEOL (ex-NOVASEN) dans la commercialisation de l'arachide. Il dispose de beaucoup de marchés qui s'identifient par leurs statuts.

Ce chapitre tentera de dresser la situation commerce, les stocks de denrées, de la commercialisation de l'arachide et du sel en 2012.

16.2 Situation du commerce

Tableau 125: Situation du commerce selon le département en 2012

	Kaolack	Guinguénéo	Nioro
Grossistes et ½ gros	**17**	**04**	**08**
Détaillants	**987**	**50**	**30**
GIE de Sel	**11**		
Industries	**03**		
Gaziers	**05**		

Source : Service régional du commerce

Pour l'eau filtrée, la majorité des ensacheurs sont installés entre Kossi et Karang donc dans la région de Fatick bien que les productions soient généralement vendues et consommées à Kaolack.

16.3 Les stocks des denrées de 1ère nécessitée au 30 Novembre 2012

Riz B. Parfumé de Luxe = 500T750

Riz B. Parfumé Ordinaire = 3.000 T 700

Riz B.N Parfumé = 15.000 T 805

Riz Entier = 300 T 300

Huile en Fût =3.123

Huile en bouteille = 1.533.352 L

Sucre en morceaux = 599 T 88

Sucre Cristallisé = 1.500 T 225.

Afin d'éviter des ruptures de stocks qui créent des tensions sur les prix, la région gagnerait à favoriser la création de grandes entreprises de distribution qui assurent un approvisionnement correct des marchés, des économies d'échelles et une mise en œuvre parfaite de la loi de l'offre et de la demande. La concurrence bénéficierait à la population.

16.4 La commercialisation des arachides

Pour la Campagne 2010 – 2011 :

Novasen = 45.000 T

Suneor = 107.000 T

Total = 152.000 T

Pour la Campagne 2011 – 2012 :

Novasen = 4.009 T

Suneor = 15.536 T

Total = 19.545 T.

Ce dernier résultat montre si besoin en était l'ampleur du désastre économique subi par la région car les revenus n'ont pas été partagés. Ce qui explique la crise financière de la région de Kaolack qui occupe une place prépondérante dans l'économie agricole de notre pays.

16.5 Le Sel Iodé

Les Salins sont leaders dans ce domaine avec une production en 2011 de 230.000 T.
Les GIE encadrés par des ONG et l'Etat du Sénégal produisent environ 15 à 20 % du total régional.
La production est estimée à 350.000 T par an.

16.6 Perspectives

Les usines de Suneor et Novasen sont spécialisées dans la transformation des arachides en coques ; les Salins du Saloum dans la filière sel. Ces usines ont un grand besoin de conditions d'exportation. Celles-ci passent par des infrastructures de qualité. C'est pourquoi avec le soutien de l'Etat des projets sont en cours : on peut citer :

- **Le dragage du bras de mer** qui abrite le port dont les capacités d'accueil des bateaux sont faibles.

Le dragage permettra au gros navire à l'importation et à l'exportation de joindre Kaolack.

- **L'aménagement d'un port sec** suite logique pour le stockage des chargements pour réexportation vers les pays limitrophes. Ce qui permettra de réduire l'utilisation des routes par les gros porteurs et des économies d'échelles pour les grandes campagnes qui peuvent assurer les procédures douanières et administratives sur place. La région de Kaolack constituera un HUB de distribution sous régional avec le flux des productions céréalières des pays de l'UEMOA ou de la CEDEAO.
- **Le Projet du «Cœur de Kaolack »** Centre multifonctionnel de Commerce, de Services et de Loisirs est un projet de l'Etat très avancé. Les difficultés budgétaires ont fait que l'Etat a signé avec Saloum Hivert de l'opérateur Serigne MBOUP CCBM, par ailleurs président de CCIA Kaolack, une convention de gestion BOT valable pour 25 ans.

Sa réalisation sera le clou de cette nouvelle démarche de liaison entre le Port, le Port sec, la remise en état de l'Aéroport de Kaolack et la redynamisation du secteur du Tourisme. **Le Tourisme religieux** peut jouer un rôle prépondérant à Kaolack si l'Aéroport est réhabilité. Medina Baye est à un jet de pierre de l'Aéroport, Touba à 100 Km au lieu de 200 Km par rapport à Dakar.

16.7 Conclusion

Kaolack a des atouts qu'une bonne synergie des acteurs du développement et de l'Etat peut propulser au rang de ville agro-industrielle et commerciale au bénéfice des fils du Terroir et des Sénégalais en général.

Le Service régional du Commerce de Kaolack accompagne les autorités locales dans tous les domaines de développement car le concept « Commerce Développement » trouve un terrain favorable à sa mise en œuvre concrète dans la région qui doit « oser entreprendre ».